

REGARDS

ANNÉE 2004
DES RÉSULTATS
INCERTAINS



INSTITUT
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE
FRANÇAISE

Supplément au mensuel "Te Avei'a"
Regards sur l'économie de l'année 2004



**ANNÉE 2004
DES RÉSULTATS
INCERTAINS**



N° 15

Directeur de la publication :
Serge CONTOUR

Rédactrice en chef :
Patricia ANNEVILLE

Auteur de la publication :
Carole WHITE

Maquettage : Yrida DOMINGO

Flashage : SCOOP

Impression : STPmultypress

Vente et abonnements : 47 34 42

Prix du numéro :

En Polynésie française : 3 000 F.CFP

Hors Polynésie française : 4 000 F.CFP

Dépôt légal : Septembre 2005

ISSN 0293 - 2547

©ISPF 2005

Institut Statistique de la Polynésie française
Immeuble UUPA, rue Édouard AHNNE
B.P. 395 - 98 713 Papeete - Tahiti
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : (689) 42 72 52
E-mail : ispf@ispf.pf / Site web : www.ispf.pf



	page
1. REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2004	
1 LA CONJONCTURE INTERNATIONALE	06
1.1 Les États-Unis : la reprise s'est poursuivie mais...	06
1.2 Zone euro : une croissance modeste et encore fragile	07
1.3 Chine : croissance record de 9,5 % en 2004	07
1.4 Japon : la reprise a pris fin au printemps 2004	08
1.5 Pacifique Sud : légères turbulences	09
2 LE TOURISME	10
2.1 Une fréquentation touristique en léger recul	10
2.2 Marchés émetteurs : des américains toujours très nombreux	12
2.3 Une activité hôtelière en progression	13
2.4 Le trafic aérien : offre en augmentation continue	14
2.5 Perspective du marché et sa promotion	15
3 LE COMMERCE EXTÉRIEUR	18
3.1 Une balance commerciale un peu moins déficitaire	18
3.2 Importations en baisse	18
3.3 Reprise des exportations locales	22
4 LA PERICULTURE	26
4.1 2004 : année de redressement pour la perle	26
4.2 Marchés destinataires inchangés	27
4.3 État des lieux du secteur perlicole polynésien	29
5 LA PÊCHE	32
5.1 Poursuite de l'expansion de la flottille palangrière	32
5.2 Nouvelle baisse de la production	33
5.3 Exportations de nouveau en repli	35
5.4 Politique de soutien de la filière	36
6 L'AGRICULTURE	38
6.1 Une production agricole finale en légère progression	38
6.2 La balance commerciale des produits de l'agriculture	41
7 LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS	44
7.1 Évolution globale du secteur	44
7.2 La demande publique en baisse de régime	44
7.3 Demande privée des particuliers de nouveau en retrait	46
8 L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	48
8.1 Une inflation contenue : une stabilité apparente	48
8.2 Produits alimentaires	49
8.3 Produits manufacturés	50
8.4 Services	51
8.5 Environnement international	52
9 LES ENTREPRISES POLYNÉSIENNES	54
9.1 Le dynamisme des services	54
9.2 Structure des entreprises reproduite à l'identique	55
10 L'EMPLOI	58
10.1 Stabilité des effectifs salariés	58
10.2 Structure des effectifs salariés	59
10.3 Évolution des salaires	60
10.4 Structure de l'emploi non salarié	62
10.5 Marché de l'emploi : diminution des offres et des demandeurs	63
11 LA DÉMOGRAPHIE	66
11.1 Baisse du rythme d'accroissement naturel et de la fécondité	66
11.2 Constance du taux de nuptialité	68
11.3 Stabilité de la mortalité et allongement de la vie	69
2. LES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	73
1. Tourisme	74
2. Perliculture	75
3. Commerce extérieur	76
4. Pêche	78
5. Bâtiment et Travaux Publics	79
6. Consommation des ménages	80
7. Prix à la consommation	81
8. Emploi	82



1- REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2004

Une année fertile en évènements politiques est souvent synonyme d'une pause dans l'activité économique. En cette période de « taui » (changement) gouvernemental, la Polynésie n'a pas dérogé à la règle, les acteurs économiques se mettant en situation d'attente. D'où des résultats pour 2004 qui peuvent être qualifiés d'incertains au regard des évolutions contradictoires observées sur les divers pans de l'économie locale, contradictions renforcées par le contexte international. La croissance économique mondiale a été globalement satisfaisante (+5 %) mais avec un déclin remarqué en fin d'année. La croissance de 9,5 % du PIB chinois a agi autant en élément moteur que perturbateur sur l'activité mondiale.

La balance commerciale de la Polynésie française s'est améliorée, particulièrement grâce au redressement de l'activité perlière (+7,2 %, sur une activité qui représente 72 % de nos exportations) et au regain de dynamisme du nono. Mais la rareté des poissons dans nos eaux se traduit une nouvelle fois par une baisse de 36 % du volume exporté et met en difficulté un secteur dont le développement potentiel est pourtant manifeste. Le niveau des importations est resté stable, avec une progression des importations des produits alimentaires (+3 %) et une diminution pour celles des automobiles (-3,2 % en volume).

Plus paradoxale est l'évolution du tourisme. Si cette activité a connu une remarquable reprise au niveau mondial et plus encore dans la zone Pacifique, la fréquentation n'a pas décollé en Polynésie (chiffres en léger recul à -0,4 % par rapport à 2003).

Le BTP, très dynamique jusqu'alors, a été particulièrement freiné par la baisse des commandes publiques et privées. Le chiffre d'affaires associé à la construction a décliné de 4 %.

Les chiffres de l'emploi reflètent l'incertitude des chefs d'entreprise : le niveau des effectifs salariés est globalement inchangé par rapport à 2003, mais avec une nette perte d'emplois dans le secteur du BTP (- 550 personnes). En revanche, le sentiment de doute n'a pas eu d'impact sur l'inflation (+0,8 %). Cependant, les produits alimentaires ont augmenté de manière très régulière au cours de l'année (+3,2 %) alors que les produits manufacturés suivaient l'évolution inverse (-1,2 %).

Sur sa lancée de 2003, l'économie mondiale a connu une forte croissance de 5 % en 2004, après 4 % en 2003, emmenée notamment par la vigueur de la demande interne américaine et le boom de l'économie chinoise. Le Japon a tiré profit de cet environnement. La zone euro a également connu une reprise, mais plus modeste grâce aux exportations.

Cependant, un ralentissement, certes inégal, s'est amorcé au cours de la seconde partie de l'année. Parmi les grands pays ou régions, il touche surtout le Japon et la zone euro. Les causes du ralentissement sont diverses : le renchérissement des matières premières dont le pétrole bien sûr, qui freine le commerce mondial et les productions industrielles ; les mesures adoptées par Pékin pour maîtriser le crédit et l'investissement en Chine. Sur ce dernier point, l'année 2004 a bien mis en lumière l'influence croissante de l'Empire du Milieu, liée à l'expansion vertigineuse de son commerce et une consommation insatiable des matières premières nécessaires à son développement.

1. LES ÉTATS-UNIS : LA REPRISE S'EST POURSUIVIE MAIS...

Après dix ans de forte croissance, l'économie américaine avait nettement ralenti fin 2000, pour basculer dans la récession au deuxième semestre 2001. En 2002, elle a connu un rebond éphémère. Plus vigoureuse, la reprise de 2003 s'est confirmée en 2004 : en moyenne annuelle, le PIB a progressé de 4,4 % en 2004 après 3,0 % l'année précédente.

L'activité a bénéficié de l'accélération de la consommation privée. Même si les ménages ont dû faire face à des pertes de pouvoir d'achat induites par une accélération de l'inflation, les allègements fiscaux et la baisse du taux d'épargne ont fortement incité à la consommation. Par ailleurs, la construction résidentielle a conservé une bonne dynamique, grâce à la faiblesse des taux d'intérêt.

Mais c'est surtout la franche reprise de l'investissement des entreprises qui a été le moteur de la croissance. Soutenues par une demande au rendez-vous, un financement facile et des incitations fiscales jusqu'à la fin 2004, les entreprises n'ont pas hésité à investir et se sont remises à embaucher. Le taux de chômage s'est réduit de 0,5 point, à 5,5 % en moyenne annuelle. Les gains de productivité sont néanmoins restés élevés. L'amélioration du marché du travail a cependant déçu car les créations d'emplois ont été bien moins fortes que ne le laissait présager la vigueur de la croissance.

La reprise est bien enclenchée, mais s'appuie malgré tout sur une contribution toujours très négative du commerce extérieur. Le déficit courant des États-Unis n'a cessé de s'accroître, atteignant plus de 6 % du PIB fin 2004, soit deux points de plus qu'il y a quatre ans. La facture pétrolière explique une partie de cette dégradation, le reste est lié aux conséquences d'une économie qui s'endette pour croître.

La priorité de la réserve fédérale ainsi que celle du gouvernement américain est une nouvelle fois la réduction des déséquilibres (les déficits courant et budgétaire, le sur-endettement des ménages).

2. ZONE EURO : UNE CROISSANCE MODESTE ET ENCORE FRAGILE

En chute depuis 2000, la croissance de la zone euro s'est redressée en 2004 : +1,8 % après +0,5 % en 2003. Mais après un bon premier semestre, elle a faibli au cours de la seconde partie de l'année. Tirée surtout par l'extérieur, la reprise a souffert du renchérissement du pétrole et du ralentissement des exportations, accentué par la hausse de l'euro qui ont pesé sur l'activité des industries. La croissance est restée très dépendante de celle des partenaires commerciaux. Selon les pays de la zone, les moteurs de la croissance ont été divers : demande intérieure pour la France et en Espagne, exportations en Allemagne.

L'Allemagne, faute d'un redémarrage de la demande intérieure, a été particulièrement touchée par l'essoufflement du moteur externe. Au total son PIB a progressé de 1,3 % seulement.

Le handicap majeur de la zone euro est la faiblesse du marché du travail où la persistance du chômage effrite la confiance des ménages et induit une progression limitée des revenus et de la consommation. Quant à l'investissement des entreprises, il n'a renoué que modestement avec la croissance en 2004.

Du côté des prix, avec l'envolée du cours du pétrole, l'inflation a campé au-dessus du plafond de 2 % fixé par la BCE. Cependant, l'inflation sous-jacente n'a pas dérapé, l'effet inflationniste du pétrole n'ayant guère contaminé les prix finaux et encore moins les salaires.

Pour la France, l'année 2004 apparaît nettement comme l'année de reprise avec une croissance supérieure à la moyenne européenne. Cependant, le bilan économique de 2004 est contrasté, après un premier semestre dynamique, l'activité a fléchi au second semestre du fait des résultats de ses principaux partenaires dans la zone euro. Le PIB s'est bien tenu en moyenne annuelle, puisqu'il progresse à 2,1 % et finit même l'année à +0,7 % en variation trimestrielle, tiré en particulier par la demande des ménages. Cependant, sur le plan interne, les comportements d'embauche et d'investissement des entreprises sont demeurés prudents : les créations d'emplois sont restés faibles tandis que le redémarrage des investissements productifs est apparu décevant. Sur le plan externe, les exportations françaises, largement tournées vers l'Union européenne (et notamment l'Allemagne où la demande interne est restée particulièrement atone) n'ont pas pu bénéficier de la vigueur de la croissance mondiale.

3. CHINE : CROISSANCE RECORD DE 9,5 % EN 2004

Une fois de plus, le dynamisme économique de la Chine a surpris. D'après les chiffres définitifs publiés par le Bureau National de Statistiques, le PIB chinois a connu en 2004 une croissance de 9,5 % qui l'a porté à s'élever à 1 650 milliards de dollars US. Cette performance est supérieure à celle enregistrée en 2003 (+9,3 %). Surtout, elle intervient en dépit de la multiplication de mesures restrictives destinées à éviter l'emballement de l'économie (limites aux investissements dans le secteur de l'acier, du ciment et de l'aluminium, durcissement des conditions d'octroi des prêts immobiliers, gel des terrains à bâtir, hausse des taux directeurs et déplaçonnements des taux prêteurs).

Les mesures précitées ont cependant permis de limiter les accès de fièvre de la machine chinoise. L'investissement en capital fixe (infrastructures, usines, immobi-

lier), baromètre de la surchauffe de l'économie chinoise, a connu une expansion moins rapide en 2004 (+25,8 %) qu'en 2003 (+26,7 %). La production industrielle a progressé de 11,5 %, en net recul par rapport aux 17 % de 2003. L'inflation, qui avait culminé à 5,3 % en juillet sur douze mois, s'est finalement établie à 3,9 % sur l'ensemble de l'année 2004, un chiffre élevé comparé à 2003 (1,2 %), mais encore raisonnable, compte tenu de la vigueur de l'activité.

La République populaire a connu en 2004 son taux de croissance le plus élevé depuis 1996. Cette évolution est essentiellement liée à la progression exceptionnelle des exportations (+35,4 % par rapport à 2003) qui ont bénéficié d'une demande extérieure forte et d'une compétitivité soutenue par la faiblesse du dollar auquel est lié le yuan. En chiffres absolus, les exportations chinoises sont passées de 438 milliards de dollars US en 2003 à 593,4 milliards en 2004. De fait, la Chine est devenue la troisième puissance commerciale de la planète, derrière les États-Unis et l'Allemagne.

L'excédent commercial s'est élevé à 32 milliards de dollars US en 2004 contre 25,5 milliards en 2003. Ainsi, les réserves chinoises de devises ont gonflé jusqu'à atteindre le seuil des 610 milliards de dollars US en fin d'année 2004. La Chine, qui a triplé ses avoirs depuis 2001, gère désormais le deuxième portefeuille de devises de la planète après celui du Japon.

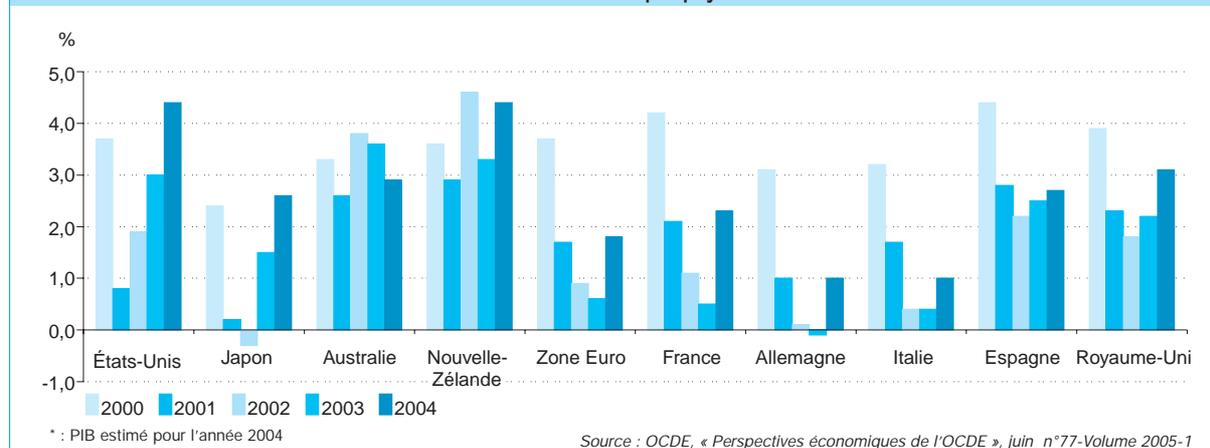
Les finances publiques ont également bénéficié de la forte croissance économique. En 2004, les recettes fiscales de l'Etat se sont inscrites en hausse de 25,7 % par rapport à 2003, pour atteindre 310 milliards de dollars US.

4. JAPON : LA REPRISE A PRIS FIN AU PRINTEMPS 2004

L'économie japonaise a bénéficié pleinement jusqu'au premier trimestre 2004 de l'effet d'entraînement de la Chine et des États-Unis, ce qui lui permet d'afficher une croissance globale de 2,7 % en moyenne contre 1,4 % en 2003. Elle ne peut toutefois masquer un net essoufflement au deuxième semestre.

Sur les six premiers mois de l'année, le commerce extérieur a dynamisé l'économie nipponne mais la contribution positive des exportations à la croissance a ensuite

Évolution de la croissance du PIB par pays entre 2000 et 2004*



baissé, en même temps que le commerce mondial ralentissait. Parallèlement, les investissements ont progressé jusqu'au deuxième trimestre, stimulant l'activité économique ; les ménages ont davantage consommé qu'épargné au premier trimestre. Les ventes de détail ont notamment été soutenues par la frénésie consummatrice des retraités qui ont réalisé de fortes plus-values en cédant leurs actifs boursiers.

Néanmoins, pour la troisième fois en dix ans, l'économie japonaise est entrée en récession dans le courant de l'année. Le PIB a reculé de 0,3 % en variation trimestrielle aux deuxième et troisième trimestres 2004 avant de se stabiliser sur la fin de l'année. Sur un an, la croissance n'était plus que de 1,1 % au dernier trimestre contre plus de 4 % en début d'année.

5. PACIFIQUE SUD : LÉGÈRES TURBULENCES

En Australie, déjà perceptible en début d'année, le ralentissement économique s'est confirmé sur l'ensemble de l'année. Au dernier trimestre, la croissance est seulement de 0,1 %, après un troisième trimestre déjà très faible à 0,2 %. Traduits en chiffres annuels, ceci donne une progression du PIB de 1,5 % en 2004. Les prévisions de l'organisme statistique australien tablent sur une croissance de 3,5 % en 2004, puis de 3 % en 2005 paraissent désormais hors d'atteinte. Les milieux d'affaires prévoient au mieux une hausse du PIB de 2,2 % en 2005 avant une nouvelle reprise à 3,2 % en 2006.

Au second semestre 2004, l'activité économique s'est ralentie en raison de la réduction des stocks, du recul des exportations en volume et de l'envolée des importations. Le marché de l'emploi demeure dynamique et le taux de chômage s'établit à 5,1 %, son meilleur score depuis 28 ans. Proche des 2,5 %, l'inflation s'inscrit toujours dans les limites prônées par la banque centrale, laquelle n'en reste pas moins préoccupée (pressions sur les salaires, niveau toujours élevé des crédits). Les échanges avec l'étranger sont bien le principal facteur de ralentissement. Le déficit courant s'est encore aggravé pour atteindre 15,2 milliards de dollars AUS ou 7,1 % du PIB. Bien que les volumes d'exportations aient progressé lors du quatrième trimestre et sur l'ensemble de l'année, les importations ont eu une progression encore plus rapide, donnant lieu à un déficit commercial (biens et services) en hausse de 3 % au dernier trimestre et de 23 % pour l'année. Enfin, la dette étrangère nette du pays s'est aussi alourdie pour atteindre en fin d'année 422 milliards de dollars AUS imputable au secteur privé à 96 %.

En Nouvelle-Zélande, la croissance de l'économie a été extrêmement rapide au premier semestre de l'année aggravant la pénurie de main d'œuvre et renforçant les tensions inflationnistes. La demande intérieure s'est en effet emballée avec la poursuite du boom immobilier et une consommation des ménages alimentée par un fort endettement personnel. Néanmoins, le resserrement monétaire avec la hausse des taux d'intérêt a un peu ralenti l'activité sur la deuxième moitié de l'année en freinant la demande intérieure. Le marché du logement en particulier s'est détendu, les prix ayant sans doute atteint leur point haut et les logements se vendant moins vite. La baisse de l'immigration nette a atténué les tensions sur la construction résidentielle. Même si les facteurs internes de tensions inflationnistes sont toujours bien présents (prix élevés du logement et des produits alimentaires, accélération de la progression des salaires), les effets de l'appréciation du taux de change ont modéré l'inflation globale. Le PIB a progressé de 4,8 % en moyenne annuelle et, pour revenir sur un rythme de croissance soutenable à long terme, le gouvernement devra jouer sur un équilibre en douceur entre politique budgétaire et monétaire.

Le tourisme polynésien est paradoxalement en léger recul sur 2004 (-0,4 % de fréquentation touristique), alors même que le tourisme mondial connaît une reprise telle qu'elle n'avait plus été observée depuis 20 ans (+10 %). Or la Polynésie avait montré une année 2003 en forte expansion (+12,6 %) en totale opposition avec une conjoncture touristique mondiale à la baisse. Les recettes touristiques s'effritent de 1,3 %, retombant à 41,5 milliards de F.CFP contre 42 milliards de F.CFP en 2003. Du côté du trafic aérien international, la hausse du nombre de sièges offerts se poursuit (+5,1 %) sous l'impulsion de la compagnie aérienne Air Tahiti Nui, acteur essentiel de cette progression.

1. UNE FRÉQUENTATION TOURISTIQUE EN LÉGER REcul

Selon les estimations effectuées par l'Organisation Mondiale du Tourisme, le nombre de touristes internationaux a atteint en 2004 le record historique de 760 millions (+69 millions), soit une progression de 10 %. Le dernier chiffre comparable enregistré remonte à 20 ans, en 1984, année marquée par la reprise du tourisme international après le marasme économique persistant que l'on avait connu au début des années 80 à la suite de la seconde crise pétrolière.

Au terme de trois années de stagnation de la croissance, le tourisme international a enregistré en 2004 un rebond spectaculaire. Le rythme de croissance a atteint un sommet au premier semestre en réaction à l'évolution négative vécue sur la même période en 2003 du fait de la guerre en Irak et de l'épidémie de SRAS (pneumonie atypique).

Fréquentation touristique internationale en Polynésie

	2004	2003	Variation
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
Nombre de touristes	211 893	212 767	-0,4
dont touristes séjournant :			
en hébergement payant	177 815	179 843	-1,1
chez des particuliers	34 078	32 924	+3,5
Durée moyenne de séjour (jours)	13,5	13,6	-0,5
dont :			
en hébergement payant	10,8	10,8	-0,6
chez des particuliers	27,7	28,5	-2,7

Source : Service du Tourisme

Touristes internationaux par domicile permanent

	2004	2003	Variation
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
États-Unis	73 585	77 768	-5,4
France	45 069	48 177	-6,5
Europe (hors France)	34 435	31 687	+8,7
Japon	23 630	22 882	+3,3
Nouvelle-Zélande	7 721	6 106	+26,4
Australie	7 687	7 506	+2,4
Autres pays	19 766	18 641	+6,0

Source : Service du Tourisme

Cette croissance forte du tourisme mondial s'est faite à des rythmes différents selon la zone géographique. Elle est de 29 % dans la zone Asie-Pacifique (+13 % pour la zone Océanie) fortement pénalisée en 2003 (-9 %), de 10 % pour les Amériques et de 4 % pour l'Europe.

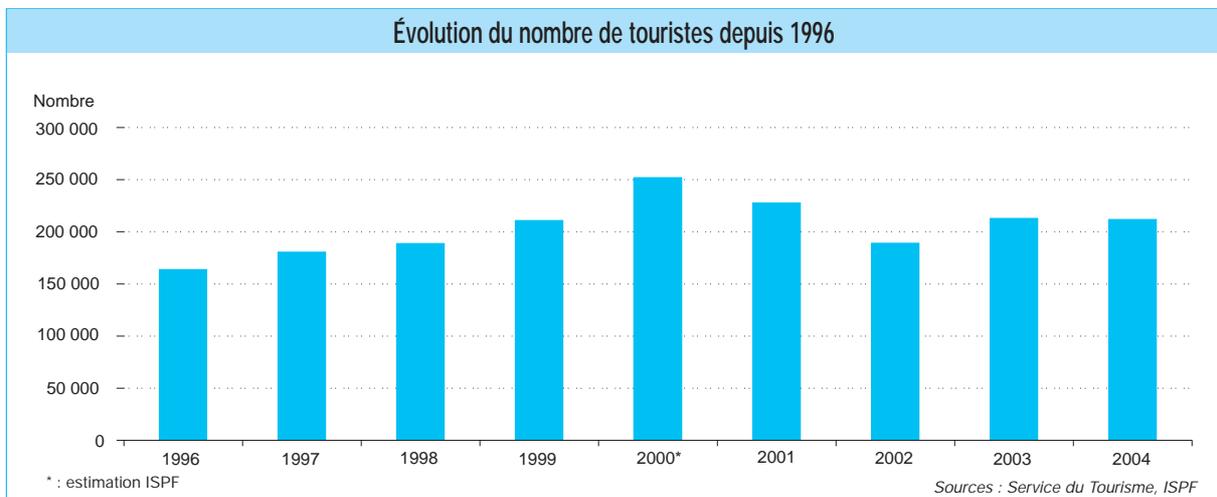
La Polynésie épargnée par le recul mondial du tourisme en 2003 (+12,6 % de fréquentation touristique alors que la zone Océanie enregistrait une diminution de 1 %) n'a pas confirmé cette année et connaît même un léger recul de 0,4 %, pour atteindre les 211 893 touristes contre 212 767 en 2003.

Ils sont donc 873 voyageurs en moins à être venu découvrir Tahiti et ses îles. Cette baisse est principalement le fait des touristes en hébergement payant (-2 028 voyageurs) non compensée par les touristes d'affinité, en hausse de 1 154 personnes.

Malgré quelques variations, ces visiteurs proviennent toujours essentiellement des États-Unis (34,7 %), de France métropolitaine (21,3 %), d'Italie, d'Angleterre ou d'Allemagne (16,3 %) et du Japon (11,2 %). Les États-Unis et la France qui représentent plus de 55 % de nos touristes sont les deux marchés qui ont connu le plus de difficultés cette année. Le marché américain en recul de 5,4 % (soit 4 183 touristes en moins) est celui qui a le plus baissé, principalement par le tourisme de croisière. Le mois d'octobre 2004 a connu une diminution très importante des voyageurs américains en Polynésie (-2 392 par rapport à octobre 2003, soit 57,2 % de la baisse totale). Elle s'explique pour partie par le non retour du Paquebot « Pacific Princess » qui avait amené 2 579 croisiéristes en octobre 2003.

Quant au marché français, il baisse de 6,5 % (soit 3 108 voyageurs), son plus mauvais score depuis 10 ans. La Polynésie n'a pas réussi à confirmer la croissance observée sur ce marché en 2003 et repart dans la baisse entamée depuis 1999. Les bons résultats observés pour l'Europe (hors France) qui, avec 34 465 touristes (+8,7 % soit 2 748 touristes supplémentaires), réalise son meilleur chiffre, permettent à la zone Euro d'être le premier marché touristique en Polynésie. Cette progression trouve son origine dans la croissance du marché italien qui dépasse les 10 270 personnes (+11,7 %) et du marché anglais qui atteint 8 050 visiteurs (+11,5 %).

Le marché japonais a retrouvé son niveau record de 2002 comptabilisant 23 630 touristes débarqués en Polynésie française en 2004, avec toutefois deux périodes bien



distinctes. Les huit premiers mois de l'année ont vu un record d'affluence poursuivant la tendance amorcée au quatrième trimestre 2003 et qui laissait présager une fréquentation globale annuelle dépassant les 25 000 visiteurs. Malheureusement, le dernier trimestre montre une inversion de tendance où les résultats furent les moins bons depuis 2001.

Le retour dans nos îles des Australiens et des Néo-Zélandais se confirme cette année avec plus de 15 400 touristes, en hausse de 11,6 % (+ 1 796 touristes), et ce principalement sous la poussée du marché néo-zélandais (+1 615 personnes) qui bénéficie de campagnes de promotions importantes sur le transport aérien par Air New Zealand, la compagnie nationale.

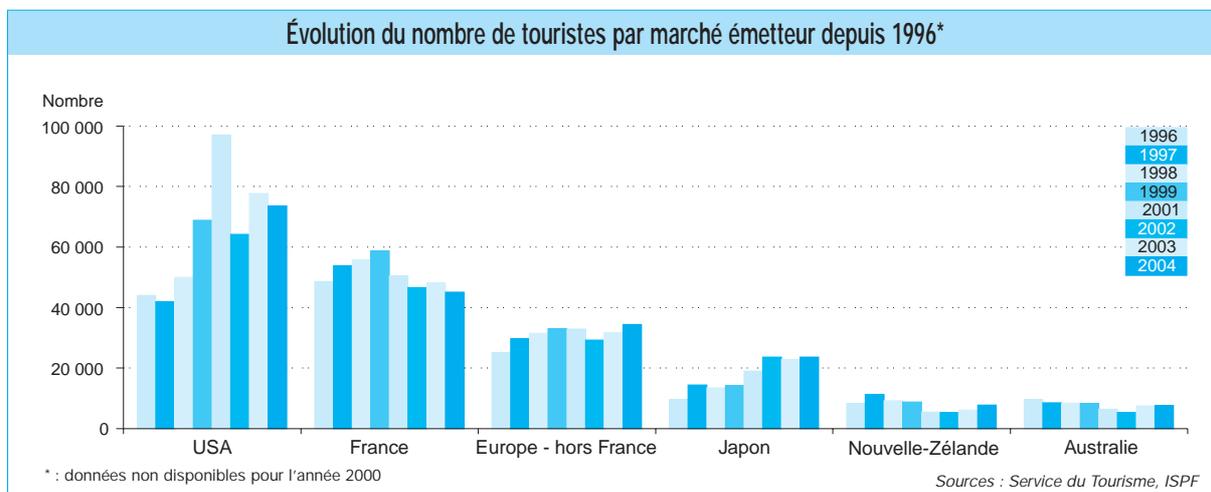
L'intérêt que semble de nouveau porter ces marchés historiques (près de 20 000 touristes en 1997) pour la Polynésie laisse espérer une croissance forte pour le futur en relation avec le développement des liaisons aériennes sur la région.

Du côté du CPH (Conseil des Professionnels de l'Hôtellerie), malgré des résultats en baisse par rapport à 2003 sur les deux derniers mois de l'année, le coefficient moyen de remplissage de l'ensemble des 14 grands hôtels adhérents a progressé de 3 points entre 2003 et 2004 passant de 62,2 % à 65,2 %.

Enfin au départ de l'aéroport international de Tahiti-Faa'a, le trafic a augmenté avec 308 446 passagers contre 292 892 en 2003 (+5,3 %) pour une offre en sièges de 488 698 places (+5 %). Les passagers en transit à l'aéroport sont également en hausse de 10,4 %. Les avions ont donc été remplis à hauteur de 71,4 % sur l'ensemble de l'année 2004, toutes compagnies aériennes confondues.

2. MARCHÉS ÉMETTEURS : DES AMÉRICAINS TOUJOURS TRÈS NOMBREUX

Les Américains restent les leaders du tourisme polynésien, avec 34,7 % du marché, contre 36,6 % en 2003. Cette clientèle, très friande des croisières a pu embarquer en 2004 à bord des navires suivants : M/S Paul Gauguin (160 cabines), Aranui III cargo-mixte (34 cabines), Tu Moana (40 cabines), Windstar (74 cabines) et Tahitian princess (342 cabines).



Le marché de la croisière (21,1 % des touristes) connaît un recul de 8,4 % de ses effectifs, soit 4 109 touristes. Un recul qui s'explique par une légère diminution de son taux de remplissage (79,3 % en 2004 contre 82,2 % en 2003) et surtout par l'absence en 2004 du Pacific Princess.

Les Français de métropole représentent toujours le deuxième marché du tourisme polynésien avec 45 069 touristes, soit une baisse de 3,4 %. Les Européens, quels qu'ils soient (Italiens, Allemands, Anglais, Suisses,...), sont aussi venus plus nombreux. Ils sont 2 748 de plus en 2004 (+8,7 % depuis 2003) avec une hausse significative du marché anglais (8 050 personnes, soit une hausse de 11,5 %) et italien (10 270 personnes, +11,7 %).

3. UNE ACTIVITÉ HÔTELIÈRE EN PROGRESSION

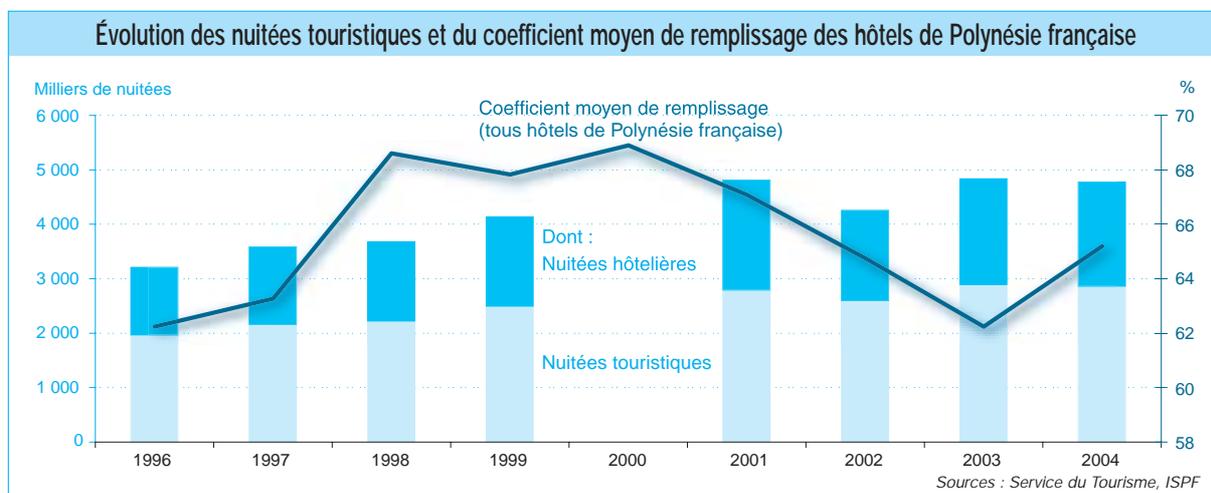
En 2004, un ensemble de 4 606 chambres sont disponibles sur les cinq archipels de la Polynésie française. Deux catégories bien distinctes se partagent le marché.

Tout d'abord, 49 hôtels classés proposent 3 326 chambres (contre 3 108 chambres en 2003), dont 1 259 sur Tahiti (1 053 en 2003), 942 sur Bora-Bora (contre 949 en 2003) et 641 sur Moorea (contre 646 en 2003).

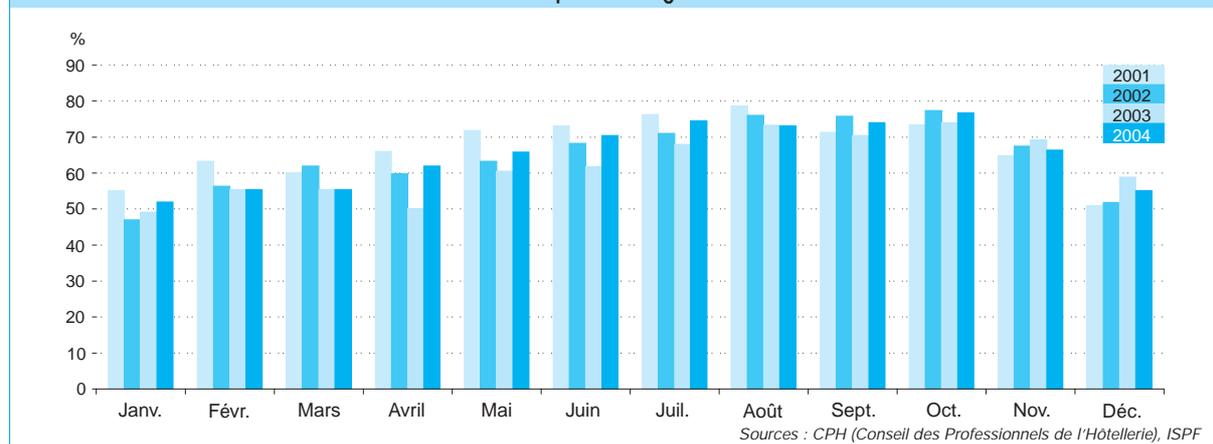
Parallèlement, 259 établissements classés « petite hôtellerie familiale » (contre 268 en 2003) disposent de 1 280 chambres (contre 1 410 en 2003), beaucoup plus dispersées géographiquement. Un quart d'entre elles sont aux Îles Du Vent, 34 % aux Îles Sous-Le-Vent, 25 % aux Tuamotu-Gambier, 11 % aux Marquises et le reste aux Australes (5 %).

Le Conseil des Professionnels de l'Hôtellerie, organisme qui représente 43,9 % du marché de l'hôtellerie classée en 2004 et regroupe 14 complexes hôteliers, affiche des résultats en hausse avec un taux d'occupation de 65,2 % (62,2 % en 2003) et, ce, malgré les deux derniers mois de l'année en retrait par rapport à la même période en 2003.

Au vu des résultats du CPH, les hôtels de l'île de Tahiti et de Bora-Bora ont connu une progression importante avec des taux passés respectivement de 70,5 % et



Taux d'occupation des grands hôtels



53,5 % en 2003 à 74,1 % et 58,8 % en 2004. L'île de Moorea présente des résultats plus contrastés avec un recul du remplissage de 65,7 % à 63,6 %.

Pour la petite hôtellerie il est difficile de connaître les taux d'occupation de façon précise puisqu'elle n'est pas soumise à la Redevance de Promotion Touristique, et n'a donc pas l'obligation de déclarer le nombre de ses nuitées. Davantage tournée vers une clientèle locale et/ou européenne liée au tourisme d'affinité, elle est relativement préservée des chocs externes.

4. LE TRAFIC AÉRIEN : OFFRE EN AUGMENTATION CONTINUE

Selon les données de l'aviation civile, le nombre de passagers¹ ayant emprunté les lignes internationales régulières au départ de Tahiti s'élève à 348 906 (soit +6 % depuis 2003). La prise en compte des vols non réguliers ayant acheminé les croisiéristes du paquebot Tahitian Princess en 2003 limite cette hausse à 1,5 %.

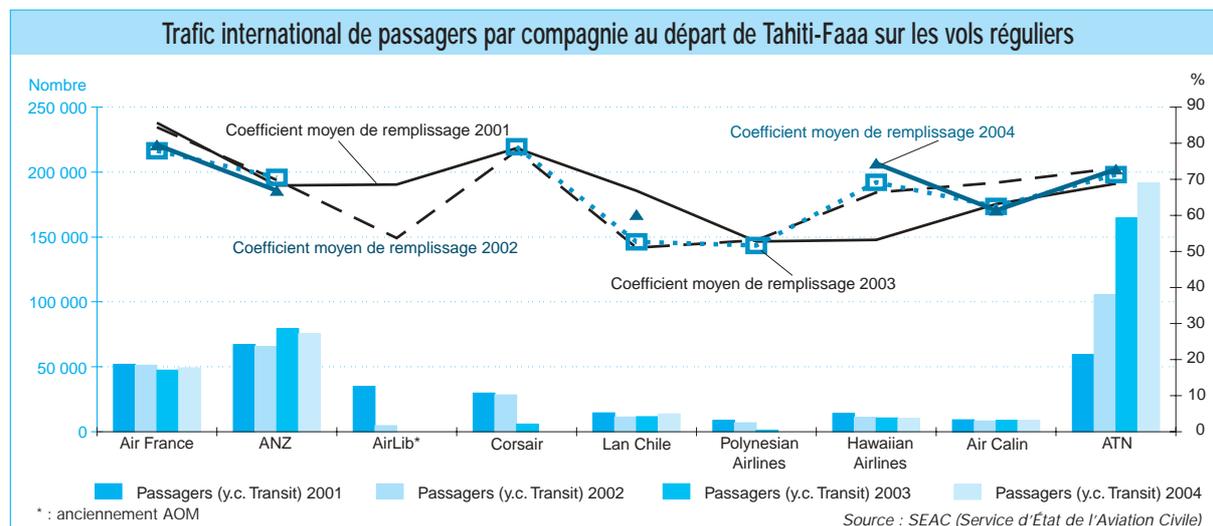
L'offre globale en sièges des compagnies aériennes régulières au départ de Tahiti-Faa'a a augmenté de 5,1 % (+23 784 places). Toutefois, de fortes disparités sont à souligner.

La compagnie internationale Air Tahiti Nui est responsable de la quasi-totalité de la hausse en offrant 32 426 fauteuils supplémentaires (soit une hausse de 14 %) suivie d'Air France (+916 fauteuils, soit +1,5 %). Les autres compagnies ont maintenu leur offre (Air New Zealand, +0,4 %) voire légèrement augmenté (Lan Chile, +3 % et Air Calin, +1,4 %) ou baissé (Hawaiian Airlines, -9,9 %).

En 2004, Air Tahiti Nui assure 54,9 % du trafic au départ de Tahiti (191 683 passagers) contre 50 % en 2003. Cette progression la place ainsi loin devant ses concurrents, Air New Zealand (21,6 % des passagers) et Air France (14,1 %).

La mise en exploitation d'un nouvel Airbus A340-300 en juillet 2005 devrait contribuer à l'élargissement de son réseau.

¹ Les statistiques de l'aviation civile permettent de connaître le nombre de passagers qui fréquentent l'aéroport international de Tahiti-Faa'a. Au regard d'une escale, le terme « passager » désigne toute personne qui embarque ou qui débarque. Aussi, pour éviter toute confusion dans les chiffres, précisons que notre étude ne concerne que les passagers qui embarquent à Tahiti-Faa'a.



5. PERSPECTIVE DU MARCHÉ ET SA PROMOTION

Après une année 2004 en demi teinte pour le tourisme polynésien, 2005 s'annonce comme l'année de tous les défis avec l'ouverture de nouvelles lignes sur les deux hémisphères (New York et Sydney). L'objectif affiché par le gouvernement est d'atteindre 300 000 touristes en Polynésie fin 2007.

Pour y arriver le GIE Tahiti Tourisme qui assure la promotion de la Polynésie sur les marchés extérieurs dispose d'un budget alimenté principalement par une subvention du pays et la taxe de redevance touristique. En 2004, 72 % de ce budget, qui s'élevait à 1,7 milliard, est consommé par les délégations extérieures.

Les missions du GIE peuvent se décliner en sept actions :

- ▶ la promotion de la destination sur toute l'année en insistant sur la basse saison (novembre-mars) ;
- ▶ faire de Tahiti une destination à part entière pour inciter les touristes à y séjourner plus longtemps ;
- ▶ promouvoir Huahine, Rangiroa, Raiatea, Tahaa, Tikehau, Fakarava, Manihi, et les Iles Marquises en tant que paradis cachés pour une meilleure répartition des touristes sur l'ensemble des îles ;
- ▶ s'appuyer sur l'attraction qu'exercent Bora-Bora et Moorea pour en faire de véritables icônes ;
- ▶ renforcer les actions de relations publiques sur les marchés pour une meilleure visibilité de la destination : opération Mai Ra I Tahiti ;
- ▶ développer une meilleure cohésion de groupe pour renforcer l'impact des campagnes de promotion (l'une des recommandations de l'audit débuté en 2003) ;
- ▶ développer et mettre en œuvre une politique promotionnelle plus agressive grâce à de nouvelles stratégies orientées résultat/vente.

La réalisation de ces missions s'est traduite par les actions de promotion suivantes en 2004 :

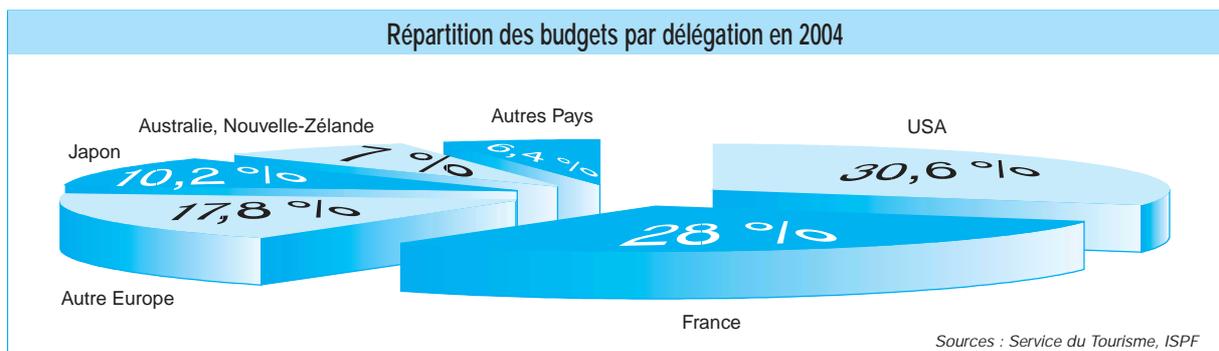
- ▶ supports matériels : diffusion de près de 900 000 brochures ou supports électroniques (dont 30 000 CD-ROM) distribués à travers le monde par Tahiti Tourisme

(Travel Planner en français, anglais, espagnol, italien, allemand, posters,...)

1 718 000 personnes environ ont visité les différents sites Internet du siège et des représentations : Allemagne, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Australie, Espagne (depuis avril 2004), France, Italie, Japon et Nouvelle-Zélande. Les sites Internet pour l'Asie et le Royaume-Uni sont en cours de réalisation ;

- ▶ promotion :
Salons internationaux : Tahiti Tourisme a participé à 158 salons grand public et professionnels.
Séminaires de formation des agents de voyage : 178 événements ont été organisés à travers le monde.
- ▶ relations publiques et presse :
Le GIE a accueilli 1 765 personnes dont 719 agents de voyage et 867 journalistes (2 956 articles et reportages dans la presse professionnelle et grand public ; 932 insertions publicitaires dans les magazines et quotidiens internationaux). Ces visites permettent une publicité gratuite qui peut être évaluée à plus de 2 milliards de F.CFP en 2003 sur nos marchés prioritaires :
 - Amérique du Nord : 918 958 400 F.CFP ;
 - Japon : 750 000 000 F.CFP ;
 - France : 402 392 550 F.CFP.

Les projets mis en place en 2004 éclairés par les premiers acquis des différentes missions d'évaluation ont permis de développer une nouvelle stratégie de communication et une réforme globale de Tahiti Tourisme qui se traduit dans le plan de communication 2005/2020. Son but est de coordonner campagnes « image », campagnes « produit » et actions de Relations Publiques en cohérence avec les moyens du groupement et de ses partenaires. Ce plan devrait permettre d'atteindre le but visé de 300 000 touristes en 2007.



Commerce extérieur

En 2004, la balance commerciale est moins déficitaire sous l'effet conjugué de la meilleure santé des exportations locales et de la forte baisse des importations. Le redressement de l'activité perlière ainsi que le dynamisme du nono et de la vanille expliquent la progression des exportations locales. À l'inverse, le moindre volume d'importations exceptionnelles en biens d'équipement a pour effet d'alléger la facture des importations civiles qui reste stable par rapport à 2003, exception faite des derniers achats d'avions et de bateaux.

1. UNE BALANCE COMMERCIALE UN PEU MOINS DÉFICITAIRE

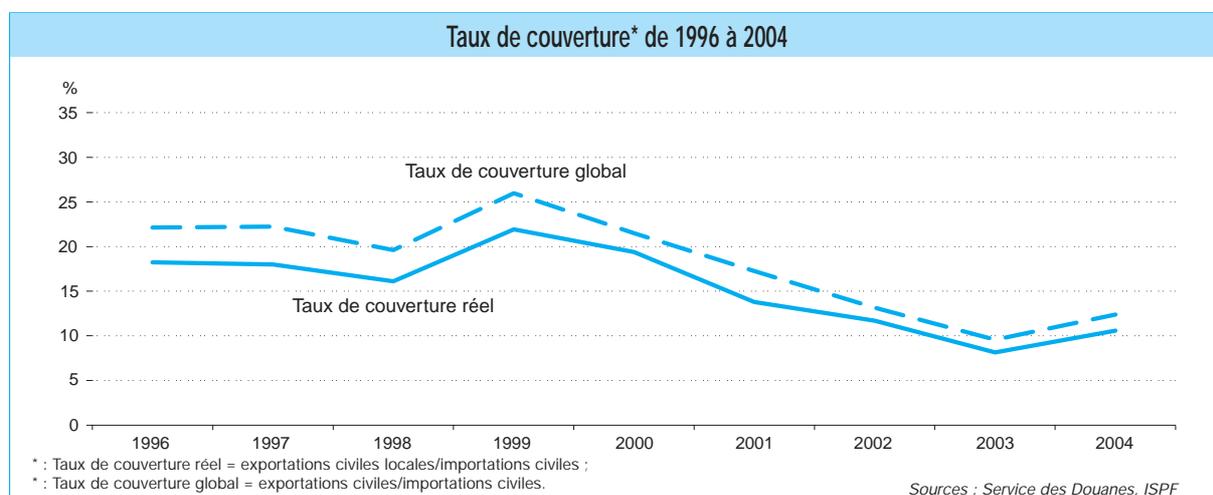
Pour l'année 2004, le déficit commercial de la Polynésie française s'élève à plus de 127 milliards de F.CFP alors qu'il avait atteint 151,6 milliards en 2003, soit une baisse de près de 16 %.

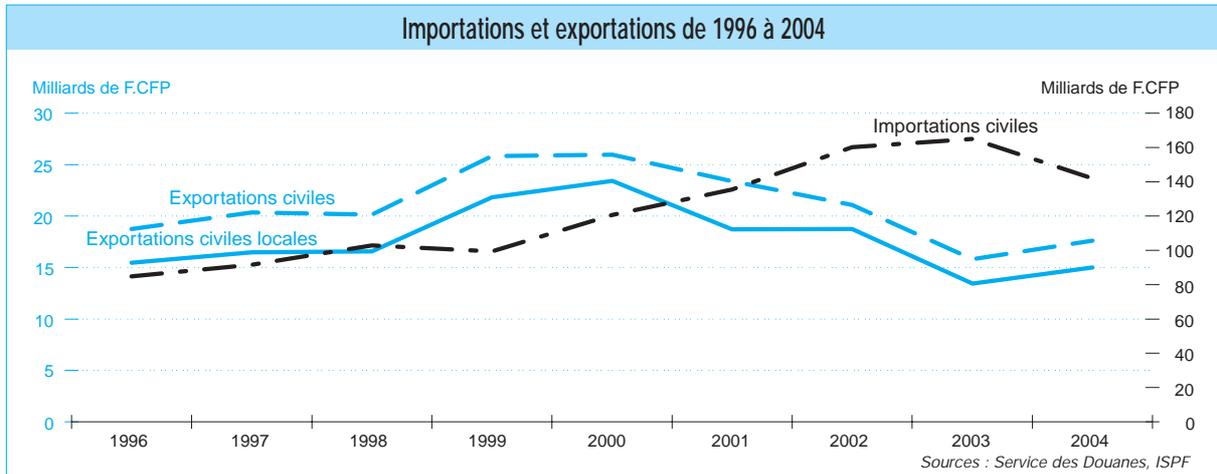
Cette amélioration de la balance commerciale résulte d'un allègement de la facture des importations civiles conjuguée à une amélioration des recettes à l'exportation des produits locaux. Le montant des importations civiles dépasse les 142 milliards de F.CFP. Il diminue de 14 % par rapport à 2003. Hors importations exceptionnelles en biens d'équipement (essentiellement des bateaux et des avions), la facture est stable.

Parallèlement, après une diminution en 2003, les exportations locales se reprennent en 2004, notamment grâce à une amélioration de la situation de la perle (77 % des exportations). Les ventes à l'export totalisent plus de 15 milliards de F.CFP de recettes contre 13 milliards l'année précédente. Cette année, les exportations polynésiennes couvrent 10,6 % des importations civiles. Le taux de couverture était de 8,1 % en 2003.

2. IMPORTATIONS EN BAISSÉ

La valeur des importations polynésiennes se chiffre à 144,6 milliards de F.CFP. Les importations civiles sont en baisse de 14 %, à 142 milliards. Les importations militaires représentent désormais moins de 2 % et ont diminué de 5,4 % en un an.

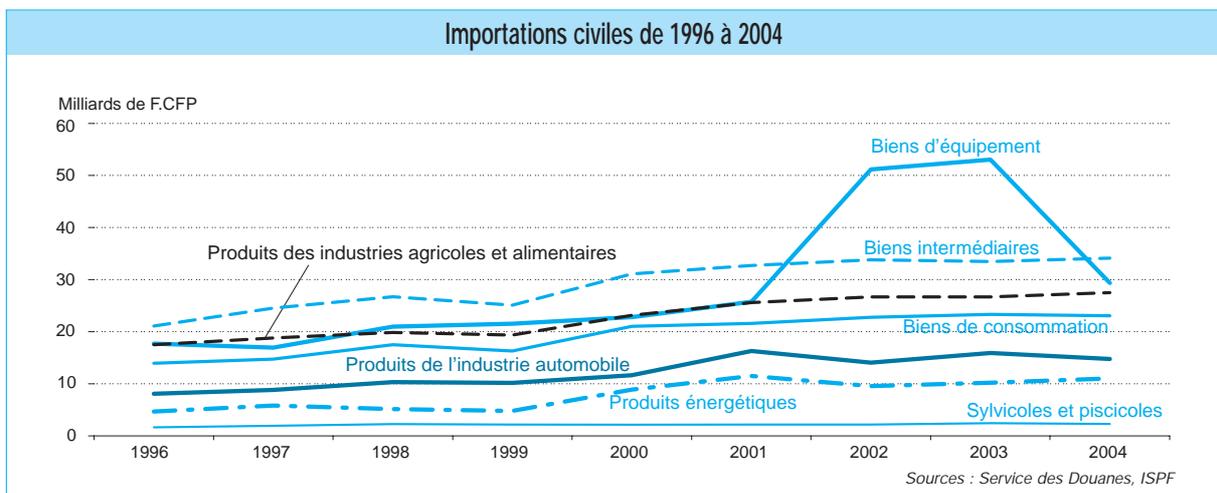




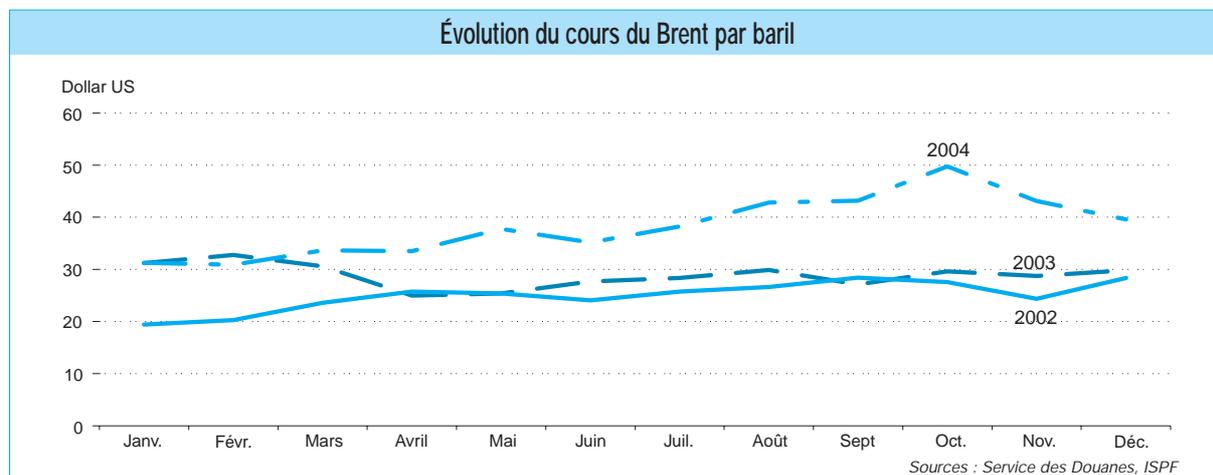
Le niveau des importations civiles en 2004 est beaucoup moins élevé que l'année précédente. Après avoir atteint 165 milliards de F.CFP en 2003, la facture a diminué de près de 14 %. L'importance des importations exceptionnelles en 2003 est à l'origine de cette évolution : le montant consacré à l'achat d'avions et de bateaux s'est en effet élevé à plus de 28 milliards contre seulement 5 milliards en 2004. Hors achats exceptionnels, les importations restent stables.

Le principal pays fournisseur demeure la France avec un poids de 35 % dans la facture d'approvisionnement, cependant sa facture se réduit de près de 20 milliards, essentiellement en raison de la baisse des importations en biens d'équipement (-18 milliards par rapport à 2003). Elle devance les États-Unis et l'Australie qui vendent pour 13 milliards de F.CFP chacun à la Polynésie. La Nouvelle-Zélande (8 %) arrive en quatrième position et augmente sa facture de 264 millions de F.CFP. Les importations en provenance de Singapour ont connu une forte hausse au cours de l'année (3,8 milliards de plus par rapport à 2003), évolution liée au changement de fournisseur pour les achats en produits énergétiques.

Les importations exceptionnelles s'étant réduites, les biens intermédiaires redeviennent le premier poste des importations (24 % du total, soit 34 milliards de F.CFP).



Évolution du cours du Brent par baril



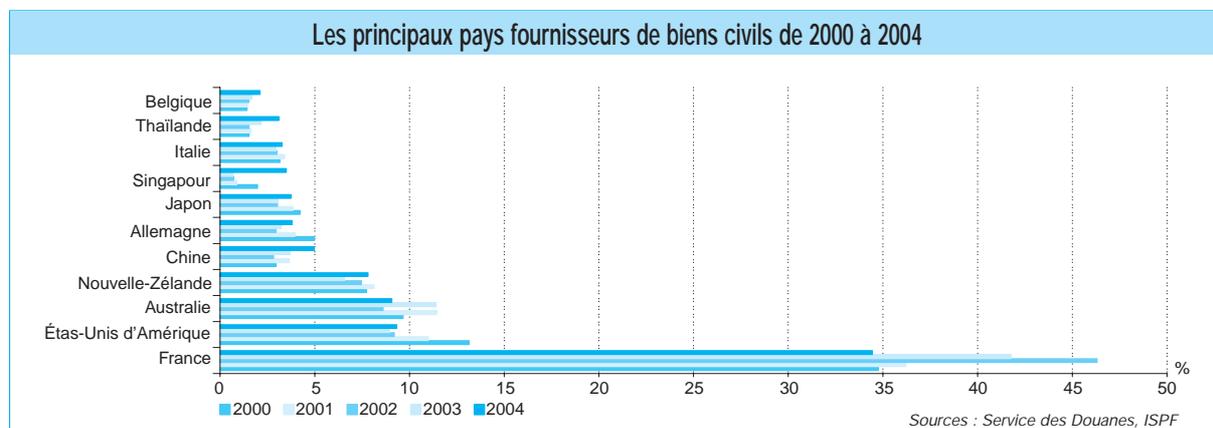
Viennent ensuite les biens d'équipement (20,7 %), les produits des industries agricoles et alimentaires (19,3 %), les biens de consommation (16,2 %), les produits de l'industrie automobile (10,4 %), les biens énergétiques (7,8 %) et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles (1,6 %).

Les importations de biens intermédiaires, indicateurs de l'activité industrielle, ont progressé de 2 % par rapport à 2003 (34,1 milliards de F.CFP contre 33,4 milliards en 2003).

Le ciment, matériau importé en grande quantité, a toujours progressé depuis 2001, mise à part une légère variation de -0,3 % en 2003. En 2004, il atteint le haut niveau de 151 540 tonnes. À l'inverse, le bitume et le verre subissent une baisse annuelle de l'ordre de -27,1 % et -13 %. En 2004, les principaux travaux en bâtiment résultent de la continuité voire de la finalisation d'opérations commencées les années précédentes.

Ils intéressent l'équipement scolaire (le lycée hôtelier de Punaauia, le chantier de l'IUFM ainsi que la rénovation et la construction de bâtiments scolaires) et l'équipement sanitaire avec la construction du nouveau centre hospitalier de Pirae.

Les principaux pays fournisseurs de biens civils de 2000 à 2004



Dans le domaine des travaux publics, les matériaux importés ont également servi aux travaux d'infrastructures (les travaux de voirie, d'aménagements urbains), au développement du port autonome de Papeete et du port de Faratea ainsi qu'à des travaux aéroportuaires à Faa'a.

Les importations de biens d'équipement, après une année 2003 marquée par d'importants investissements essentiellement dans le secteur du transport et de la pêche pour un montant de plus de 28 milliards de F.CFP, ont marqué le pas en 2004. Le montant total de la facture dépasse de peu les 29 milliards de F.CFP alors qu'il avait atteint 53 milliards de F.CFP en 2003, soit une baisse de 45 % en valeur et 24 % en volume. Au cours de l'année, dans le domaine du transport 4,7 milliards de F.CFP sont dépensés (contre 27 milliards en 2003), ils concernent : les deux nouveaux ATR 42-500 d'Air Tahiti, le bateau Tahiti Nui II du GIP, un nouvel Aremiti, deux bateaux pour le transport de personnes et de marchandises et un nouveau bateau de croisière. Côté pêche, six bateaux de pêche sont achetés pour un montant total de 341 millions de F.CFP contre 1,3 milliard un an plus tôt.

En matière de consommation, les importations de produits alimentaires, après être restés stables en 2003, ont augmenté pour dépasser les 27,4 milliards de F.CFP (+3 %). Cette évolution est liée à une hausse de 3 % des volumes importés et elle suit également l'augmentation du cours du dollar néo-zélandais de près de 4 %.

Les autres produits de consommation (produits pharmaceutiques, équipements électriques, meubles, vêtements...) sont en légère baisse (-1,2 %) pour un volume en hausse de 5 %. La facture s'élève à un peu plus de 23 milliards de F.CFP. Les produits pharmaceutiques, provenant principalement de France, occupent de nouveau la plus grande part des dépenses (5 milliards de F.CFP). Viennent ensuite les machines, appareils et matériels électriques (2,9 milliards de F.CFP), suivis des meubles pour une facture de 2,1 milliards de F.CFP puis l'habillement (1,6 milliard de F.CFP).

Après une année 2003 plutôt dynamique, les importations de produits de l'automobile se réduisent de 7,3 % pour un volume également en baisse de 3,2 %. Les Polynésiens ont acheté un peu moins de 7 200 véhicules neufs en 2004 contre près de 8 000 nouveaux véhicules mis en circulation en 2003.

Après une hausse de 7 % en 2003, l'évolution en valeur des produits énergétiques importés est de nouveau affectée par la persistance des prix élevés du baril de Brent sur le marché mondial (38,2 \$US le baril en moyenne sur l'année 2004, soit +32,4 % par rapport à 2003) pour un volume importé quasiment stable (+0,3 %).

Au cours de l'année, le marché du Brent a été très tendu et les prix ont augmenté de manière très forte (la plus forte progression enregistrée depuis le début des années 1980). Cette hausse s'explique notamment par le dynamisme de l'économie chinoise et l'émergence de pays nouvellement industrialisés qui tendent à augmenter leur consommation d'énergie. L'autre facteur explicatif est l'amélioration des conditions économiques pour d'autres pays et en particulier les États-Unis (tension au niveau des stocks de réserve nationaux et un investissement insuffisant dans les capacités de raffinage).

Les tendances des cours du pétrole en 2003-2004 ont également été fortement marquées par les tensions géopolitiques observées dans divers pays ou régions du monde comme le Venezuela, Nigéria, Moyen-Orient, l'affaire Ioukos en Russie, etc.

3. REPRISE DES EXPORTATIONS LOCALES

Les ventes des produits locaux à l'étranger se reprennent en 2004 après les résultats plutôt décevants de l'année précédente. En effet les recettes ont progressé de près de 1,6 milliard de F.CFP par rapport à 2003, atteignant 15 milliards de F.CFP pour un volume en hausse de 18 %. Une fois de plus l'état de santé de la perle noire de Tahiti, participant à hauteur de 72 % dans les ventes de produits polynésiens a déterminé l'évolution globale des exportations locales.

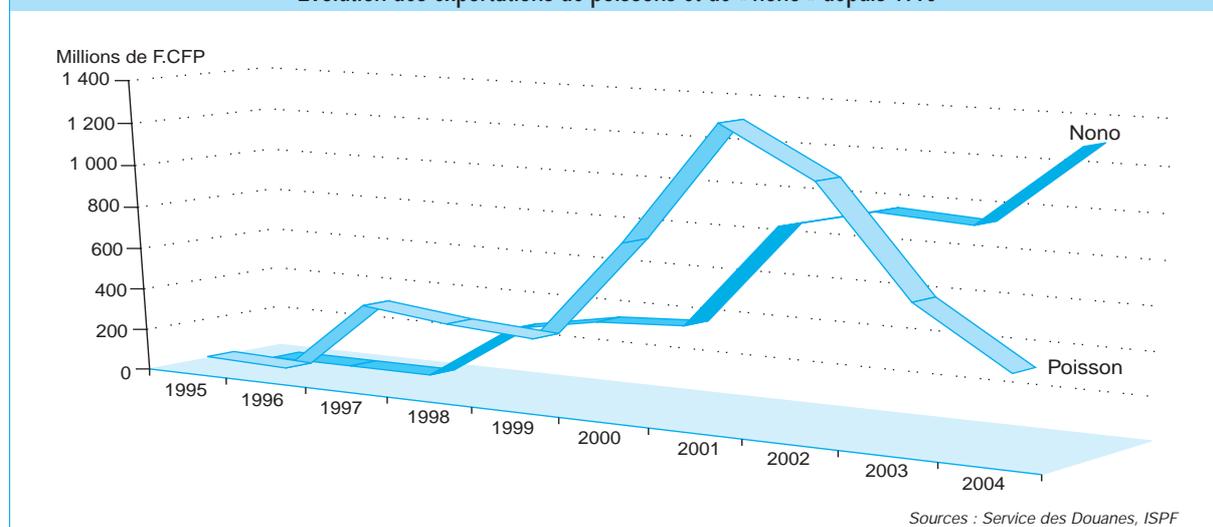
une année de redressement pour la perle...

Après avoir connu une année 2003 très difficile (surproduction, baisse de qualité, conjoncture internationale peu favorable : SRAS, baisse du dollar et du yen, concurrence croissante des perles de Chine, d'Indonésie et d'Australie), le secteur de la perliculture voit en 2004 un début de redressement.

Les recettes de la perle noire de Tahiti, représentant 97 % des exportations de produits perliers, augmentent de 7,2 %, enrayant la chute de 2003. Les ventes ont rapporté près de 11 milliards de F.CFP pour un volume en baisse de plus de 12 % à 8,8 tonnes. Le nombre de perles vendues à l'étranger est passé de 6,6 millions à 5,3 millions en un an. Ainsi le poids moyen unitaire des perles progresse à 1,7 gramme contre 1,5 gramme en 2003. Le prix moyen annuel de la perle de culture brute, toutes qualités et formes confondues, connaît une croissance de 22 % pour s'établir à 1 235 F.CFP, signe d'une amélioration progressive de la qualité de la perle par rapport aux volumes vendus. Depuis 1998, il n'avait cessé de chuter pour finir à un peu plus de 1 000 F.CFP en 2003.

Parallèlement les ouvrages de perles, malgré leur faible poids (1,4 % de la valeur totale des ventes de produits perliers) ont rapporté au fenua 157 millions de F.CFP, résultat en hausse de 32 %. Cette amélioration est à rapprocher de la mise en œuvre du dispositif d'aide au soutien de l'activité de fabrication d'ouvrages en perles fines ou de culture destinés à l'exportation, notamment à travers le régime d'entreprises franches.

Évolution des exportations de poissons et de « nono » depuis 1995



la pêche, toujours en difficulté en 2004...

Le secteur de la pêche est toujours victime de la rareté de la ressource dans les eaux polynésiennes. En particulier, l'absence de thonidés (germons, thon obèse) constituant l'essentiel des marchés d'exportation est fortement préjudiciable. La production est encore plus faible cette année : près de 7 300 tonnes soit une baisse de 13 % par rapport à 2003. L'activité à l'export est doublement en difficulté avec, en parallèle à cette faiblesse de la production, une parité avec le dollar défavorable, et un marché local sous approvisionné et plus rémunérateur. Les ventes à l'export ont rapporté seulement 393 millions de F.CFP en 2004 contre 656 millions en 2003 (-40 %) et 1,1 milliard de F.CFP en 2002 (-66 %), pour des volumes également en baisse à 772 tonnes contre 1 210 en 2003 (-36 %) et 1 923 tonnes en 2002 (-60 %).

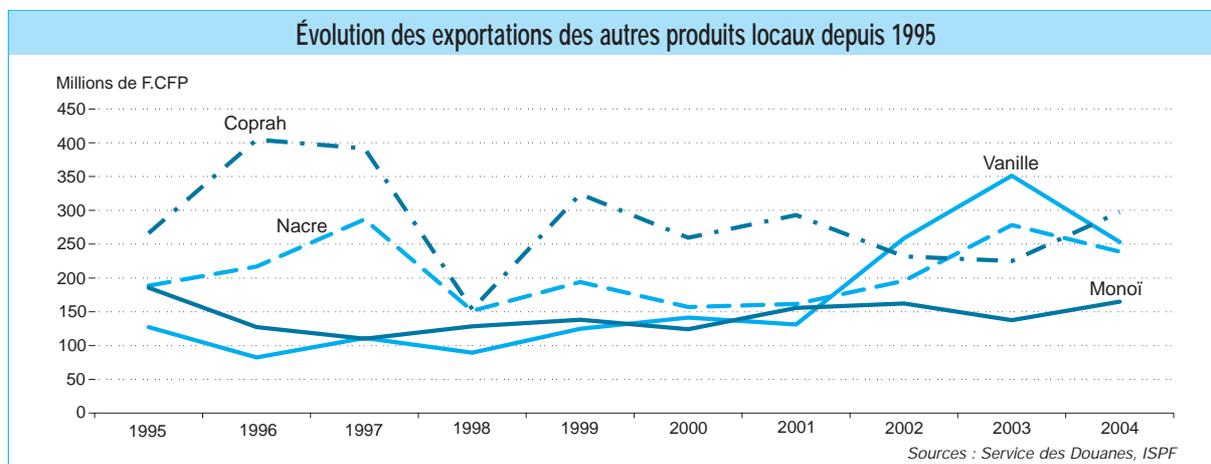
le nono retrouve son dynamisme...

Après s'être quelque peu essouffé en 2003, le secteur du nono repart de plus belle en 2004. Les recettes à l'exportation passent de 935 millions de F.CFP en 2003 à près de 1,3 milliard de F.CFP en 2004 (+39 %) pour 6 042 tonnes de produits exportés (+46 %).

Les ventes de purée de nono ont dépassé les 5 000 tonnes pour un chiffre d'affaires en progression de 35 % à plus de 972 millions de F.CFP. Il n'y a pas eu cette année encore de diversification dans la clientèle importatrice de ce produit. La quasi-totalité (970 millions de F.CFP) est à destination des États-Unis à travers la société Morinda. Le jus de nono voit aussi ses recettes progresser de 51 % à 326 millions de F.CFP. Il est aussi plus présent dans le total des recettes puisqu'il en représente 25 % contre 23 % un an plus tôt. Ses principaux clients sont à nouveau le marché américain pour 45 % du total des ventes, l'Asie pour 29 % avec le Japon en particulier (66 millions de F.CFP, soit 20%). L'Europe représente 21 % avec deux pays essentiellement : France et Allemagne. L'Océanie ferme la marche avec 5 % quasi-exclusivement à destination de l'Australie pour 14 millions de F.CFP.

vanille prix record en 2004...

Les difficultés de production rencontrées en 2003 par l'île de Madagascar, premier producteur de vanille, ont permis à la vanille tahitienne, de profiter de la hausse du prix mondial de vente du kilo de vanille préparée. En 2004, le prix moyen annuel au kilo exporté de la vanille tahitienne atteint le chiffre record de 32 451 F.CFP, avec des



pics situés au-delà de 38 000 F.CFP en début d'année. Les professionnels se trouvent confrontés à des problèmes d'écoulement de stocks du fait du cours très élevé de leur produit. En 2004, les ventes ont rapporté près de 253 millions de F.CFP contre 351 millions en 2003 (-28 %).

Cette filière est en pleine mutation et après plusieurs décennies de purgatoire où la production annuelle avait atteint des niveaux planchers inférieurs à la tonne à la fin des années 80, les mesures mises en place pour encadrer et valoriser l'activité commencent à porter leurs fruits (actions de formation pour favoriser le savoir faire et les connaissances techniques, contrôle de la qualité, promotion vis-à-vis des marchés extérieurs, protection juridique du label, subventions pour la modernisation des techniques de production, ...).

Toutefois, la production de vanille bourbon malgache ayant retrouvé son rythme de croisière, la vanilla tahitensis doit à nouveau trouver ses marques. Le positionnement sur les marchés haut de gamme paraît incontournable pour autoriser des prix de vente suffisamment attractifs dans une activité où le retour d'investissement n'est pas immédiat.

monoi et coprah retrouvent des niveaux satisfaisants...

Tous conditionnements confondus, 261 tonnes de monoi ont été acheminées vers l'étranger contre 201 tonnes en 2003, soit une progression de 29 %, pour des recettes de près de 165 millions de F.CFP (+20 %). La France, principal client, a contribué à cette évolution en augmentant ses achats de 32 % par rapport à 2003.

Le monoi en vrac reste le produit le plus prisé, il améliore son résultat de 27 % par rapport à 2003. Ce dernier représente 83 % des recettes engendrées par les exportations de monoi et 80 % en 2003. Le monoi conditionné ainsi que les préparations antisolaires ont vu leur chiffre d'affaires diminuer respectivement de 6 % et de 97 %.

Les exportations de coprah ont rapporté près de 298 millions de F.CFP, soit une progression de 32 % par rapport à 2003. Ce résultat est très satisfaisant relativement aux deux dernières années, avec un prix moyen au kilo de 55 F.CFP en augmentation de 22 % par rapport à celui de 2003. La Belgique, principal client de cette matière première pour la fabrication de ses savoureux chocolats, a cette année encore fait progresser ses achats de 21 % par rapport à 2003.

des nacres très exportées en volume mais en perte de vitesse en valeur...

Les coquilles de nacres (*pinctada margaritifera*) ont rapporté un peu moins qu'en 2003, le volume exporté étant aussi un peu inférieur, 1 826 tonnes contre 1 943 tonnes en 2003. En valeur, les recettes s'établissent à 239 millions de F.CFP contre 278 millions de F.CFP un an plus tôt, soit un prix moyen au kilo qui ne cesse de diminuer : 131 F.CFP contre 143 F.CFP, d'où une variation annuelle négative de 9 %. Les principaux pays clients se situent en Asie, la Chine (93 millions de F.CFP), Hong Kong (45 millions de F.CFP) et le Japon (30 millions de F.CFP) formant le trio de tête.

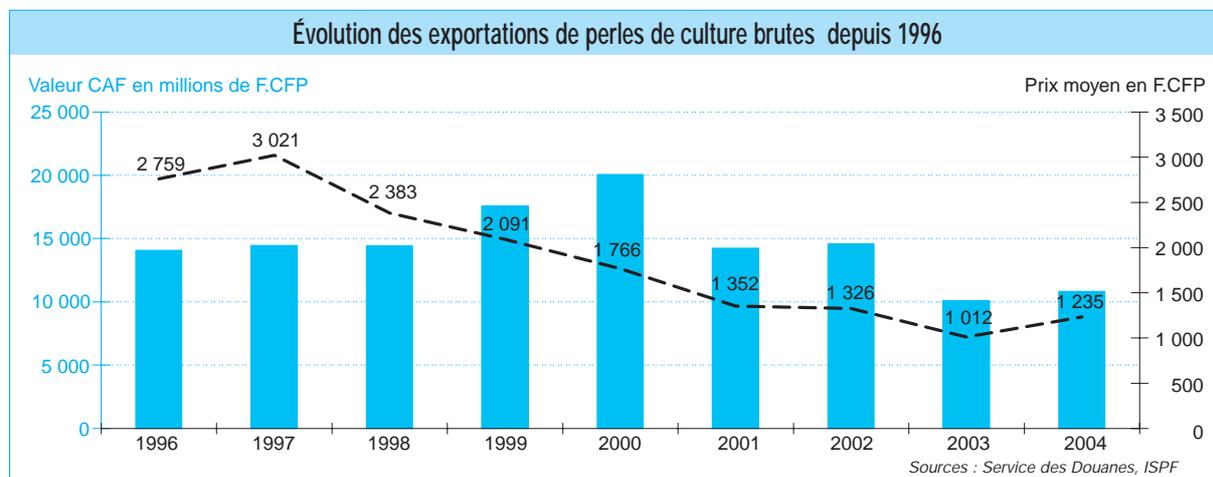
Une conjoncture plus favorable du marché mondial, une meilleure gestion de l'offre par les professionnels polynésiens et les premiers effets des mesures mises en œuvre pour structurer l'activité ont permis un début de redressement de la perliculture en 2004. Les ventes de perles de culture brutes à l'export ont rapporté un peu plus qu'en 2003, notamment grâce à une revalorisation progressive du prix à l'export. Le volume des perles vendues à l'étranger est en baisse, ce qui traduirait l'effort de lutte contre la surproduction et les produits de faible qualité. La chute du prix moyen de la perle, amorcée depuis dix ans, a convaincu l'ensemble des professionnels de la nécessité d'un contrôle plus rigoureux de la profession.

1. 2004 : ANNÉE DE REDRESSEMENT POUR LA PERLE

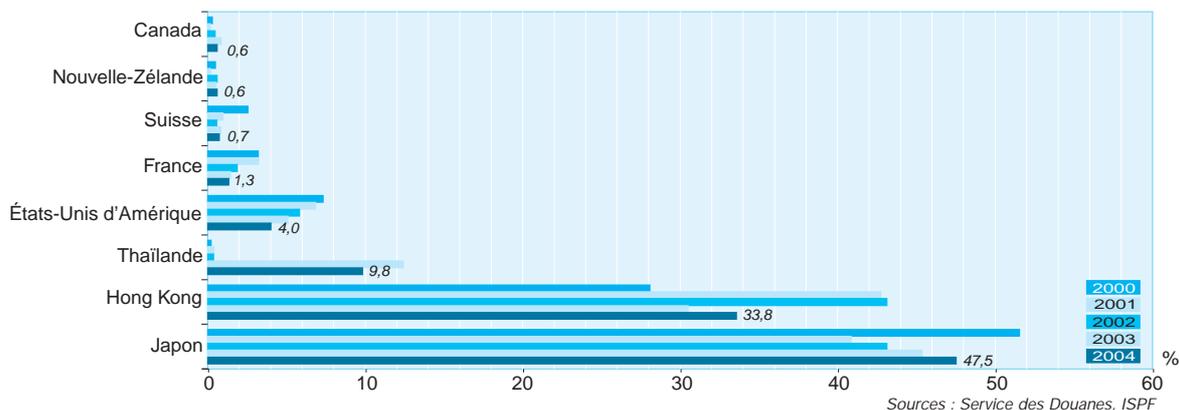
Le secteur perlicole, qui avait particulièrement fait grise mine en 2003, a tenté d'enrayer la crise en 2004. Avec une part de 72 % dans les recettes des exportations locales, la perle de culture brute reste le produit phare des ventes à l'extérieur. Les recettes globales générées progressent de 7 % en valeur. Elles ont rapporté 10,8 milliards de F.CFP contre 10,1 milliards un an plus tôt.

En 2004, 5,3 millions de perles se sont vendues à l'extérieur, chiffre en forte diminution par rapport à 2003 (-20 %, 1 327 000 perles en moins). Selon le service de la perliculture, cette évolution est liée à une baisse de la production résultant d'un contrôle accru de l'activité (multiplication des contrôles sur le terrain des concessions maritimes, contrôle de la qualité des perles aspect visuel et minimum de 0,8 mm de couche nacrière...). Le tonnage se réduit également et descend sous la barre des 9 tonnes (-12 %) contre près de 10 tonnes en 2003. Les perles vendues à l'étranger pèsent en moyenne 1,7 gramme contre 1,5 un an plutôt.

Le prix moyen au gramme de la perle de culture brute à l'export, toutes qualités et tailles confondues, qui n'avait cessé de chuter de 1998 à 2003 (2 383 F.CFP à 1 012 F.CFP), remonte à 1 235 F.CFP en 2004, soit une croissance de près de 22 %, signe d'une amélioration progressive de la qualité de la perle par rapport aux volumes vendus.



Évolution des parts de marché des principaux pays acheteurs de perles de culture brutes de Tahiti depuis 2000



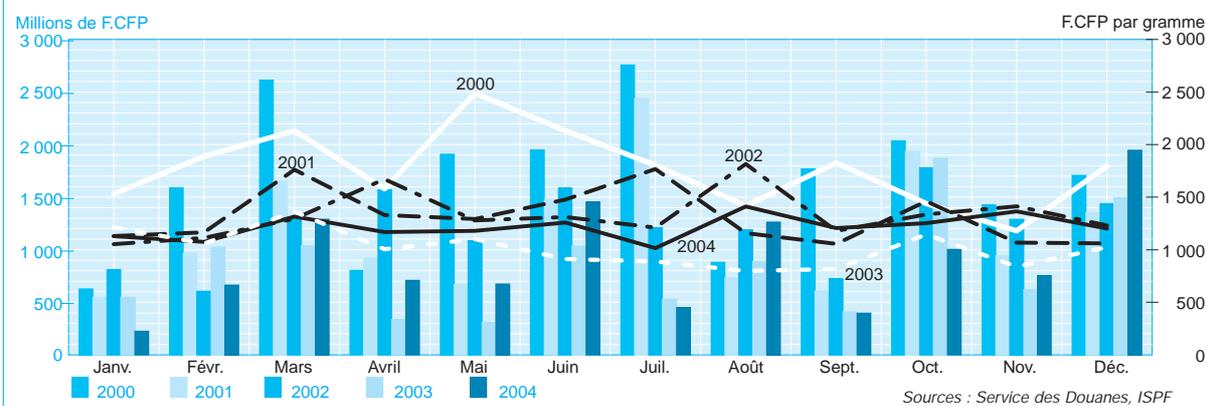
Les perles de culture travaillées, c'est-à-dire, les perles qui ont été percées, ou meulées, ou encore sciées et qui peuvent être enfilées pour le transport mais sans avoir été assorties par tailles, qualités ou nuances, se reprennent en 2004 et dépassent les 50 millions de F.CFP après avoir rapporté seulement 30 millions de F.CFP en 2003.

Les recettes d'ouvrages de perles fines ou de culture, malgré leur faible poids (1,4 % de la valeur totale des ventes de produits perliers), ont procuré près de 157 millions de F.CFP au fenua contre 119 millions en 2003 (+32 %). Ce bon résultat est à rapprocher de la mise en oeuvre du dispositif d'aide au soutien de l'activité de fabrication d'ouvrages en perles fines ou de culture destinés à l'exportation, notamment à travers le régime d'entreprises franches.

2. MARCHÉS DESTINATAIRES INCHANGÉS

Les pays asiatiques se partagent la majorité de la valeur des exportations de perles polynésiennes. Le Japon conserve la première place avec une part de marché stable (48 %, soit 5,2 milliards de F.CFP).

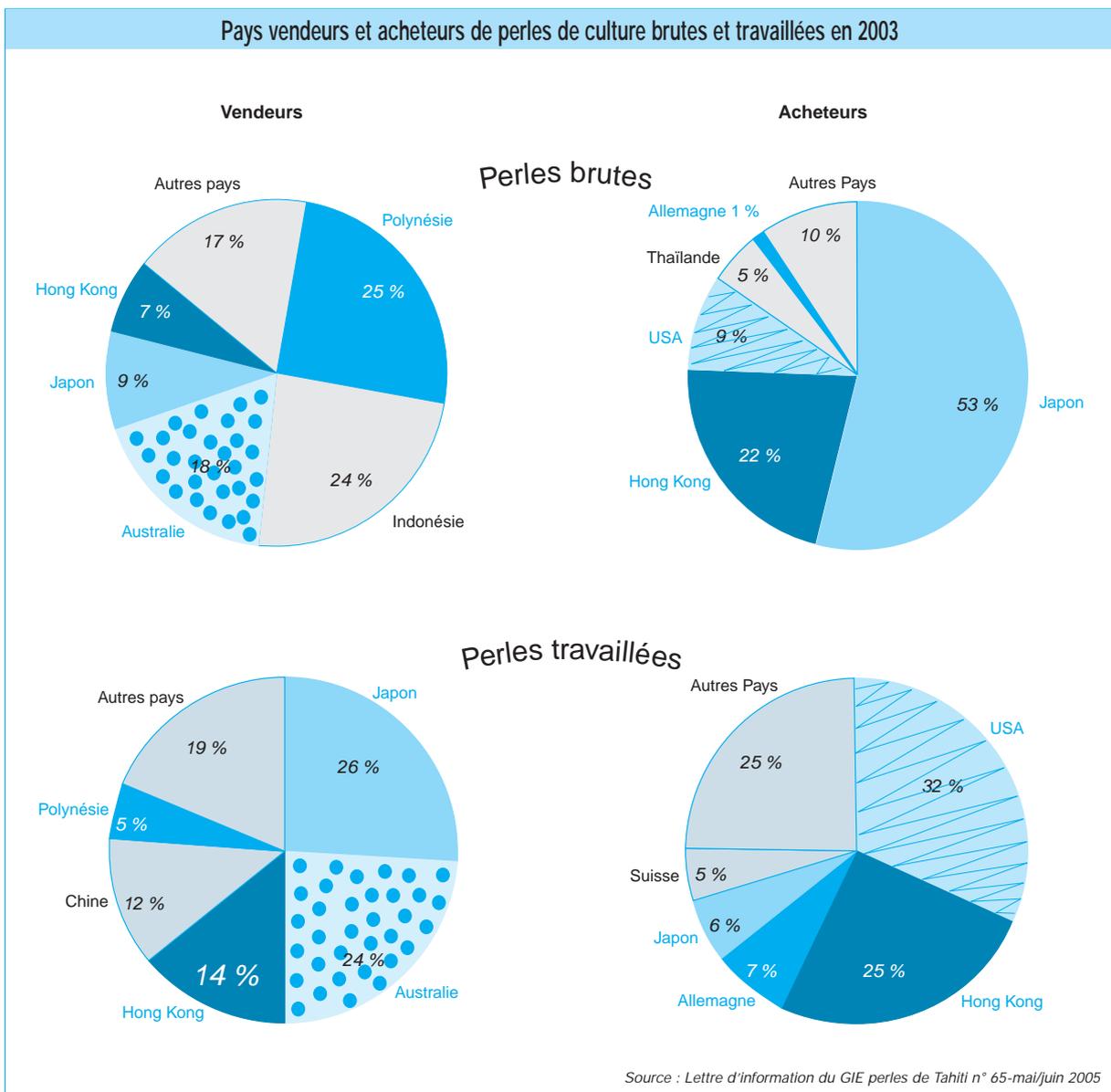
Évolution des exportations de perles de culture brutes et leur prix unitaire au gramme



Hong Kong acquiert un tiers des perles brutes en valeur, ce qui représente un chiffre d'affaires de 3,6 milliards de F.CFP (+18 % d'augmentation en valeur sur un an).

La Thaïlande, qui a fait une entrée remarquable dans le tableau des principaux acheteurs en 2003 en se plaçant directement à la troisième place, reste au même rang en 2004 avec près de 10 % de part de marché (1,065 milliard de F.CFP). Cependant elle a réduit ses achats de 15 % en valeur par rapport à 2003.

Les États-Unis demeurent à la quatrième place. Ils représentent 4 % de part de marché mais, leur facture ne cesse de décroître depuis 1997 où elle dépassait les 2,5 milliards de F.CFP, atteignant seulement 435 millions de F.CFP en 2004.



La diminution des achats des États-Unis peut s'expliquer par la faiblesse du dollar qui rend les produits locaux plus onéreux mais également par une demande qui serait plus ciblée sur des perles travaillées. La France, a elle aussi vu sa facture diminuer à 145 millions de F.CFP (-2,2 % sur un an). Elle représente désormais 1,3 % de part de marché contre 1,5 % un an plus tôt.

En queue de peloton, la Suisse et la Nouvelle-Zélande devancent le Canada. Ils achètent respectivement pour 66, 65 et 53 millions de F.CFP de perles noires de Tahiti. Les huit pays précités représentent 98 % des exportations de perles de culture brutes de Tahiti.

Selon les chiffres 2003 du centre Français du Commerce Extérieur, publiés dans la lettre bimestrielle du GIE Perles de Tahiti n° 65 de mai/juin 2005, qui précisent la répartition par vendeurs et acheteurs selon le type de perles (perles brutes, perles travaillées et les ouvrages en perles), le négoce international de perles de culture brutes génère un chiffre d'affaires de 419 millions de dollars US, soit 44 milliards de F.CFP.

La Polynésie française reste leader mondial des exportations de perles brutes en 2003 avec un léger retrait par rapport à 2002 (soit 25 % de part de marché en 2003 contre 26 % un an plus tôt). L'Indonésie, qui arrive en seconde position, talonne de très près la Polynésie avec 24 %, soit deux points de mieux qu'en 2002.

Le premier acheteur de perles brutes au monde est une fois de plus le Japon qui achète pour 225 millions de dollars US (53 % de la valeur totale des ventes de perles brutes), il est suivi de Hong Kong (22 %), des États-Unis (9 %), de la Thaïlande (5 %) et de l'Allemagne (1 %).

Sur le marché des perles travaillées, la Polynésie n'apparaît qu'à la cinquième place avec seulement 5 % des ventes. Le Japon qui est en tête, ou encore l'Australie, ont réalisé respectivement un chiffre d'affaires quatre fois et deux fois plus élevé avec les perles travaillées qu'avec les seules perles brutes.

Les États-Unis, premier client, ont acheté quatre fois plus de perles travaillées (205 millions de dollars US, soit 32 % de part de marché) que de perles nues (39 millions de dollars US, soit 9 %). Ils sont suivis de Hong Kong (157 millions de dollars US, soit 25 %), de l'Allemagne (48 millions de dollars US, 7 %), du Japon (39,5 millions de dollars US, 6 %) et de la Suisse (33 millions de dollars US, 5 %). Pour la Polynésie, une valeur ajoutée considérable reste donc à créer en travaillant les perles sur place avant de les exporter.

Le marché des ouvrages en perles de culture représente 65 millions de dollars US en 2003. Le principal vendeur est toujours Hong Kong (26 % de part de marché), dorénavant suivi de très près par la Chine (22 %). Bien que leader sur le marché des perles nues, la Polynésie est toujours absente sur ce segment et a beaucoup à faire pour progresser. Toutefois, un premier pas a été fait notamment au travers de la mise en place des entreprises franches.

3. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR PERLICOLE POLYNÉSIE

résultat du recensement...

Le recensement général des lagons effectué entre novembre 2001 et août 2003 fait ressortir que 31 îles ou atolls abritent une activité de perliculture. Le service de la per-

liculture en dénombre 4 dans l'archipel des îles de la Société et 27 dans celui des îles des Tuamotu-Gambier.

Les entreprises recensées sont au nombre de 1 190 se partageant entre 1 077 personnes physiques et 113 sociétés. Elles exercent l'activité de producteur d'huîtres perlières (PHP) ou de producteur de perles de culture (PCT) ou les deux à la fois, soit 880 PHP et 762 PCT.

une procédure de régularisation...

Une procédure de régularisation a suivi le recensement général afin de mettre en conformité les exploitations perlicoles.

La surface globale autorisée avant le recensement représentait 10 000 ha environ. Compte tenu des nombreuses infractions constatées lors du recensement : absence d'autorisation par rapport à la surface d'élevage ou l'édification des « fare greffe », non renouvellement d'autorisations périmées, non paiement des redevances, nombreuses concessions accordées dans les années 80 et 90 n'ayant jamais été utilisées ou abandonnées par leurs titulaires (soit plus de 850 annulations pour non respect du cahier des charges), etc.

C'est donc une remise à jour complète de toutes les autorisations délivrées qui a été réalisée. Près de 800 perliculteurs ont entamé les démarches nécessaires à leur régularisation. Plus de 560 dossiers ont été présentés en Commission Consultative de la Perliculture et 460 arrêts de régularisation ont été validés pour une surface totale de plus de 9 400 ha.

la production structurée et professionnalisée...

L'élevage des huîtres perlières et la production des perles brutes de culture de Tahiti sont dorénavant soumis à la détention d'une carte de producteur. Cette carte est accessible sous certaines conditions qui permettent de vérifier le professionnalisme des producteurs. Ces derniers devront d'ailleurs tenir à jour un registre des stocks leur permettant ainsi de mieux gérer leur exploitation. La validité de la carte est de cinq ans.

D'après les chiffres du service de la perliculture, à la fin de l'année 2004, 846 dossiers de demandes de cartes sont enregistrés dont 197 concernant la production d'huîtres perlières et 197 également pour la production de perles de Tahiti. Les demandes cumulant les deux activités sont au nombre de 452.

Dans le secteur du négoce, une carte de négociant est indispensable. Un examen et une caution bancaire sont exigés. La validité de la carte est de deux ans. En 2004, 41 cartes de négociants en perles de culture de Tahiti ont été délivrées. Seulement 29 négociants sont en activité, les autres négociants titulaires de la carte doivent avant tout renouveler leur caution bancaire avant de pouvoir exporter des perles de culture de Tahiti.

Avant toute vente, les perles de culture de Tahiti sont soumises à des règles de classification : de taille, de poids, de forme (ronde R, semi-ronde SR, poire DR, ovale OV, bouton BT, semi-baroque au sens strict SB, baroque BQ, cerclée CL) et de qualité de surface (état de surface et lustre) codifiée en catégorie Parfaite, A, B, C et D. D'autres critères peuvent être retenus pour mieux caractériser une perle de culture (la couleur de base, les couleurs secondaires et l'assortiment des perles). La commercialisation et l'exportation des rebuts sont interdites. Ces derniers sont conservés et détruits par le service de la perliculture.

Avant toute exportation, les perles sont soumises aux rayons X pour contrôler la couche minimale de la couche perlière (0,8 mm).

programme de recherche et de développement...

Depuis les travaux menés sur l'huître perlière dans le cadre du Programme Général de Recherche sur la Nacre (PGRN), de nouveaux axes de recherche ont été fixés par le service de la perliculture en collaboration avec les professionnels de la perle qui mettent en avant la rentabilité des exploitations ainsi que la pérennité et la sécurité de la filière perlicole.

En 2004, le poisson s'est encore fait désirer. Les professionnels de la pêche se sont de nouveau retrouvés face à une absence de ressource sur les zones habituellement exploitées tout au long de l'année. Cette raréfaction serait due aux phénomènes climatiques El Niño et La Niña qui modifient le rythme de reproduction des espèces. Et pourtant la Polynésie continue son effort pour développer ce secteur d'activité notamment en faisant croître la flottille active et en améliorant l'armement des navires (techniques de recherche de localisation du poisson, traitement et conservation des prises durant les campagnes de pêche...). La production globale en 2004 a encore diminué (-13 %) ; la baisse est surtout le fait de la pêche hauturière.

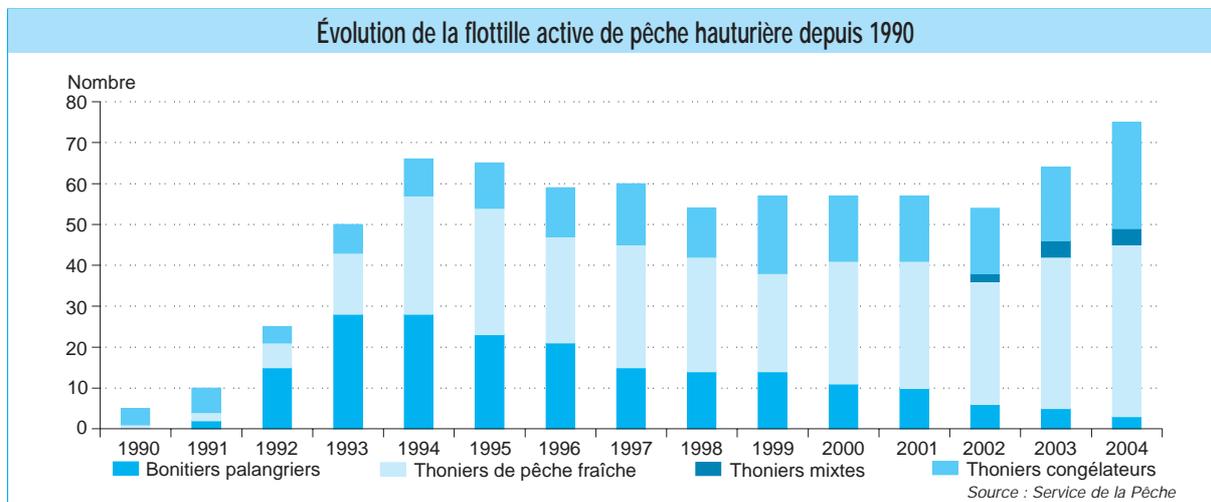
1. POURSUITE DE L'EXPANSION DE LA FLOTTILLE PALANGRIÈRE

La flottille de pêche hauturière est de nouveau en progression en 2004. Après avoir augmenté de 10 unités l'année précédente, elle a continué à s'étoffer avec 11 bateaux supplémentaires. Ainsi à la fin de l'année, la flottille de pêche hauturière comptait 75 unités actives. Les deux catégories de bateaux qui ont été particulièrement renforcées sont les thoniers congélateurs (+8) et les thoniers de pêche fraîche (+5). La flottille est dorénavant composée de 3 bonitiers palangriers (-2), 42 thoniers de pêche fraîche, 4 thoniers mixtes et 26 thoniers congélateurs.

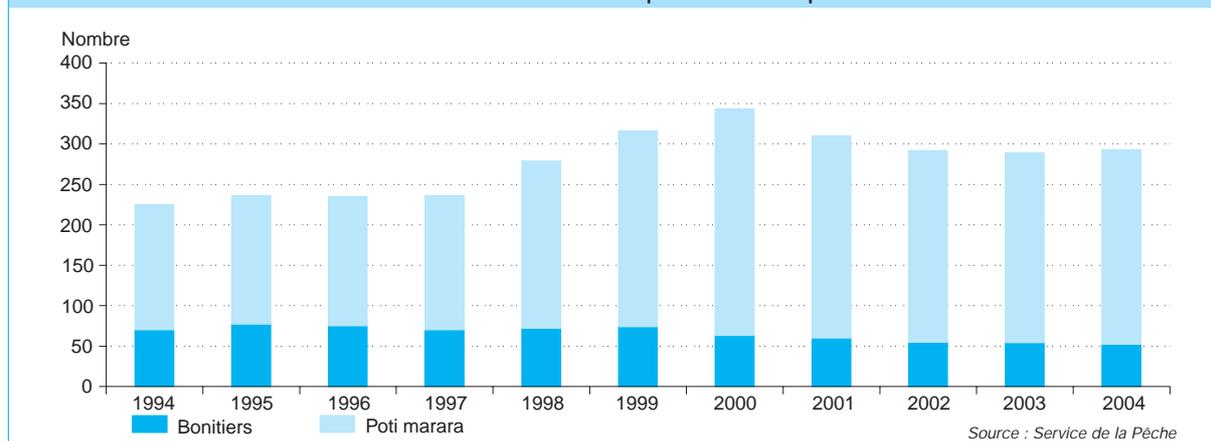
De son côté la pêche professionnelle côtière, qui est pratiquée avec une flottille composée de poti marara (241 unités) et de bonitiers (52) reste sur un niveau quasi-identique à celui de 2003 (seulement 4 unités supplémentaires).

Le poti marara est un bateau traditionnel en Polynésie, mesurant entre 6 et 8 mètres. À l'origine ces embarcations étaient destinées à la pêche de poissons volants, les « marara ». Aujourd'hui, le poti marara est polyvalent, il pratique aussi bien la pêche

Évolution de la flottille active de pêche hauturière depuis 1990



Évolution de la flottille active de pêche côtière depuis 1994



au harpon pour le « mahi mahi » que la pêche à la traîne ou encore à la ligne de fond. Bien qu'il connaisse quelques fluctuations, le nombre de poti marara semble avoir atteint un niveau stable depuis quelques années.

Les bonitiers, bateaux atteignant généralement 10 à 12 mètres, restent minoritaires (18 % de la flottille côtière) et voient leur effectif décroître au fil des années. En dix ans, ils ont chuté de 26 %.

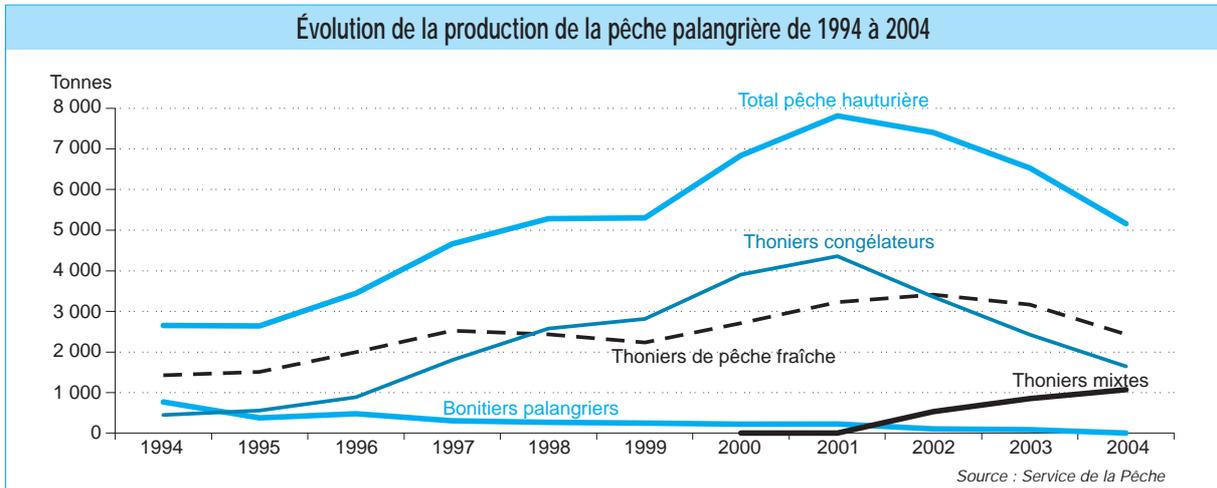
2. NOUVELLE BAISSÉ DE LA PRODUCTION

La production globale est estimée à près de 7 300 tonnes, en baisse de 13 % par rapport à 2003. Cette diminution est essentiellement due au moindre rendement de la pêche hauturière compte tenu du déplacement des poissons du large hors de leurs zones habituelles.

...pêche palangrière en perte de vitesse

La production palangrière est estimée pour l'année 2004 à 5 159 tonnes, soit une diminution de près de 1 400 tonnes (-21 %) par rapport à l'année précédente. Pourtant, l'effort de pêche est en forte augmentation (11 unités de pêches supplémentaires en activité, 22 millions d'hameçons comptabilisés contre 18 millions en 2003). Le rendement global a ainsi chuté de 36 % du fait du thon germon (-57 %). Selon le Service de la Pêche, cette baisse de rendement résulte des deux phénomènes climatiques El Niño et La Niña. Le premier, en particulier, aurait des effets néfastes sur le rythme de reproduction de certaines espèces (moindre survie des alvins). Sont venues s'ajouter à cet état de fait des conditions météo perturbées (pas de fronts thermiques stables) impliquant une dispersion de la ressource.

Sur les 5 159 tonnes de production globale, le thon germon domine encore les captures avec 42 % de la production totale, soit 2 164 tonnes pêchées mais les rendements sont de nouveau en baisse par rapport à 2003 où les captures avaient atteint 3 846 tonnes (-44 %). Le thon à nageoires jaunes est la seconde espèce capturée avec 20 % des captures totales. Il connaît une forte progression par rapport à 2003 (+68 % à 1 042 tonnes). Le thon obèse et les requins prennent la troisième et quatrième place et représentent respectivement 10 % et 6 % du total.

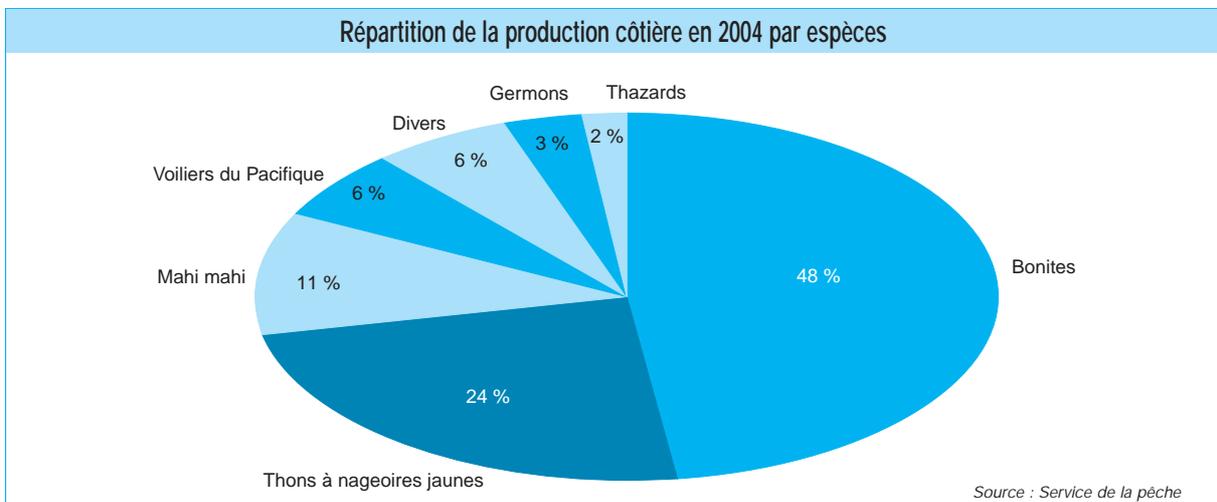


Pour tenter de pallier à cette baisse des rendements, plusieurs nouvelles stratégies de pêche ont vu le jour. Certains armements ont décidé d'augmenter leur temps de trajet pour prospecter plus de zones et notamment la partie sud de la ZEE (Zone Economique Exclusive), zone peu exploitée jusqu'à présent. Les plus petits navires se sont rapprochés des côtes pour capturer d'autres types de poissons (plus côtiers comme les thons à nageoires jaunes de petite taille). De plus, au cours de l'année 2004, au maximum de la baisse des rendements, de nombreux thoniers congélateurs ont cessé de faire du congelé au profit du frais.

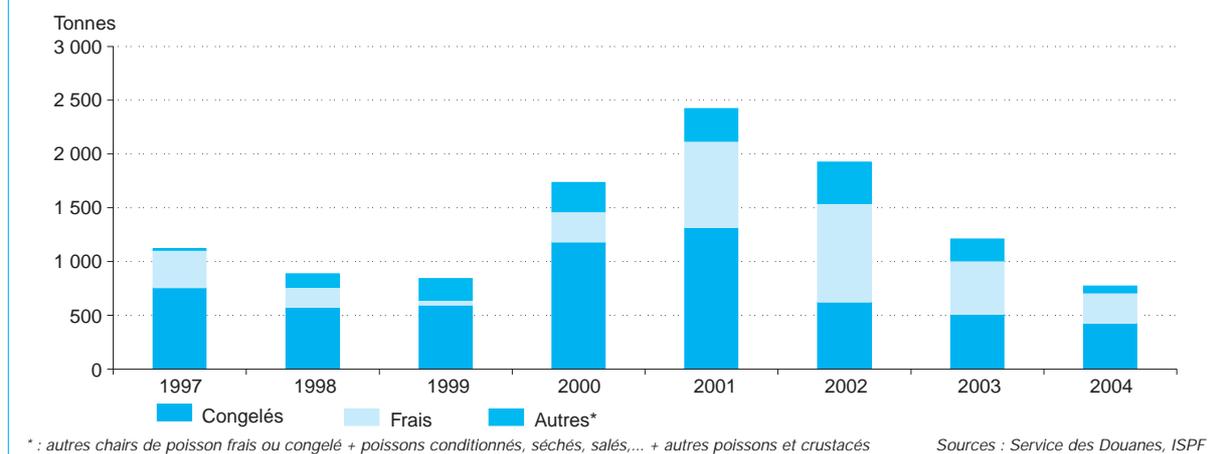
...mais petite progression pour la pêche côtière

La pêche côtière, qui représente 29 % de la production totale, remonte légèrement la pente en 2004 après deux années de baisses successives. La production en 2004 est estimée à 2 140 tonnes, en hausse de 1,4 % par rapport à 2003.

La production des poti marara est passée de 1 230 tonnes en 2003 à 1 373 tonnes en 2004 (+11 %). Pour les bonitiers, la tendance est aussi orientée à la hausse. La flottille produit 767 tonnes pour l'ensemble de l'année 2004 contre 646 tonnes un an



Exportations de produits de la pêche de 1997 à 2004



plus tôt (+19 %). Alors qu'elle représente seulement 18 % de la pêche côtière, elle fournit plus d'un tiers de la production (36 %). En effet, la production moyenne annuelle des bonitiers est deux fois plus élevée que celle des poti marara (9,6 tonnes contre 4,8 tonnes).

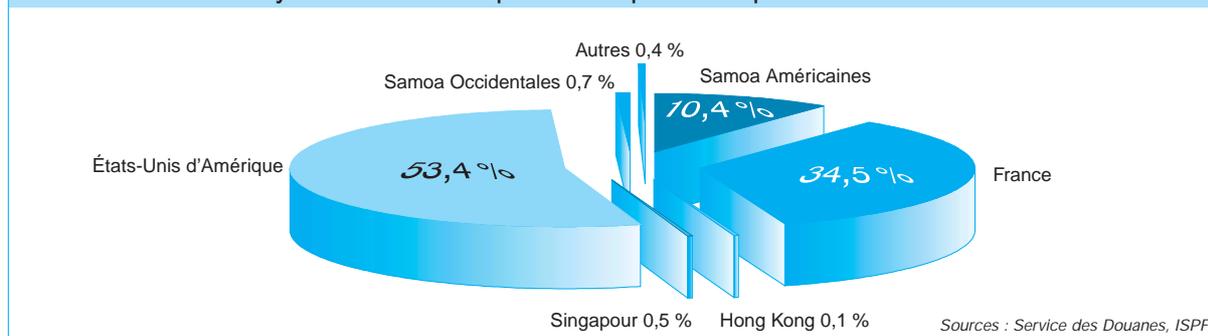
La bonite reste le principal produit de la pêche côtière avec 48 % des captures globales (1 024 tonnes) en hausse de 8 % par rapport à 2003. Le thon à nageoires jaunes arrive en seconde position et enregistre une forte progression en un an (+82 % à 509 tonnes). La production de « mahi mahi » a diminué de 22 % à 232 tonnes mais les prises de la flottille côtière restent supérieures à celles de la pêche hauturière.

3. EXPORTATIONS DE NOUVEAU EN REPLI

Conséquence immédiate de la pénurie de la ressource, les exportations de poissons ont été faibles au cours de l'année.

Production en baisse, dollar toujours en perte de vitesse rendant le marché local plus rémunérateur, sont les facteurs explicatifs de cette très nette baisse des exportations de poissons.

Pays destinataires des exportations de poissons en part de marché en 2004



En 2004, seules 772 tonnes de poissons ont été expédiées à l'étranger contre 1 200 tonnes en 2003 ou encore 1 900 tonnes en 2002 pour un chiffre d'affaires total de 393 millions de F.CFP (656 millions de F.CFP et 1 137 millions de F.CFP respectivement en 2003 et 2002).

La tendance demeure orientée à la baisse pour le « congelé » comme pour le « frais » avec un recul respectif de 84 tonnes (-16 %) et 214 tonnes (-43 %).

Plus en détail, les ventes à l'étranger du poisson frais entier restent à un niveau très faible (279 tonnes contre 495 tonnes en 2003 et 890 tonnes en 2002). Le poisson frais est, pour le moment, écoulé dans sa majorité sur le marché local, très demandeur et plus rémunérateur. Le marché des longues fraîches qui avait émergé en 2002, n'est quasiment plus approvisionné depuis 2003.

Le recul des exports de longues congelées est directement imputable à la baisse de production qui a touché principalement le germon. Selon le service de la pêche, cette évolution a notamment été aggravée par la reconversion de plusieurs thoniers congélateurs vers l'activité de pêche fraîche où les espèces à chair rouge se valorisent mieux. De nombreux thoniers congélateurs ont ainsi raccourci la durée de leur campagne de pêche, pour vendre leurs prises fraîches au détail dès l'arrivée au port.

Seules les exportations de poissons entiers congelés ont progressé, avec un volume multiplié par 3 par rapport à 2003. Il s'agit de petits thons à nageoires jaunes et de petits germons qui ne peuvent être valorisés sous forme de longues.

En cinq ans, de 1999 à 2004, le chiffre d'affaires à l'exportation du secteur de la pêche a connu de très fortes variations passant de 327 millions à 1,4 milliard de F.CFP en 2001 pour revenir sur 352 millions en 2004. Pour la seconde année consécutive, la pêche est au troisième rang des exportations derrière la perle et le nono.

4. POLITIQUE DE SOUTIEN DE LA FILIÈRE

Afin d'aider cette filière en crise, de nombreuses mesures de soutien sont mises en place : moratoire sur le remboursement des capitaux des armements, baisse consentie sur le prix de gros du gasoil ainsi que de la glace, baisse du tarif du fret aérien pour les produits de la pêche hauturière et mise en place d'un fond de péréquation axé sur le taux du dollar pour soutenir l'exportation de la production hauturière. Ces aides sont intervenues dès le début de l'année 2005.

En 2004, l'agriculture polynésienne a contribué à accroître les exportations locales avec les très bons résultats du nono et de la vanille. La production agricole finale est estimée à un peu plus de 17 milliards de F.CFP par le Service du Développement Rural alors que la production agricole commercialisée est évaluée à 8 milliards de F.CFP pour l'ensemble de la Polynésie, ce qui montre s'il en est besoin, le fort potentiel de ce secteur.

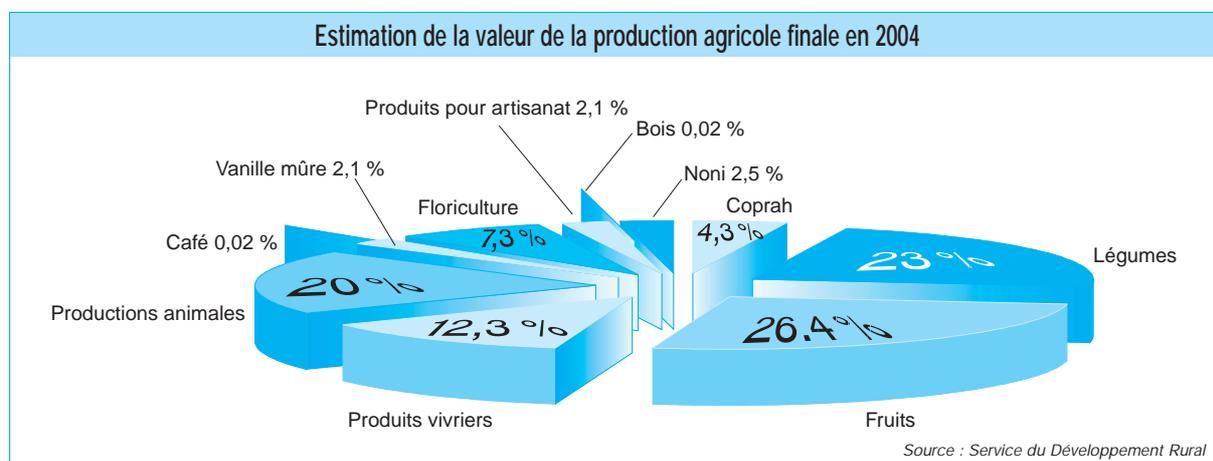
1. UNE PRODUCTION AGRICOLE FINALE EN LÉGÈRE PROGRESSION

La production finale est estimée à 17,379 milliards en valeur, un montant en légère progression (+2 %) par rapport à celui de 2003.

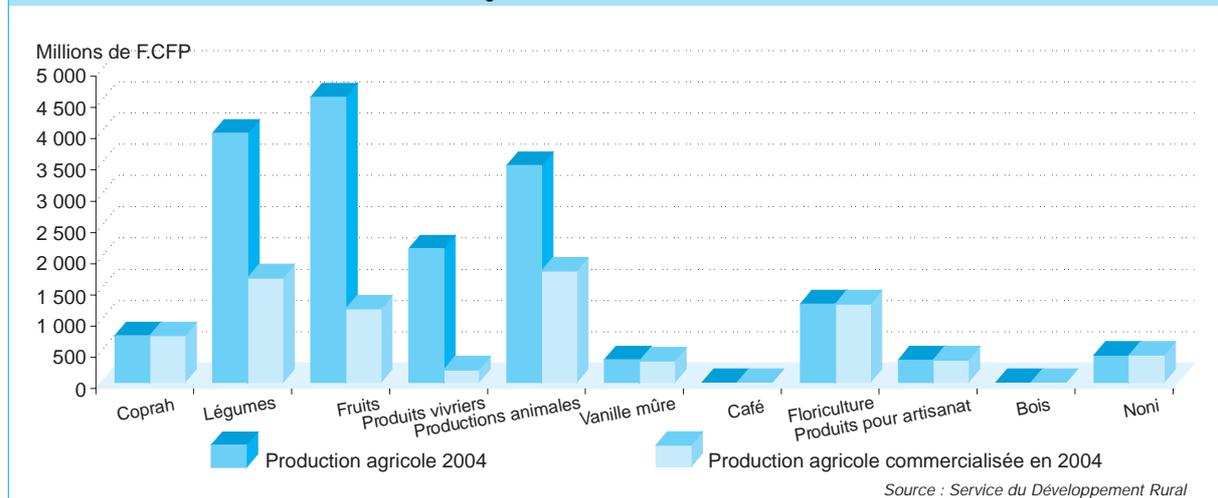
Bien que tributaire de nombreux handicaps naturels liés à la géographie (faible importance des surfaces exploitables, dispersion des îles) et sociologiques (importance de l'indivision) qui induisent des conditions économiques défavorables telles que le coût des transports, la taille des marchés, l'insuffisance des structures de production et de commercialisation, l'agriculture polynésienne contribue cependant très activement à créer les ressources propres du fenua. Les résultats 2004 basés sur l'évaluation de la production agricole finale placent le secteur agricole devant la perle en terme de richesses produites (17 milliards de F.CFP contre 10,8 milliards de perles exportées).

Par rapport à 2003, la valorisation des produits est très favorable pour la vanille, bonne pour le nono mais, en retrait pour les légumes, l'horticulture florale et surtout le coprah qui paye en partie le succès du nono, les exploitants transférant leur activité sur ce dernier produit plus rémunérateur.

La part de la production commercialisée dans les magasins, grandes surfaces, et collectivités (ou circuits formels) s'établit à 8 milliards contre 7,7 milliards de F.CFP en 2003, en progression de 4,5 %. Spécificité locale, une part importante de la production finale échappe donc encore au circuit de commercialisation classique à travers la vente directe, le troc et l'autoconsommation, comportements encore très présents.



Production agricole finale et commercialisée en 2004



Toujours en première position, la production fruitière s'établit à 33 992 tonnes, en légère diminution par rapport à 2003 (-2,2 %), valorisée à 4,6 milliards de F.CFP (+0,4 %). La production commercialisée est estimée à 8 892 tonnes, en progression de 1,4 % par rapport à 2003. Le résultat en valeur s'établit à un peu moins de 1,2 milliard de F.CFP, soit une légère dépréciation de 1,4 % relativement à 2003.

En volume, près de 26 % seulement de la production globale est commercialisée. Par catégorie de fruit, l'ananas pour les Îles Du Vent et la pastèque pour les Îles Sous-Le-Vent dominent toujours le marché. Ils représentent à eux deux 41 % en valeur et 56 % en volume de la production commercialisée contre 46 % et 59 % respectivement en 2003. Une diminution s'observe donc par rapport à l'année précédente, ceci malgré une forte progression de la production d'ananas des Îles Du Vent (+12 % en volume). La baisse est imputable à une très forte diminution des pastèques des Îles Sous-Le-Vent (-38 % en volume) au profit du nono.

Quantitativement, la production finale de produits vivriers (taro, ignames, bananes fei, uru,...) devance de peu celle des légumes avec 14 662 tonnes pour la première et 14 038 tonnes pour la seconde. Ces chiffres sont légèrement en retrait par rapport à ceux de 2003, respectivement de -1,2 % et -3 %. En revanche, la valorisation est nettement en faveur de la production de légumes dont le chiffre d'affaires frôle les 4 milliards (chiffre quasi-identique à 2003, -0,8 %) contre seulement 2,1 milliards pour les produits vivriers (+1,1 % par rapport à 2003).

Cette caractéristique découle directement de la très faible proportion de produits vivriers entrant dans le circuit formel de commercialisation. Que ce soit en volume (7 %) ou en valeur (9 %), la production commercialisée n'a toujours pas atteint le dixième de la production finale. En 2004, elle a toutefois progressé à la fois en valeur et en volume, respectivement +5 % et +5,5 %. Cette progression est à mettre essentiellement au crédit du taro qui joue à nouveau le rôle de produit moteur. Avec une production en hausse de 11 %, il représente 60 % en volume et 56 % en valeur de la production commercialisée.

La production légumière est beaucoup plus largement commercialisée, à près de 46 % en volume pour une valeur de 1,67 milliard soit près de 42 % de la pro-

duction finale en valeur. En 2004, la production légumière commercialisée en volume est estimée à 6 517 tonnes. Contrairement à 2003, la filière maraîchère a enregistré une hausse de 2,6 % de son volume et une baisse de 6 % de sa valeur. L'augmentation de la production de chou (+10 %) en particulier aux îles Du Vent (+26 %) explique la progression en volume et la diminution des prix. Les légumes les plus vendus en volume sont la tomate (18 %), le chou vert (13 %) et le concombre (13 %). En valeur, on retrouve la tomate, la salade verte et le concombre.

La production finale de coprah recule à nouveau (-17 %) à 8 446 tonnes pour une valeur estimée de la production qui est de 749,1 millions, elle aussi en diminution de 16 %. Toutefois, ce n'est pas la qualité du coprah qui doit être mise en cause puisque 95,4 % du coprah mis en silo est de première qualité. Il s'agit davantage d'un transfert d'activité des exploitants agricoles vers la culture du noni.

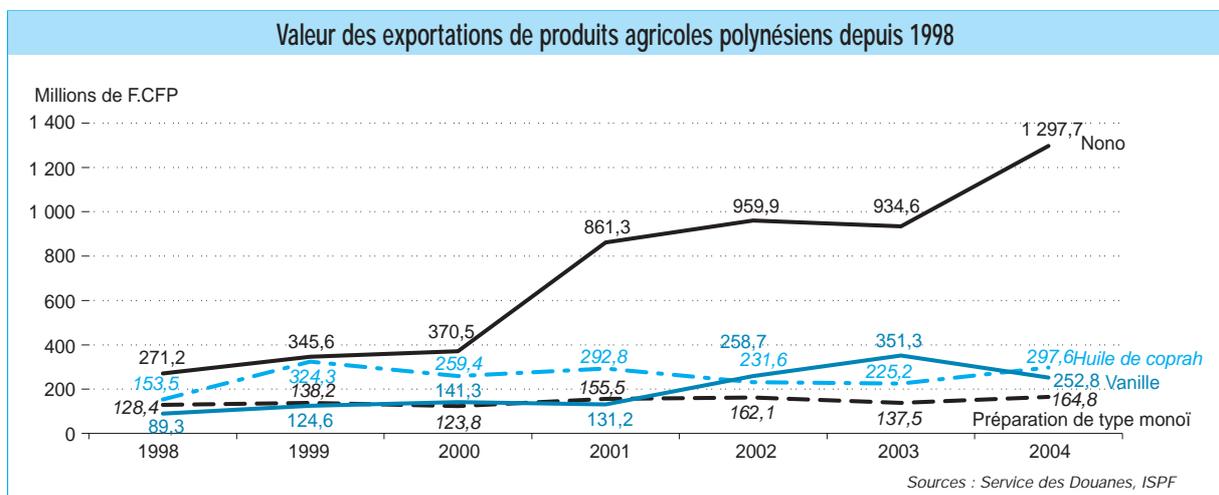
L'ensemble de la production animale commercialisée (viande, lait, œuf, miel) est proche de 1,8 milliard de F.CFP, en légère progression (+2,4 %). La part commercialisée est estimée à un peu plus de la moitié de la production finale (51 %). Toutes les filières ont progressé sauf les volailles et les lapins.

La production de viande est en meilleure forme qu'en 2003, année difficile pour la filière porcine qui avait fait chuter l'ensemble, compte tenu de son poids dans la production totale. En 2004, le porc représente 79 % en volume contre 77 % en 2003, et 544,5 millions de F.CFP en valeur (79 % du total), soit une progression de 5 % par rapport à 2003.

La production d'œufs est stable à 3,402 millions de douzaines d'œufs commercialisés contre 3,439 millions en 2003.

En revanche, les productions de volailles et de lapin subissent une baisse remarquable, respectivement 86 % et 43 %. Parallèlement, les importations de volailles ont fortement augmenté entre 2003 et 2004, 9 % en volume et 27 % en valeur.

Les îles Du Vent regroupent 88 % de la valeur commercialisée de la production de viande dont 100 % pour les volailles et porcelets, 100 % de la production laitière, et 91 % de la production d'œufs de Polynésie française.



La production florale demeure stable à 1,28 milliard de F.CFP. Cette activité, pourtant importante dans l'économie agricole locale puisqu'elle constitue 17 % du total de la production agricole commercialisée, ne semble pas pouvoir se développer à l'exportation. En volume, les exportations, essentiellement composées de fleurs coupées sont passées de près de 30 tonnes en 1998 à 1 tonne en 2004 pour un montant de 15 millions de F.CFP à 1,7 million de F.CFP et dont la seule destination est le marché français.

La filière bois montre des résultats trois fois inférieurs à ceux de 2003 avec une valeur de la production commercialisée estimée à près de 4,2 millions de F.CFP. Le segment des bois précieux est toujours exploité de manière très artisanale d'où des variations conséquentes de la quantité et de la valeur produite annuellement. En 2004, la valeur produite est de 1,4 million de F.CFP contre 6 millions en 2003.

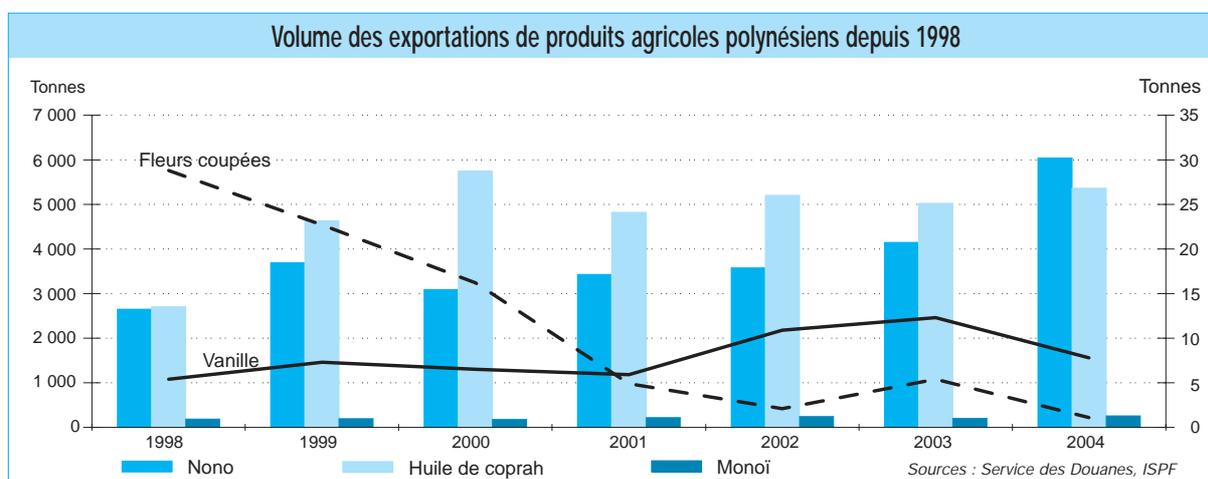
Le bois de construction, quant à lui, est une activité en pleine structuration qui doit s'organiser pour rendre possible une exploitation industrielle, compte tenu de l'implantation du « pinus » dans les zones rurales de Polynésie (Île de Moorea, Îles Marquises). En 2004, la valeur commercialisée s'établit à 2,9 millions de F.CFP contre 6,2 millions en 2003. Parallèlement, le volume de bois de construction importé a augmenté de 11 % par rapport à 2003 (29 027 tonnes contre 26 127 tonnes), pour une valeur de 1,7 milliard de F.CFP (+6 % de progression).

2. LA BALANCE COMMERCIALE DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE

exportations agricoles en hausse

En 2004, la valeur des exportations s'élève à 2,508 milliards contre 1,894 milliard en 2003, soit une progression significative de 32 %. Le segment agricole représente près de 17 % du total des exportations de produits locaux (15 milliards de F.CFP) contre 14 % en 2003 (13,4 milliards de F.CFP).

Cette progression des recettes agricoles a comme acteur principal le nono dont le succès ne se dément pas. Il a particulièrement bien réussi son année 2004 après une petite baisse de régime en 2003. Le chiffre d'affaires à l'exportation passe



de 935 millions de F.CFP à 1,3 milliard, soit une progression de 39 % pour 6 042 tonnes de produits exportés. La purée de nono représente 84 % en volume et 75 % en valeur, ses ventes ayant progressé de 35 %. Le jus de nono voit ses recettes progresser de 51 %.

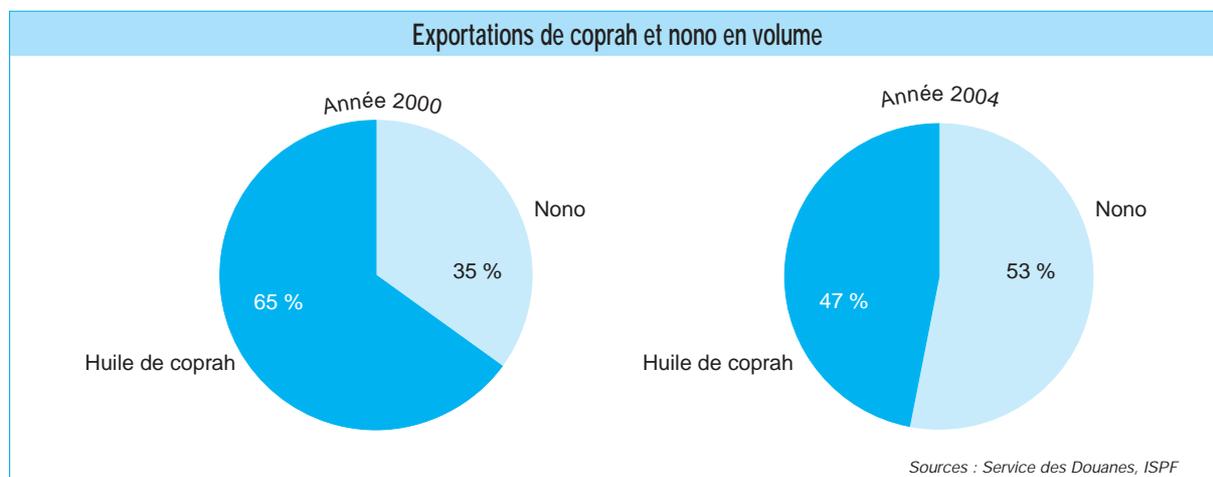
La vanille préparée confirme son retour au premier plan à l'exportation. Le prix moyen annuel du kilo exporté atteint 32 451 F.CFP en 2004 avec des recettes à l'exportation qui ont rapporté 253 millions de F.CFP. La vanille est une filière en plein renouveau qui doit trouver ses marques pour ses marchés à l'exportation. En effet, compte tenu du cours très élevé où les professionnels souhaitent écouler leur produit, le positionnement sur les marchés haut de gamme doit être privilégié et nécessite des actions de promotion vis-à-vis des marchés extérieurs encore peu mises en œuvre par les producteurs locaux.

Les recettes du coprah se reprennent après la morosité des deux dernières années. Le chiffre d'affaires a progressé de 32 % en 2004, 298 millions de F.CFP contre 225 millions de F.CFP en 2003 et 232 millions de F.CFP en 2002. Résultat qui tient essentiellement à une meilleure valorisation du prix au kilo puisque la production a diminué. Le scénario est identique pour le monoi, après une année 2003 en retrait, en raison d'une forte contraction des achats de son principal client, la France, les ventes progressent de 20 % pour s'établir à 165 millions de F.CFP. Les quantités exportées passent de 201 tonnes à 261 tonnes, la France ayant à nouveau augmenté ses achats de 32 %.

balance commerciale : un taux de couverture faible mais en progression...

Le solde commercial des produits agricoles et agro-alimentaires (exportations-importations) est négatif de 26,3 milliards, un déficit qui se creuse de 115 millions, puisque la Polynésie française a continué à acheter à l'étranger plus de produits liés à l'agriculture et à l'agro-alimentaire. En 2004, la facture des produits agricoles et alimentaires a augmenté de 729 millions de F.CFP (+2,6 %) et s'élève au total à 28,8 milliards.

Parallèlement le taux de couverture réel (exportations/importations) progresse à 8,7 %, ce qui, relativement au 4 % de l'année 2000, montre une progression conti-



nue de la valeur des exportations de produits agricoles et agro alimentaires du Territoire, en particulier pour la filière du nono qui représente les deux tiers de la progression globale entre 2003 et 2004.

...et surtout un taux de couverture relatif à la production finale différent...

En 2004, la production locale commercialisée couvre près de 54 % de la consommation marchande des légumes frais et 70 % des fruits frais. En tenant compte de la production agricole finale, les taux de couverture réels de la consommation en légumes frais et fruits frais s'établissent respectivement à 72 % et 90 %.

Bâtiment et Travaux Publics

Depuis le début des années 2000, le BTP a été un des principaux moteurs de la croissance. Toutes les composantes de son activité forment autant d'indicateurs pertinents sur l'état de santé de l'économie locale. En 2004, la plupart d'entre elles sont à la baisse, demande publique et demande privée ayant été toutes deux freinées par le contexte politique particulier peu propice aux investissements.

1. ÉVOLUTION GLOBALE DU SECTEUR

Depuis l'an 2000, le chiffre d'affaires de la construction a connu une croissance à deux chiffres. En 2002, il atteint les 45 milliards de F.CFP, soit + 11 % par rapport à 2001, année qui avait déjà connu une croissance de 17 %. En 2003, il frôle la barre des 50 milliards de F.CFP, en s'établissant à 49 milliards, soit une progression de 9 %. En 2004, il est en retrait, retombant à 47,3 milliards, soit une variation négative de 4 %.

Le secteur du BTP est demeuré actif du côté de l'offre, à en juger par le nombre d'inscriptions et de radiations enregistrées au Répertoire Territorial des Entreprises (RTE). Les créations l'ont emporté puisque le nombre d'entreprises répertoriées dans le champ ICS* a augmenté avec 2 800 entreprises en 2004 contre 2 732 en 2003 (+2,5 %).

De même, les importations civiles de ciment perpétuent une tendance à la hausse ; en effet celles-ci augmentent de 8 % par rapport à 2003 franchissant le cap des 151 000 tonnes. Depuis 2001, cet indicateur a toujours été dans le vert, bien qu'ayant légèrement marqué le pas l'année dernière (-0,3 %). Sur la période 2001 à 2004 le volume importé a ainsi progressé de 28 %.

En revanche, le signe d'un affaiblissement de la demande est visible du côté de l'emploi où après 4 ans de croissance continue des effectifs salariés du BTP, l'année 2004 connaît une baisse importante de -550 personnes (5 106 emplois salariés recensés au 31 décembre 2004) ce qui représente un retrait de 10 %.

2. LA DEMANDE PUBLIQUE EN BAISSÉ DE RÉGIME

La forte corrélation existante entre le dynamisme de la demande publique et celui de l'activité du secteur du BTP est clairement démontrée en 2004 où les professionnels du BTP ont subi de manière immédiate la baisse du rythme de la commande publique. En 2004, le taux de réalisation des programmes annuels prévisionnels publics n'est que de 40 % contre 67 % pour l'année 2003 et 112 % en 2002 où les réalisations avaient dépassé les prévisions.

Les dépenses publiques liquidées de l'année 2004 s'élèvent à un montant total de 18,9 milliards de F.CFP, soit une baisse de 2 % par rapport à 2003. Ce chiffre correspond encore à près de 40 % de l'activité totale de la construction, proportion équivalente en 2003, mais elle résulte d'un simple ajustement mécanique puisque le chiffre d'affaires et le niveau de la demande publique ont simultanément baissé. Les

* : le champ ICS est la nouvelle nomenclature utilisée pour l'analyse des entreprises depuis 2002. Il se limite aux seuls secteurs productifs que sont l'Industrie, la Construction (hors constructeurs occasionnels), le Commerce et les Services.

Dépenses publiques d'équipement liquidées

	2004	2003	Variation 2004 / 2003
Unité :	millions de F.CFP	millions de F.CFP	%
Bâtiment			
Total des investissements	9 184	9 140	0,5
dont : Construction hors logement	4 848	3 840	26,3
Construction logement	3 784	3 463	9,3
Rénovation hors logement	88	590	-85,1
Rénovation logement	-	-	-
Travaux publics*			
Total des investissements	9 762	10 202	-4,3
dont : Infrastructures routières	5 174	4 564	13,4
Infrastructures maritimes et aéroportuaires	3 790	4 437	-14,6
Total Bâtiment et Travaux Publics	18 946	19 342	-2,0

* : données provisoires en 2004

Sources : État - Administration territoriale - Communes - ISPF

dépenses se répartissent entre le bâtiment d'une part pour 48 % et les travaux publics d'autre part pour 52 %.

Dans l'activité bâtiment, les investissements les plus importants concernent la « construction hors logement » qui regroupe notamment les dépenses en équipement sanitaire (2,6 milliards de F.CFP) et en équipement scolaire (1,3 milliard de F.CFP).

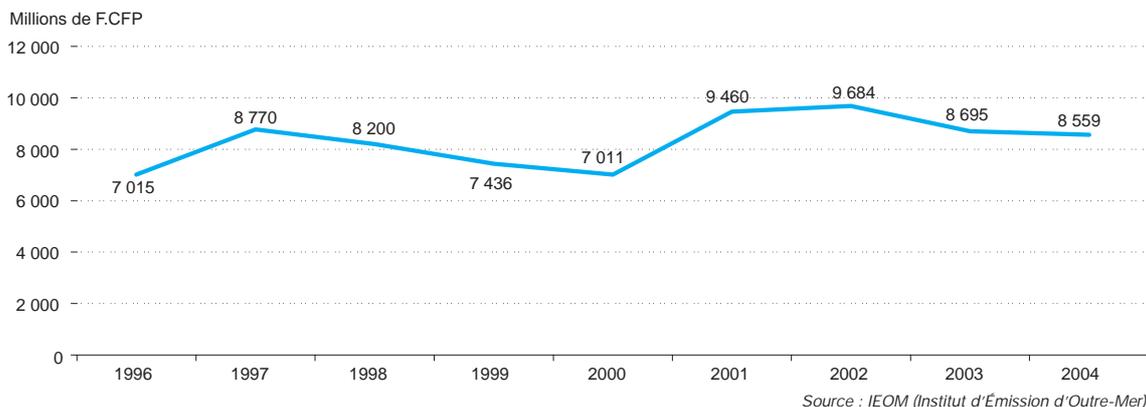
Les principaux travaux en bâtiment de 2004 sont la continuité voire la finalisation de ceux entamés précédemment tels que le lycée hôtelier de Punaauia, le chantier de l'IUFM, les diverses rénovations de bâtiments scolaires (équipement scolaire), la construction du nouveau centre hospitalier, l'extension de l'hôpital d'Areaitu à Moorea (équipement sanitaire).

La construction de logements sociaux représente 3,8 milliards de F.CFP en 2004 contre 3,4 milliards en 2003, soit une progression de 9 % et environ 41 % des dépenses publiques engagées dans le bâtiment. Dans le cadre d'une programmation destinée à résorber l'habitat insalubre, l'objectif affiché par le gouvernement est de construire 1000 logements par an qui se répartissent entre habitat groupé (700 logements) et habitat dispersé (200 fare MTR en bois et 100 fare MTR en dur).

Les statistiques actuellement disponibles sur le rythme de réalisation du programme social ne favorisent pas un suivi régulier des opérations. Toutefois, il semble que dans la période récente, le nombre de logements construits en habitat dispersé (Fare MTR) a dépassé celui de l'habitat groupé. De 2000 à 2004, en moyenne annuelle, 360 fare ont été livrés, constitués à 80 % de fare en bois, alors que la moyenne annuelle pour l'habitat groupé serait de 250 logements. Les contraintes relevant de la construction en habitat groupé telles que la mise en terrassement des terrains, leur viabilisation, la construction des stations d'épuration expliquent en partie cette évolution.

Une fois de plus, la ventilation des investissements en Travaux Publics, donne une place prépondérante aux dépenses en infrastructures routières et, ceci, depuis 2002. L'enveloppe de 2004 se monte à 5,2 milliards de F.CFP, en augmentation de 13 % par rapport à 2003. Les travaux les plus importants à Tahiti sont la finalisation des chantiers sur le front de mer de Papeete (plage Paofai, carrefour Bruat, place

Prêts à l'habitat personnel octroyés par les banques



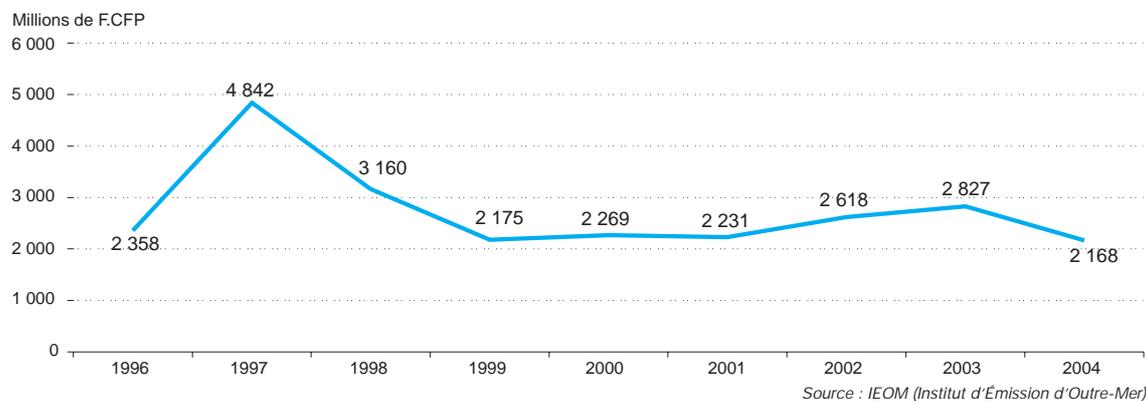
Jacques Chirac, ...) et l'échangeur de la Punaaru. Dans les archipels, Nuku-Hiva, Tahaa, Raiatea, Tubuai concentrent les travaux les plus importants avec la réalisation ou la rénovation des routes de ceintures ou traversières.

3. DEMANDE PRIVÉE DES PARTICULIERS DE NOUVEAU EN RETRAIT

En 2004, l'ensemble des prêts octroyés par les banques locales atteint la somme de 15,3 milliards de F.CFP. Une situation en légère régression (-2 %) par rapport à 2003 qui avait déjà connu une nette diminution par rapport à 2002, à 15,6 milliards de F.CFP contre 16,5 milliards de F.CFP (-5,4 %).

En 2004, la demande privée relevant du prêt à l'habitat personnel est en léger recul à près de -2 %. Cette baisse s'observe notamment au second et au quatrième trimestre avec respectivement -283 millions de F.CFP et -338 millions de F.CFP par rapport aux mêmes périodes en 2003. En Polynésie, sur l'année 2004, les banques ont accordé 661 prêts aux particuliers soit une variation annuelle de -6 %. La somme totale octroyée s'élève à 8,6 milliards de F.CFP ce qui revient à une moyenne de 13 millions de F.CFP par prêt.

Prêts pour aménagements et réparations octroyés par les banques



Après deux ans d'augmentation, et alors que généralement les prêts pour aménagement de la maison prennent le relais lorsque le marché du neuf est en retrait, le montant annuel de cette catégorie de prêts est elle aussi en baisse de -23 %. Le montant global passe de 2,8 milliards de F.CFP en 2003 à 2,1 milliards de F.CFP en 2004. Quelques 595 dossiers de demandes de prêts, ayant pour montant moyen 3,6 millions de F.CFP, ont été accordés.

Prix à la consommation

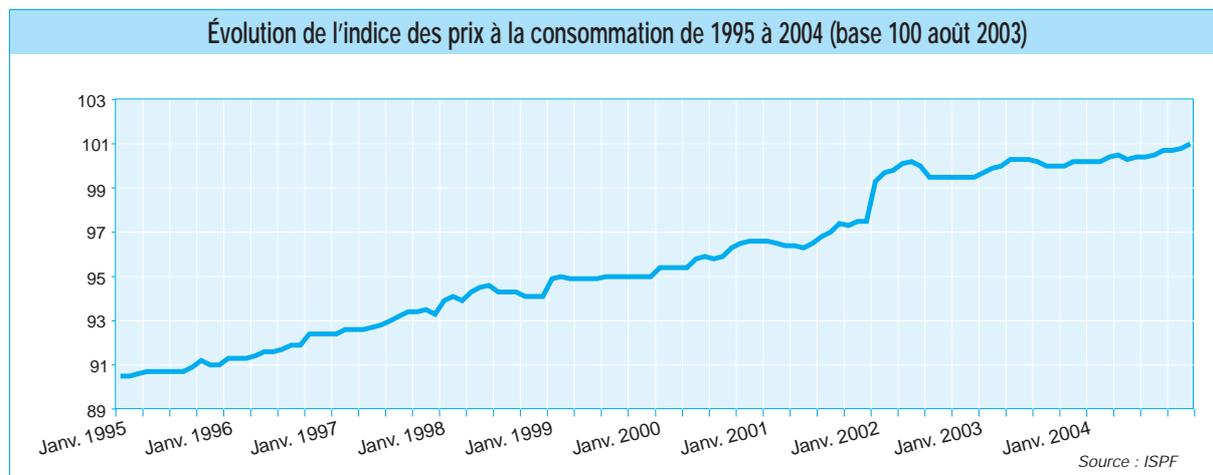
En 2004, l'indice des prix à la consommation connaît une inflation de 0,8 %. Cette croissance modérée résulte pourtant d'évolutions très disparates entre les principaux groupes de produits et services. Ainsi les augmentations (produits alimentaires, loyers, hôtels restaurants, ...) sont elles atténuées par la modération ou la baisse des prix dans des secteurs très concurrentiels (habillement, ...) ou très réglementés (énergie, télécommunications, ...). Replacée dans un environnement international, l'inflation polynésienne est trois fois moindre que celle de ses principaux partenaires commerciaux.

1. UNE INFLATION CONTENUE : UNE STABILITÉ APPARENTE

une stabilité qui cache bien des variations...

L'année 2004 se termine sur une inflation annuelle de +0,8 %, rythme comparable à celui de 2003 à +0,7 % alors que la réforme TVA commencée en 1998 et achevée en 2002 s'était traduite par une inflation d'amplitude plus soutenue : +1,7 % en 2000, +0,9 % en 2001, +2 % en 2002.

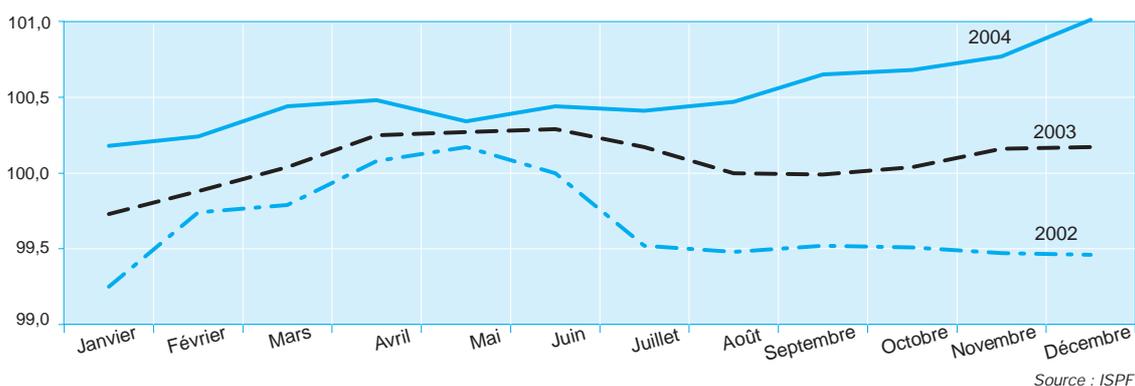
Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1995 à 2004 (base 100 août 2003)



De même l'observation du cycle mensuel met en évidence deux phénomènes contradictoires par rapport aux deux années précédentes. En premier lieu, autant pour les années antérieures le mois de mai constituait un point culminant de l'indice, autant en 2004, il est relativement bas et correspond à la baisse des prix des hydrocarbures et des tarifs de télécommunication décidée par le gouvernement. En second lieu, si en 2002 et 2003 le deuxième semestre de l'année s'était révélé relativement stable, en 2004, la même période fait l'objet d'une inflation plus soutenue provoquée par une forte augmentation sur les prix des produits alimentaires.

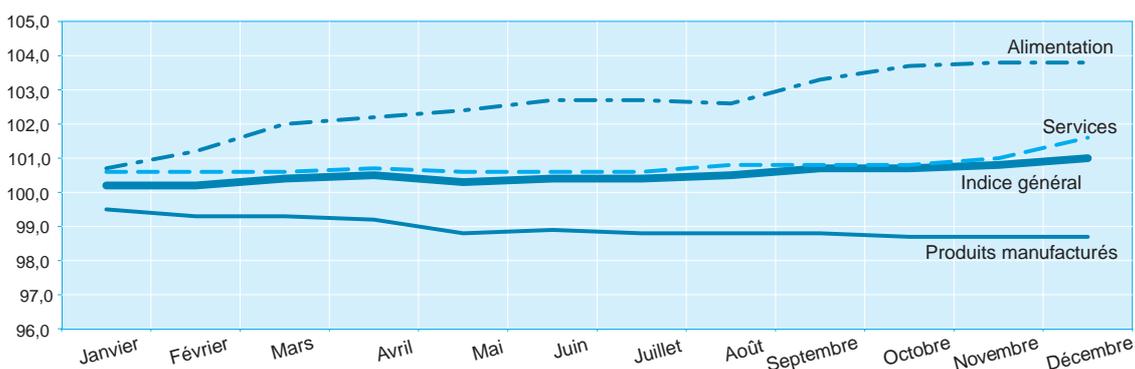
L'étude de l'évolution mensuelle des prix par grand groupe de produits confirme les différences de comportement observées sur l'indice global. Ainsi, en début d'année, les points de départ des trois grands groupes de produits (alimentation, produits manufacturés, services) se situent dans un intervalle relativement restreint [99,5 ; 100,7]. Le groupe des services et celui des produits alimentaires partent quasiment du même niveau.

Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation entre 2002 et 2004 (Base 100 août 2003)



En revanche, la situation au 31 décembre 2004 est très différente puisque les indices sont cette fois contenus dans un intervalle très étalé [98,7 ; 103,8]. Ainsi, l'indice général reste globalement stable, résultat de la compensation des importantes baisses et augmentations des grands groupes de produits. Ce phénomène de compensation entre évolutions de prix des grands groupes de produits a été observé tout au long de l'année.

Évolution mensuelle des grands groupes de produits de l'indice des prix à la consommation en 2004* (base 100 août 2003)



2. PRODUITS ALIMENTAIRES

un fort impact du poisson...

L'année 2004 est marquée par une augmentation soutenue des prix des produits alimentaires. Avec +3,2 %, il s'agit de la plus forte majoration de ce poste sur les dix dernières années. Cette situation est très différente de celle de la métropole, où l'ali-

Prix à la consommation

Vente de poisson sur les marchés

	2001	2002	2003	2004
<i>Unité :</i>	<i>tonne</i>	<i>tonne</i>	<i>tonne</i>	<i>tonne</i>
Thon (marché de Papeete)	143,0	131,3	116,2	111,8
Thon (marché de Pirae)	nd	82,8	86,3	81,2
Bonite (marché de Papeete)	105,7	45,4	41,2	45,4
Autres poissons (marché de Papeete)	399,9	370,8	284,3	303,7

Sources : Marchés municipaux de Papeete et de Pirae

mentaire n'augmente que de +0,1 %, et plus proche de nous, de la Nouvelle-Calédonie (+1,4 %). Aucun grand groupe de l'alimentaire n'est épargné par l'inflation (viande, volaille, produits de la pêche, lait et fromage, ...) excepté les « fruits » (-0,5 %) et les « boissons alcoolisées » (-3,5 %).

Dans le secteur des produits de la pêche, l'année a été difficile pour la pêche hauturière et les périodes de faible approvisionnement ont été nombreuses, en thon particulièrement. Abstraction faite d'une tendance normale des prix à augmenter, c'est bien la raréfaction du poisson sur les étals qui explique en grande partie la forte hausse de 12,2 % des « produits de la pêche » dont la pondération représente à elle seule près de 10 % des produits alimentaires. On retrouve ainsi un phénomène déjà observé en 2003, mais de moindre ampleur. L'absence de poisson et la forte poussée des prix ont vraisemblablement provoqué un report de consommation sur les viandes et font en partie comprendre les augmentations non négligeables de ce poste (en moyenne près de 6,7 %).

Cet amoindrissement de l'offre de poisson s'observe aussi à travers les volumes d'approvisionnement des marchés municipaux. Ainsi, au marché de Papeete, entre 2001 et 2004, les quantités de thon vendues ont baissé de 22 %. La baisse a été plus forte entre 2002 et 2003 qu'entre 2003 et 2004 (respectivement 11,5 % et 4 %).

Le mouvement à la baisse des exportations de poisson confirme cette diminution des ressources halieutiques disponibles. Le fléchissement des ventes de thonidés à l'extérieur est nettement plus fort que celui des ventes au plan local, d'autant que les niveaux de prix sont plus avantageux sur le marché polynésien que celui de l'exportation. Ceci explique que les professionnels privilégient les ventes locales pour maintenir leur chiffre d'affaires. Ce report de production vers le marché intérieur a légèrement contenu l'inflation sur les produits de la pêche en 2004.

3. PRODUITS MANUFACTURÉS

une concurrence féroce dans l'habillement...

Les prix des produits manufacturés baissent de 1,2 %. Baisse qu'on aurait pu imaginer plus importante tant celle du dollar a été conséquente en 2004 (-8 %

Exportations de thons

	2001	2002	2003	2004
<i>Unité :</i>	<i>tonne</i>	<i>tonne</i>	<i>tonne</i>	<i>tonne</i>
Thons frais ou réfrigérés	794,5	862,3	439,6	233,3
Thons congelés	888,5	16,5	15,5	80,1
Total	1 683,0	878,7	455,1	313,4
Variation annuelle	76,5%	-47,8%	-48,2%	-31,1%

Sources : Service des Douanes, ISPF

Comparaison du cours du dollar et des produits manufacturés de l'indice des prix à la consommation (base 100 août 2003)



environ). Globalement, il n'en est rien, preuve que les prix des produits manufacturés ne sont pas ou peu corrélés au cours du dollar.

Dans les faits, cette évolution des produits manufacturés résulte presque exclusivement de la baisse substantielle mesurée dans l'habillement et les produits textiles (-5 %) dont on constate ici la plus forte diminution jamais enregistrée dans l'indice des prix à la consommation. Plusieurs explications peuvent être avancées.

Tout d'abord, dans un secteur très concurrentiel où la plupart des produits sont importés et monnayés en dollars, la répercussion de la baisse du dollar joue plus qu'ailleurs. La concurrence est renforcée par des habitudes de consommation où près de 10 % des achats d'habillements sont réalisés à l'étranger (résultats de l'Enquête Budget des Familles 2000-2001). Enfin, toute au long de l'année se sont multipliés les soldes et autres braderies qui ont contribué à tirer les prix vers le bas.

Hormis dans l'habillement, d'autres variations sont à souligner. La baisse du dollar et l'arrivée de nouveaux produits sur le marché ont particulièrement bien profité aux articles électro-acoustiques dont les prix ont baissé de 11 %. Les lecteurs DIV X ou les baladeurs MP3 ont particulièrement accentué la déflation sur des produits plus standards comme les lecteurs DVD. Le phénomène n'est pas récent, mais la baisse enregistrée cette année est particulièrement prononcée.

La baisse globale des prix des produits manufacturés est aussi due à celle des prix des carburants (-0,8 %) intervenue en mai 2004, notamment du fait d'une pondération représentant près de 30 % sur ce grand groupe de produits.

4. SERVICES

une inflation identique à 2003...

Les services terminent l'année 2004 avec une augmentation de 1,4 %, rythme tout à fait comparable à celui de 2003 (+1,5 %). Cette progression est intervenue pour moitié au mois de décembre 2004 (+0,7 %), générée essentiellement par la hausse des tarifs aériens (+8,7 % pour le seul mois de décembre), résultat du passage à la haute saison.

Prix à la consommation

Sans ce changement de tarifs aériens, les services n'auraient augmenté que de 0,8 % en 2004. Ce résultat aurait été très proche du minimum de ces dix dernières années obtenu en 1997 (+0,7 %). Le retour à la basse saison a d'ailleurs provoqué une baisse significative des tarifs des services dès le mois de janvier 2005 (-0,6 %).

D'autres postes des services ont connu des variations moins spectaculaires, mais avec des incidences certaines sur l'indice compte tenu de leur pondération. Ainsi, l'augmentation de 1,5 % sur le poste « Loyer, eau » est-elle la plus forte enregistrée depuis 1986, alors que sur les quinze dernières années, l'augmentation annuelle moyenne des loyers n'a été que de 0,3 %.

Les tarifs du poste « Hôtels, restaurants, cantines » ont aussi progressé de +2,4 % en 2004. L'inflation sur ce poste est moins élevée qu'en 2003 (+2,9 %). La réforme TVA avait eu des effets inflationnistes importants sur les services en général, et sur ce poste en particulier, avec un point culminant à +4,4 % en 2002, année de mise en place des taux définitifs.

Enfin, dernier poste des services à avoir enregistré une variation importante, les « Postes et Télécommunications » qui avec une déflation de 2,9 %, connaissent leur plus importante baisse depuis 1990, baisse intervenue en deux temps : d'abord en avril-mai (-1,3 %), puis en septembre-octobre (-1,3 % également).

5. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

une inflation favorable aux échanges...

Comparée à celle de ses principaux partenaires commerciaux (zone du Pacifique et métropole), l'inflation de la Polynésie se situe à un niveau relativement modeste (variation de +0,8 %). Cette évolution constitue un très bon résultat et témoigne de la capacité d'absorption de l'inflation extérieure. À l'exception du Japon où l'inflation est quasiment nulle, la moyenne des autres pays du Pacifique, de l'Europe et de la France métropolitaine, se situe davantage autour de 2,5 %.

L'inflation locale est donc trois fois moindre. Le franc pacifique étant totalement indexé sur l'euro, la Polynésie ne subit pas l'inflation provoquée par les fluctuations des taux de change contrairement aux autres états indépendants. Par ailleurs, près de la moitié des importations provient de la zone euro dont la monnaie s'est fortement renforcée cette année vis-à-vis des autres devises.

Pays ou zone géographique	Inflation en 2004
<i>Unité :</i>	<i>%</i>
Australie	2,6
Chili	2,4
États-Unis	3,3
Fidji	2,8
Japon	0,2
Nouvelle-Zélande	2,7
Singapour	1,5
Europe	2,2
France métropolitaine	2,1
Polynésie française	0,8

Département/collectivité d'Outre-Mer	Inflation en 2004
<i>Unité :</i>	<i>%</i>
France métropolitaine	2,1
Guadeloupe	2,3
Martinique	3,0
Guyane	1,6
Réunion	2,3
Nouvelle-Calédonie	0,9
Polynésie française	0,8

Sources : INSEE, ISEE, ISPF

Dans l'ensemble français, l'inflation polynésienne est de deux à trois fois moins élevée que celle des Départements d'Outre-Mer. En revanche, elle est relativement comparable à celle de la Nouvelle-Calédonie. Le volume des échanges avec la métropole étant plus important pour les DOM que pour les territoires du Pacifique Sud, l'inflation métropolitaine a donc plus de facilité à se propager dans les DOM que sur les communautés d'Outre-Mer du Pacifique.

Entreprises polynésiennes

Le nombre de créations d'entreprises sur l'année 2004 est supérieur au nombre de radiations mais dans une moindre proportion que l'année précédente : 1 918 créations pour 1 832 radiations soit 86 créations nettes (254 en 2003 et 93 en 2002). Parallèlement, le nombre d'entreprises personnelles ayant repris une activité après une cessation ou radiation s'élève à 572 unités et augmentent d'autant le nombre des créations démontrant une grande rotation des activités dans le temps. Le secteur tertiaire reste majoritaire et représente 69 % du parc des entreprises et 68 % des créations.

Structurellement on observe les mêmes tendances que les années antérieures à savoir la prédominance du secteur tertiaire, une majorité de petites entreprises et une forte concentration sur les Îles Du Vent.

1. LE DYNAMISME DES SERVICES

De part sa diversité d'activités et sa flexibilité, le secteur des services enregistre le plus fort taux d'inscriptions avec 45 % du total des créations ; le poste de « l'immobilier, locations et services aux entreprises » se montre le plus dynamique avec plus du tiers des inscriptions (33 %) puis les « services collectifs, sociaux et personnels » (26 %) et les « hôtels et restaurants » (16 %). Les autres services regroupent les « transports et communications », les « activités financières », « l'éducation » et la « santé et action sociale ».

L'omniprésence du secteur commercial...

À lui seul, le commerce totalise 23 % des créations tous secteurs confondus. Le « commerce de détail et réparation d'articles domestiques » domine avec 60 % des unités créées, plus particulièrement l'activité des représentants de commerce et démarcheurs (21 % des créations du secteur du commerce). Le « commerce de gros et intermédiaires du commerce » arrive en seconde position avec 29 % puis le « commerce et réparation automobile », moins créateur car très spécialisé, avec 11 %.

...et des foyers traditionnels

Parmi les autres secteurs pourvoyeurs d'entreprises, on retrouve l'industrie avec 16 % des inscriptions et en particulier l'industrie alimentaire, principal vivier du secteur industriel avec 49 % des créations ; c'est essentiellement l'activité des plats préparés qui tire à la hausse le nombre des créations dans le domaine alimentaire puisqu'elle représente 67 % des unités créées.

Mouvement des entreprises du champ ICS

Unité :	2003	2004	Variation 2004 / 2003	
	nombre	nombre	nombre	%
Entreprises actives au 31 décembre	17 917	18 259	342	1,9
Créations	2 206	1 918	-288	-13,1
Radiations	1 952	1 832	-120	-6,1
Réinscriptions	644	572	-72	-11,2

Source : ISPF

La construction représente encore cette année 16 % des créations et reste un bastion de l'activité locale. Les petits travaux de finition et la construction de maisons ou bâtiments dominent la profession avec respectivement 38 % et 28 % des unités créées.

2. STRUCTURE DES ENTREPRISES REPRODUITE À L'IDENTIQUE

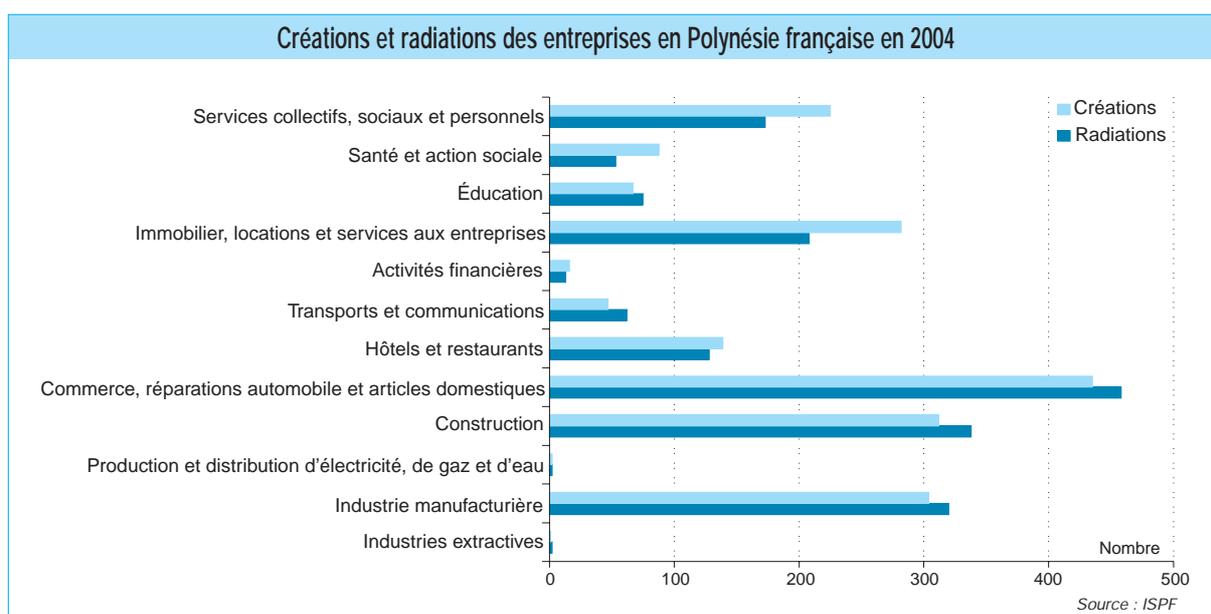
une forte rotation du parc...

En 2004, les radiations continuent de diminuer. D'une manière générale, les secteurs les plus porteurs de créations sont aussi ceux où les radiations sont les plus nombreuses ; d'autre part, ces radiations concernent surtout des activités de nature temporaire ou sans grande qualification. Le nombre de radiations le plus élevé se situe dans les services, 39 % dont 29 % relèvent de « l'immobilier, locations et services aux entreprises », vient ensuite le commerce avec 25 % des radiations (dont 16 % sont issues des représentants de commerce), l'industrie (18 %) avec notamment l'activité des plats préparés qui cumule 29 % des radiations du secteur et enfin la construction (18 %) avec en particulier un fort taux de radiation dans le poste des petits travaux de finition (43 %). Toutefois ces radiations ne représentent que 10 % du parc des entreprises productives et restent inférieures au nombre de créations.

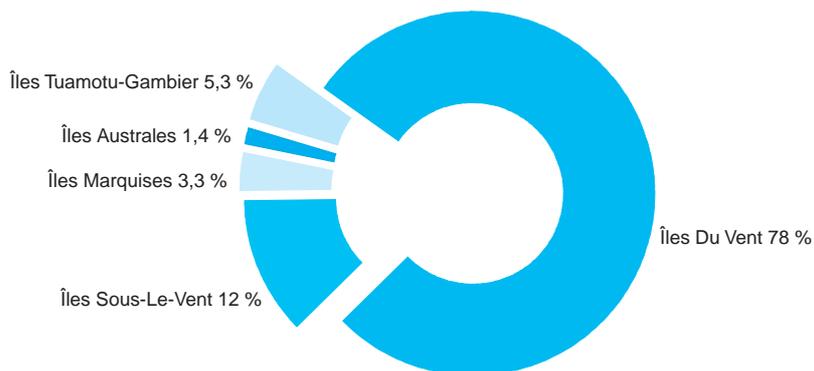
Sur les 1 918 entreprises créées durant l'année 2004, près de 89 % ont survécu, 220 unités ayant cessé leur activité au 31 décembre dont 41 % dans les services, 27 % dans le « commerce, réparations automobile et articles domestiques » (avec une forte proportion des représentants de commerce, activité souvent temporaire), 18 % dans la construction et 14 % dans l'industrie.

Papeete pôle d'attraction...

Le stock d'entreprises du champ ICS inscrites au Répertoire Territorial des Entreprises s'élevait à 18 259 unités au 31 décembre 2004. Elles sont fortement



Répartition géographique des entreprises en Polynésie française en 2004



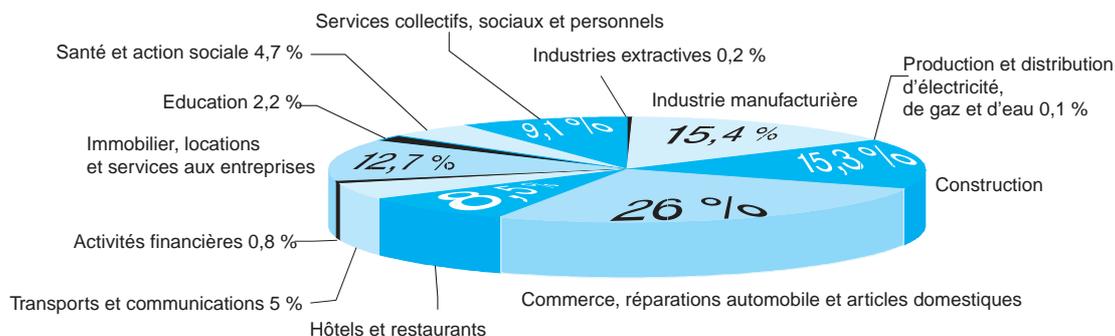
Source : ISPF

concentrées sur les Îles Du Vent qui regroupent 78 % des entités productives. Papeete demeure le principal pôle d'implantation, puisque 23 % des entreprises y ont leur siège social. On trouve en second lieu Punaauia (10 %) et, en troisième Faa (8 %).

Géographiquement 58 % des entreprises de l'Industrie, Construction, Commerce et Services du territoire se situent entre Mahina et Paea, les entreprises cherchant à se rapprocher au maximum de la capitale afin de bénéficier d'un marché plus large et d'infrastructures plus développées.

Les Îles Sous-Le-Vent accueillent 12 % des entreprises. Elles sont majoritaires dans le secteur du « commerce, réparations automobile et articles domestiques ». Les Tuamotu-Gambier regroupent 5,3 % des entreprises, les activités de pêche et de perle n'étant pas comptabilisées c'est le commerce qui devient l'activité dominante. Les Marquises avec 3,3 % du parc des entreprises se démarquent par une activité plus portée sur l'industrie. Les Australes sans le secteur primaire ne rassemblent plus que 1,4 % des entreprises du champ ICS, essentiellement dans le commerce.

Répartition des entreprises par secteur d'activité en Polynésie française en 2004



Source : ISPF

une majorité d'entreprises individuelles...

La majorité des entreprises sont de petite taille : 87 % d'entre elles se composent d'une à deux personnes. Elles sont constituées essentiellement par des entrepreneurs individuels (81 %). Cette forme juridique a l'avantage de simplifier les démarches administratives et d'être immédiatement opérationnelle. Les sociétés commerciales les plus représentées sont les SARL (Sociétés À Responsabilité Limitée) avec 1 957 unités, puis les EURL (Entreprises Unipersonnelles à Responsabilité Limitée) avec 546 unités et les SNC (Sociétés en Nom Collectif) avec 522 unités.

Un secteur tertiaire dominant...

Le secteur tertiaire concentre 69 % des entreprises polynésiennes du champ ICS. Il regroupe à la fois le commerce (26 %), les services personnels et aux entreprises, les transports et communications, l'hôtellerie restauration, l'immobilier, les activités financières, l'éducation, la santé. Ce large panel d'activités favorise la concentration des entreprises. Elles sont moins nombreuses dans l'industrie qui compte 16 % des entreprises, l'absence de ressources naturelles pénalise son développement. Le secteur de la construction reste stable avec 15 % du parc d'entreprises.

Au 31 décembre 2004, la CPS (Caisse de Prévoyance Sociale) compte 63 111 emplois déclarés au Régime Général des Salariés (RGS) et 10 251 personnes inscrites au Régime des Non Salariés (RNS).

Cette stabilité des emplois salariés (une première depuis dix ans) est surtout marquée par la diminution des effectifs dans le secteur de la construction et de l'administration publique, elle même compensée par le maintien de ceux du secteur privé.

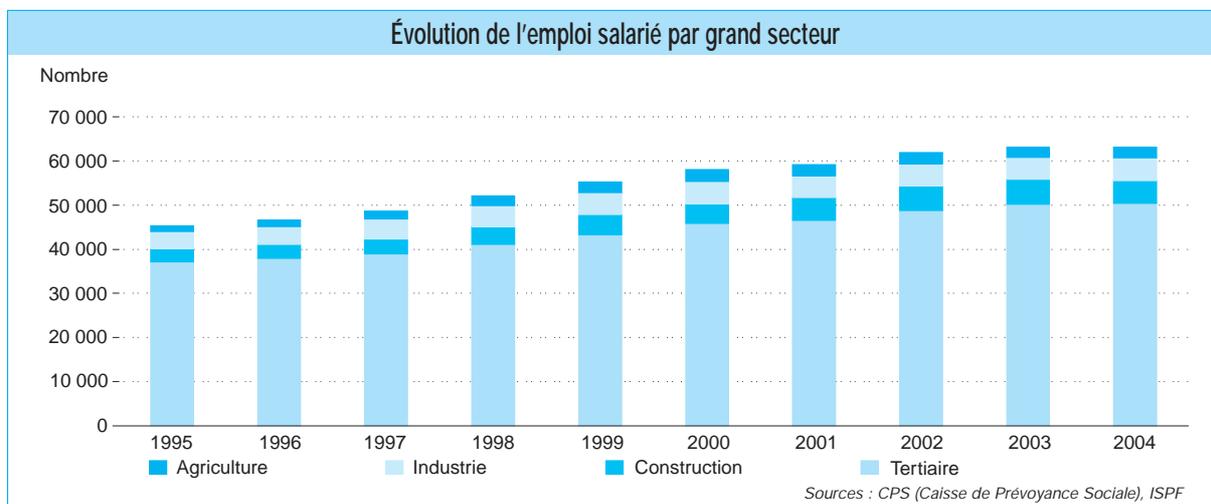
Le salaire moyen global progresse de près de 2 % (+1,8 % en équivalent temps plein).

1. STABILITÉ DES EFFECTIFS SALARIÉS

63 111 emplois salariés étaient déclarés à la CPS à la fin de l'année 2004, soit une légère baisse de 0,1% des effectifs (perte de 34 emplois) comparés à 2003. L'année 2004 a été marquée par une instabilité politique importante qui a eu des répercussions négatives dans le secteur de la construction et des administrations publiques et ralenti le rythme des créations d'emplois dans des activités demeurées dynamiques : transports, télécommunications et hôtellerie.

Pour la première fois depuis trois ans, les effectifs du secteur primaire progressent à +6,0 % (138 emplois supplémentaires). Cette hausse est liée à la bonne tenue des emplois dans la pisciculture et l'aquaculture (+6,3 %) qui ont compensé ceux perdus dans la filière de la pêche hauturière (-12,3 %).

Les entreprises de l'industrie, en léger recul en 2003, passent elles aussi de 4 999 à 5 138 emplois (+2,8 %). Ce regain est essentiellement dû à la bonne tenue des industries agro-alimentaires (+4 %, soit 55 emplois), du travail du bois (+13,8 %, 28 emplois), de la fabrication de produits minéraux non métalliques (+34,4 %, 32 emplois) et des autres industries manufacturières (+10,6 %, 30 emplois). Les industries du travail du papier et du carton et celles du caoutchouc et des plastiques voient, au contraire, leur nombre d'emplois diminuer, respectivement de 11 emplois (-3 %) et de 20 emplois (-8,8 %).



Contribution des activités à la création d'emplois

	2002	2003	2004	Variation 2004 / 2003	
	Unité :			Absolute	Relative
	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	%
Administration publique	14 657	14 271	14 008	-263	-1,8
Commerce, réparations automobile et articles domestiques	9 416	9 732	9 901	169	1,7
Hôtels et restaurants	6 257	6 495	6 680	185	2,8
Transports et communications	5 134	5 677	5 808	131	2,3
Construction	5 497	5 656	5 106	-550	-9,7
Industrie manufacturière	4 473	4 361	4 485	124	2,8
Immobilier, locations et services aux entreprises	4 158	4 505	4 430	-75	-1,7
Santé et action sociale	2 889	3 064	3 099	35	1,1
Services collectifs, sociaux et personnels	2 788	2 860	2 810	-50	-1,7
Pêche, aquaculture, services annexes	1 842	1 620	1 708	88	5,4
Activités financières	1 497	1 488	1 532	44	3,0
Activités des ménages	1 319	1 436	1 423	-13	-0,9
Agriculture, chasse, sylviculture	659	688	738	50	7,3
Éducation	667	654	730	76	11,6
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	482	488	496	8	1,6
Industries extractives	149	150	157	7	4,7
Effectif global	61 884	63 145	63 111	-34	-0,1

Sources : CPS (Caisse de Prévoyance Sociale), ISPF

Le secteur du BTP constate la perte de plus de 500 emplois. L'effectif global en décembre 2004 s'élève à 5 106 emplois contre 5 656 employés en 2003, soit une baisse de près de 10 % (-9,7 %). Cette évolution s'observe principalement au second semestre, avec une diminution de 239 emplois au troisième trimestre et de 423 emplois au quatrième, principalement dans le gros œuvre et le second œuvre, respectivement -18 % et -11 % sur l'année.

Le tertiaire voit ses effectifs croître légèrement, passant de 50 182 à 50 421 postes, soit 0,5 % de hausse. Cependant, les situations diffèrent selon les activités. L'emploi augmente dans l'« hôtellerie-restauration » (+2,8 %, soit 185 postes supplémentaires), essentiellement au profit des unités qui offrent à la fois l'hébergement et la restauration. Il progresse aussi dans le secteur du commerce (+1,7 %, 169 emplois), les transports et communications (+2,3 %, 131 emplois), les activités financières (+3,0 %, 44 emplois) et la santé et action sociale (+1,1 %, 35 emplois).

À l'opposé, l'administration publique affiche une nette diminution, particulièrement au second semestre, 14 008 emplois sont déclarés en décembre 2004, soit 263 emplois de moins qu'un an auparavant. De même, les effectifs fléchissent dans l'immobilier et les services aux entreprises (-1,7 %, 75 emplois), les services collectifs et sociaux (-1,7 %, 50 emplois) et l'activité des ménages (-0,9 %, 13 emplois).

Près de 80 % des emplois se situent dans le secteur tertiaire, le BTP et le secteur de l'industrie représentent chacun près de 8 % des effectifs et le secteur primaire, environ 4 %.

2. STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIÉS

La répartition des emplois se fait à 70,4 % dans le secteur privé contre 29,6 % dans le secteur public, confirmant ainsi l'augmentation du premier depuis 1995 où sa part n'était que de 65 %. Toutefois, même au sein du secteur privé, l'évolution est disparate avec, notamment, une diminution du nombre d'emplois pour les employeurs

Répartition des emplois salariés en 2004



Sources : CPS (Caisse de Prévoyance Sociale), ISPF

personnes physiques très présents dans l'activité construction (-5,2 % soit 567 emplois) au profit des autres formes juridiques.

Les hommes occupent 57,3 % des emplois salariés, contre 42,7 % pour les femmes, cette différence tend à s'estomper petit à petit.

Les secteurs les plus féminisés restent les services domestiques (82 %), la santé et l'action sociale (75 %), l'éducation (hors formation initiale), l'hôtellerie et la restauration et les activités financières (60 %), les moins féminisés sont la construction (6 %), les industries extractives (8 %), l'agriculture, la chasse et la sylviculture, l'industrie manufacturière et la production et distribution d'électricité de gaz et d'eau (20 %).

Les services domestiques se sont masculinisés en 10 ans (passant de 10 % à 18 %), la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau se sont au contraire féminisées (passant de 13 % à 18 %).

Les emplois salariés sont occupés à 16,8 % par les 25 ans et moins, 33,3 % ont entre 26 et 35 ans, 30 % entre 36 et 45 ans, 16,3 % entre 46 et 55 ans et 3,6 % plus de 55 ans.

Les employeurs des Îles Du Vent déclarent 88,2 % des emplois salariés (dont 48 % à Papeete), 6,2 % sont enregistrés aux Îles Sous-Le-Vent, 4,1% aux Tuamotu-Gambier, 1 % aux Marquises et 0,5 % aux Australes.

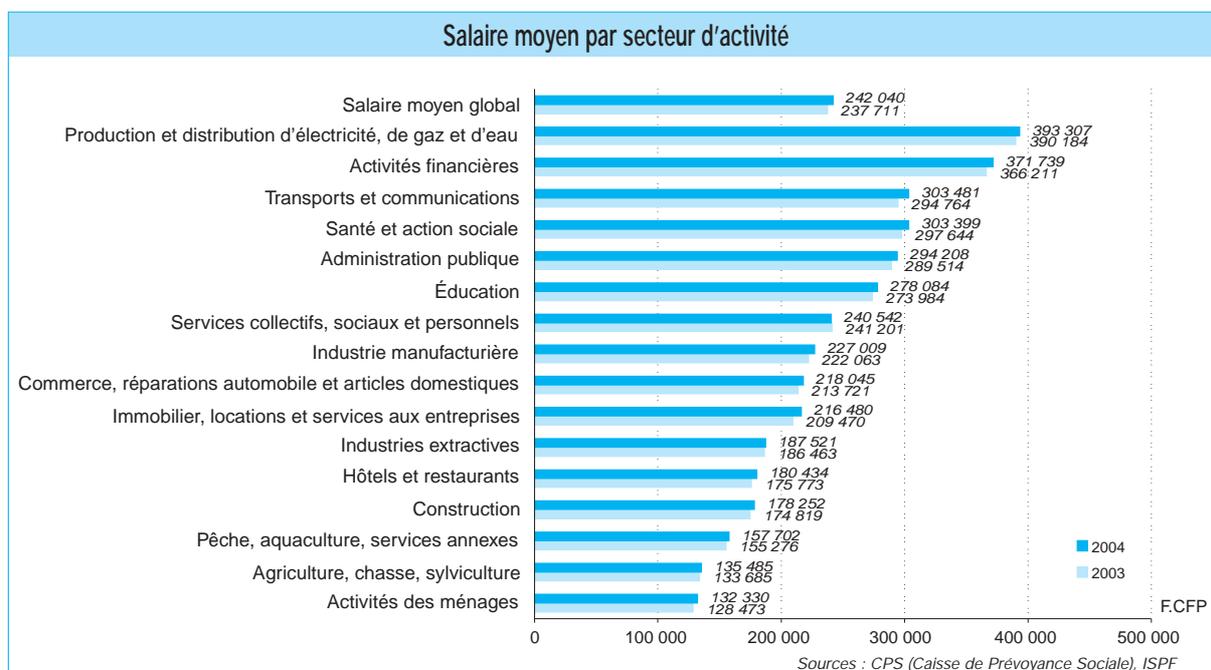
3. ÉVOLUTION DES SALAIRES*

La masse salariale du RGS (Régime Général des Salariés) s'est élevée à 165,5 milliards de F.CFP, soit une progression de plus 4,0 % par rapport à 2003, mais à un rythme moins soutenu que les années précédentes du fait de la stabilité des effectifs.

Le plafond de déclaration des salaires appliqué par la CPS reste inchangé à 750 000 F.CFP en 2004. Le montant du SMIG était de 105 985 F.CFP les quatre premiers mois de l'année, puis a été porté à 110 000 F.CFP au 1er mai, pour enfin être réévalué à 125 000 F.CFP au 1er décembre 2004. Le salaire moyen augmente globalement de 1,8 %.

Les salaires du secteur primaire progressent de 1,2 % par rapport à 2003. Le salaire moyen des activités liées à l'agriculture passe de 133 685 F.CFP à 135 485 F.CFP (+1,3 %), tandis que celui du secteur de la pêche et de l'aquaculture atteint 157 700 F.CFP (+1,6 %) en 2004.

* : l'évolution des salaires est calculée cette année en équivalent temps plein, les données contenues dans le fichier de base permettent dorénavant de suivre cet indicateur.



L'industrie voit son salaire moyen augmenter de 2 %, du fait de l'augmentation de 2,2 % du salaire pour les industries manufacturières avec une progression plus faible pour les secteurs de l'industrie extractive (+0,6 %) et la production et distribution d'électricité de gaz et d'eau (+0,8 %) dont les salaires restent élevés avec un salaire moyen de 393 307 F.CFP.

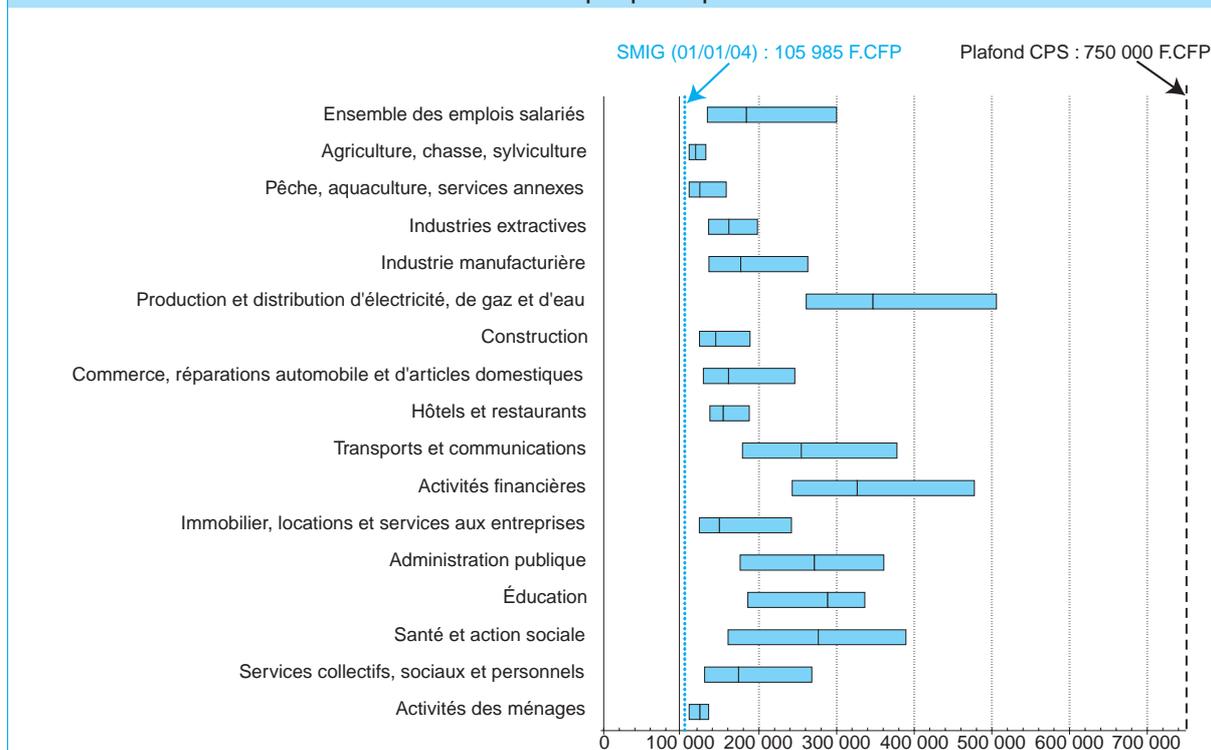
Sur un an, le salaire moyen du secteur de la construction a pris 2 %, à 178 252 F.CFP.

Dans le secteur tertiaire, le salaire moyen progresse lui aussi de 1,9 % en 2004. Les activités ayant les plus fortes progressions sont l'« immobilier, locations et services aux entreprises » (+3,3 %), les services domestiques (+3 %), les transports et communications (+3 %) et l'hôtellerie et la restauration (+2,7 %). Les rémunérations dans l'administration publique, l'éducation et les activités financières augmentent de près de 1,5 %. À l'inverse, les services collectifs, sociaux et personnels sont statiques à 240 542 F.CFP.

Le salaire moyen global s'établit à 242 040 F.CFP contre 237 711 F.CFP en 2003, soit une augmentation de 1,8 %.

La répartition par quartile des rémunérations salariées se distribue de la façon suivante : le premier quartile des emplois salariés perçoit un salaire mensuel moyen en équivalent temps plein inférieur à 133 756 F.CFP (correspond au 25 % de salariés ayant un revenu inférieur à ce montant). Ensuite, 25 % des emplois salariés reçoivent une rémunération comprise entre 133 756 F.CFP et 183 846 F.CFP, cette dernière valeur étant la valeur médiane. Le troisième quartile concerne les emplois salariés dont la rémunération se situe entre 183 846 F.CFP (valeur médiane) et 299 960 F.CFP. Enfin 25 % gagnent plus de 299 960 F.CFP par mois.

Distribution ** des salaires par quartile par secteur d'activité



** : le graphe indique la répartition des salaires de chaque secteur en quartile. Par exemple, pour le secteur Pêche, aquaculture, services annexes, un quart des emplois salariés ont gagné moins de 110 019 F.CFP par mois en équivalent temps plein, 25 % entre 110 019 F.CFP et 123 852 F.CFP (médiane), 25 % entre 123 852 F.CFP et 157 910 F.CFP et le dernier quart plus de 157 910 F.CFP par mois.

Sources : CPS (Caisse de Prévoyance Sociale), ISPF

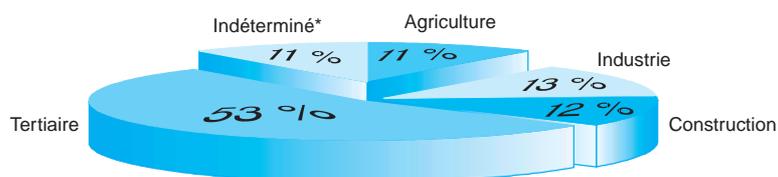
4. STRUCTURE DE L'EMPLOI NON SALARIÉ

Le Régime des Non Salariés à la CPS enregistre 10 251 personnes patentées en décembre 2004, chiffre quasi-identique à celui de 2003 (10 253 inscrits).

Les hommes représentent 63,7 % du total des non salariés, les femmes ne représentant que 36,3 % des travailleurs patentés.

Ils sont 9 % à avoir moins de 30 ans, 30 % entre 30 et 40 ans, 31 % entre 40 et 50 ans, 18 % entre 50 et 60 ans et 12 % plus de 60 ans.

Répartition de l'emploi non salarié par secteur d'activité



* : activité non déterminée par la CPS 2004

Sources : CPS (Caisse de Prévoyance Sociale), ISPF

Plus de la moitié des travailleurs indépendants ont une activité dans le secteur tertiaire (53 %), 13 % dans l'industrie, 12 % dans la construction et 11 % dans l'agriculture (11 % ont une activité non déterminée par la nomenclature CPS).

Le secteur tertiaire augmente ses effectifs de 2,5 %, l'industrie voit ses effectifs stagner alors que les secteurs de la construction et de l'agriculture perdent des patentés (-3,6 % et -4,8 % respectivement).

5. MARCHÉ DE L'EMPLOI : DIMINUTION DES OFFRES ET DES DEMANDEURS

Le Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelle (S.E.F.I.) enregistre une baisse de 3,0 % des offres d'emploi proposées au cours de l'année 2004 et le nombre de demandeurs d'emploi en fin d'année diminue de 2,9 %.

À la fin de l'année 2004, 4 113 personnes étaient en situation de recherche d'emploi contre 4 236 un an plus tôt, soit une baisse de près de 3 %. Le flux de demandeurs d'emploi enregistré au cours de l'année diminue de 11 % passant à 16 725 personnes.

À la fin du mois de décembre 2004, 81 % des demandeurs d'emploi sont inscrits au SEFI depuis moins de trois mois et 15 % depuis trois à six mois. Ils ont moins de 25 ans pour 44 % d'entre eux. D'autre part, 34 % des inscrits ne possèdent aucun diplôme, 8 % ont le certificat d'études, 9 % le BEPC, 23 % sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP, 18 % ont réussi au baccalauréat et 8 % sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Paradoxalement les offres d'emploi sont aussi en baisse par rapport à 2003, avec des différences selon les catégories observées. Pour l'année 2004, près de 12 930 offres d'emploi sont enregistrées par le SEFI contre 13 329 en 2003 (-3,0 %). Une baisse du côté des offres de contrats de travail « classiques » est à noter (-3,5 %), de même pour les offres d'emploi aidé du secteur marchand (-36,2 %). A l'inverse, les offres d'insertion ainsi que les stages de formation ont progressé respectivement de 8,1 % et 17,2 %.

Sur les 3 224 offres d'emploi normal proposées par les entreprises locales, le secteur proposant le plus grand nombre d'offres est toujours la « construction » (639) quoique en perte de vitesse par rapport à 2003 (-250 offres). Vient ensuite le « commerce » qui connaît une baisse de 15,6 %.

L'« immobilier, locations et services aux entreprises » arrive en troisième place. La progression observée correspond à la prise en compte d'une centaine de postes

Demandes et offres d'emploi recensées par le SEFI

	2004	2003	Variation 2004 / 2003
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
Demandeurs d'emploi non satisfaits en fin d'année	4 113	4 236	-2,9
Demandes d'emploi enregistrées au cours de l'année	16 725	18 869	-11,4
dont Primo-demandeurs d'emploi enregistrés au cours de l'année	7 014	8 477	-17,3
Offres d'emploi de toutes natures	12 934	13 329	-3,0
dont offres d'emploi normal	3 224	3 342	-3,5
dont offres d'emploi aidé (secteur marchand)	1 957	3 088	-36,6
dont offres d'insertion (secteur non marchand)	3 975	3 676	8,1
dont offres de stage de formation pour demandeurs d'emploi (SEFI+CFPA)	3 778	3 223	17,2

Source : SEFI (Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelle)

d'enquêteurs créés dans le cadre d'une opération exceptionnelle (comptage du nombre de véhicules circulant en zone urbaine). Enfin les hôtels et restaurants, en quatrième position, conservent la même proportion d'offres qu'en 2003.

La baisse des offres d'emploi aidé dans le secteur marchand est due à une diminution de 44,6 % des stages en entreprise : contrats CIG (Chantier d'Intérêt Général), DIJ (Dispositif d'Insertion des Jeunes), SIE (Stage d'Insertion en Entreprise). Les stages destinés à favoriser l'intégration des travailleurs handicapés ont quant à eux progressé (194 en 2003 à 211 en 2004).

Les offres d'insertion du secteur non marchand sont en hausse de 3,3 % par rapport à 2003, évolution essentiellement liée à une augmentation des contrats CIG (Contrat d'Intérêt Général), soit plus de 628 offres supplémentaires. Enfin les stages de formation professionnelle proposés par le SEFI et CFPA (Centre de Formation Professionnelle pour Adultes) passent de 3 223 en 2003 à 3 778 en 2004.

Bilan démographique

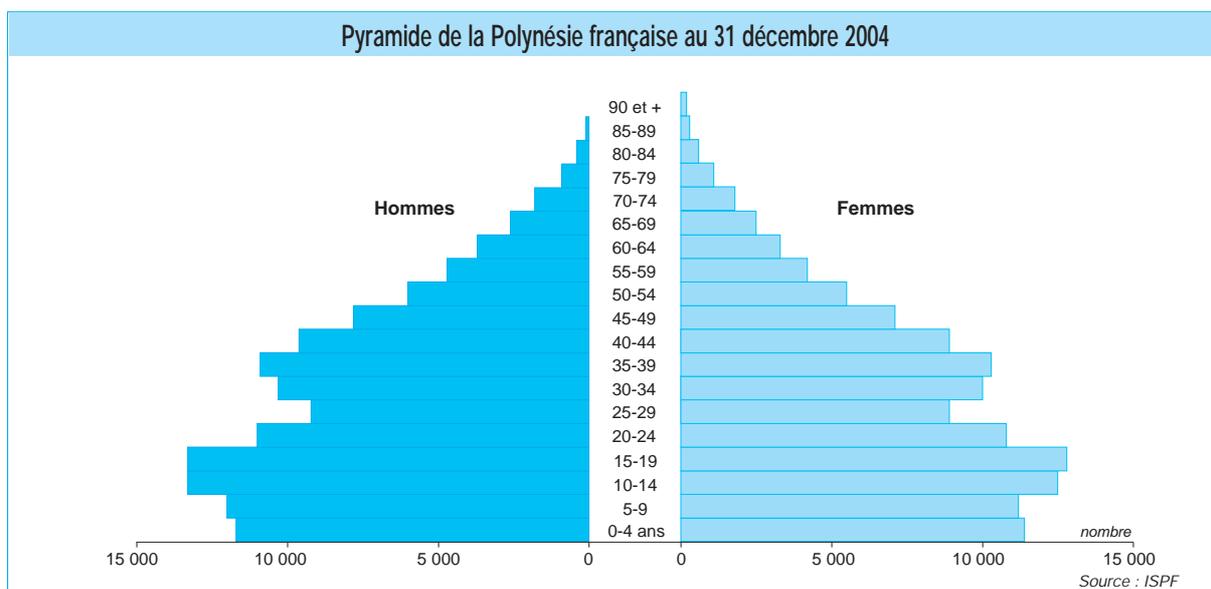
Au 1^{er} janvier 2005, la population est estimée à 252 900 habitants, soit un accroissement annuel de 1,5 %. Les principaux indicateurs démographiques en 2004 confirment la baisse du rythme d'accroissement naturel de la population. Le nombre de naissances vivantes est en diminution de 1,6 % (4 430 naissances en 2004 contre 4 501 en 2003). Parallèlement, le taux général de fécondité continue à s'infléchir, passant de 68 enfants pour 1000 femmes en âge de procréer en 2003 à 65 pour mille en 2004. Le taux brut de nuptialité reste aux alentours de 4‰.

Le nombre de décès est quasi stable, 1 130 personnes contre 1 122 en 2003. Le nombre de décès des enfants de moins de un an diminue, 23 enfants contre 31 en 2003, mais depuis 2002, le nombre d'enfants mort-nés augmente.

1. BAISSÉ DU RYTHME D'ACCROISSEMENT NATUREL ET DE LA FÉCONDITÉ

Pour l'année 2004, le nombre de naissances est de 4 430, en diminution de 1,6% par rapport à 2003. Le taux brut de natalité s'établit à 17,6‰, désormais largement sous la barre des 20‰, il évolue à la baisse de façon continue depuis 2000. Le rythme d'accroissement naturel de la population est aussi plus faible, à 3 300 personnes contre 3 379 en 2003 soit un taux d'accroissement naturel de 13,1‰ contre 13,7‰. Cette diminution est aussi observée de manière continue depuis 2000. Ce qui porte au total, la population de la Polynésie française à 252 900 habitants à fin 2004.

La baisse du rythme de l'accroissement naturel modifie aussi la structure par âge de la population. Le vieillissement de la population s'accroît. La part des moins de 20 ans qui représentait 43,5 % en 1999 est passée à 40,7 % en 2004, inversement, les 60 ans et plus représentent dorénavant 7,7 % contre 6,6 % en 1999 ou 4,7 % en 1984. Les plus de 80 ans augmentent régulièrement en valeur absolue ; en valeur relative, leur pourcentage est stable.



Indicateurs démographiques de la population de la Polynésie française depuis 2000

Année	Population		Naissance		Décès		Décès infantile		Accroissement naturel	
	au 1 ^{er} janvier	moyenne	Taux brut de natalité (a)		Taux brut de mortalité (a)		Taux de mortalité infantile (b)		Taux d'accroissement naturel (a)	
	milliers	milliers	nombre	‰	nombre	‰	nombre	‰	nombre	‰
2005	252,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2004	249,2	251,0	4 430	17,6	1 130	4,5	23	5,2	3 300	13,1
2003	245,4	247,3	4 501	18,2	1 122	4,5	31	6,9	3 379	13,7
2002	241,3	243,4	4 763	19,6	1 127	4,6	32	6,7	3 636	14,9
2001	237,2	239,3	4 874	20,4	1 171	4,9	36	7,4	3 703	15,5
2000	232,9	235,1	4 933	21,0	1 046	4,4	34	6,9	3 887	16,5

(a) Taux par rapport à la population moyenne
(b) Taux pour 1 000 naissances vivantes

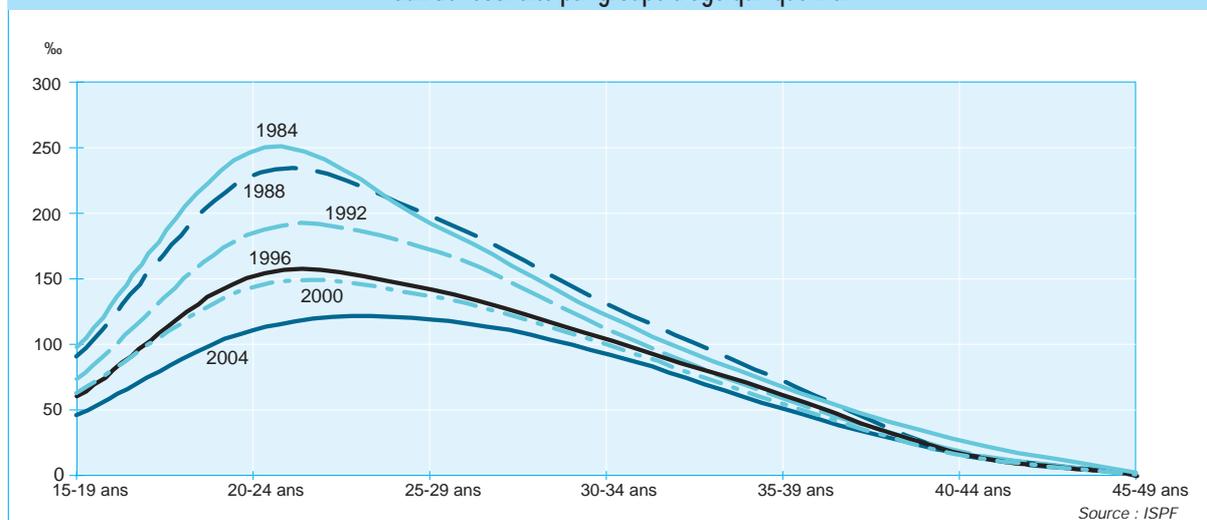
Source : ISPF

Depuis 2000, la répartition des naissances selon l'âge de la mère montre que le nombre des naissances diminue pour chaque âge des femmes en âge de procréer de moins de 35 ans. En particulier chez les 15-19 ans où ce chiffre est à nouveau inférieur à 680. D'ailleurs, le taux de fécondité de cette tranche d'âge est passé pour la première fois en 2004 sous la barre des 50 ‰. Il reste cependant élevé parmi les états insulaires du Pacifique dans le triangle polynésien.

Le calendrier de la fécondité s'est donc modifié avec un allongement de l'âge moyen de la mère à la naissance et une tendance à la baisse de la fécondité, modérée mais régulière, qui se confirme avec un nombre d'enfants par femme de 2,19 contre 2,26 en 2003. C'est l'indicateur le plus faible de tout le Pacifique, après les îles Mariannes du Nord (1,6 enfant par femme). Le taux général de fécondité s'élève à 65 enfants pour 1 000 femmes en 2004 contre 68 ‰ en 2003.

Les actions rentrant dans le cadre du planning familial avaient été mises en œuvre à partir de 1995 et demeurent une des priorités de la santé publique et notamment pour le contrôle des maternités précoces et l'encadrement des grossesses non désirées. Les jeunes femmes de 15-19 ans ont toujours un taux de fécondité élevé bien

Taux de fécondité par groupe d'âge quinquennal



Bilan démographique

qu'en constante diminution, signe que l'encadrement médical et psychologique commence à porter ses fruits. En 2004, elles ont donné naissance à 13 % des enfants. Une enquête réalisée en 1993 avait estimé à environ 1 500 le nombre d'IVG pratiquées sur le territoire annuellement, ce qui correspond à un taux pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans de 28,2. En métropole, ce taux est deux fois moindre : il est passé de 14 en 1990 à 14,3 en 2002.

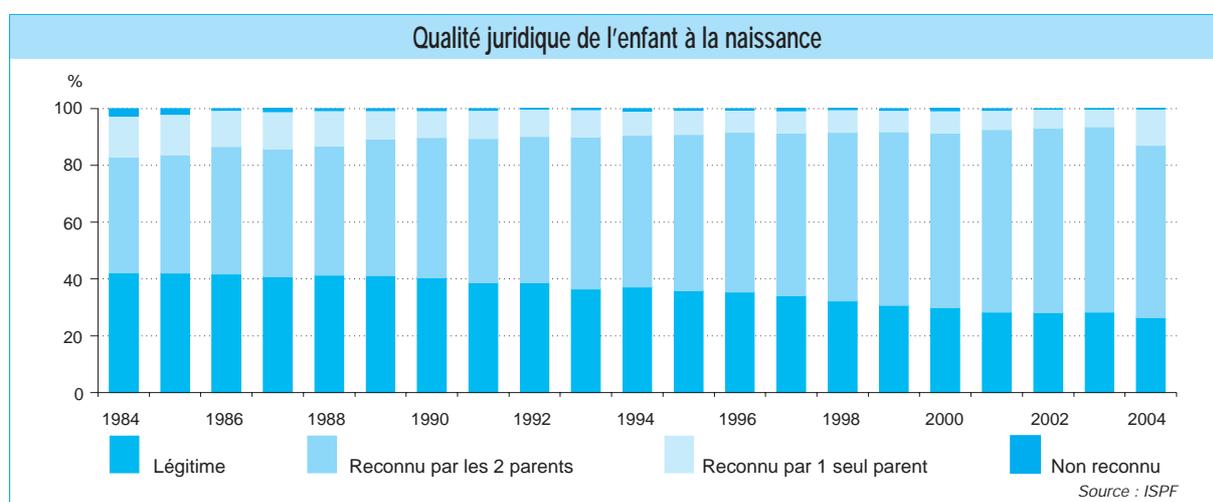
En 1999, en Polynésie, 3 % des moins de vingt ans avait eu recours à une IVG. Avortement effectué parfois en dehors de tout encadrement médical et sans prise en charge financière et psychologique. En 2002, une délibération du gouvernement a rendu obligatoire la consultation psycho-sociale avant toute IVG. Quatre centres ont été installés (Service de Protection Maternelle, hôpital de Moorea, Service Social de Raiatea, Service Social de Taiohae). Leur activité augmente de manière sensible chaque année, jusqu'à 55 % pour certains centres entre 2003 et 2004.

2. CONSTANCE DU TAUX DE NUPTIALITÉ

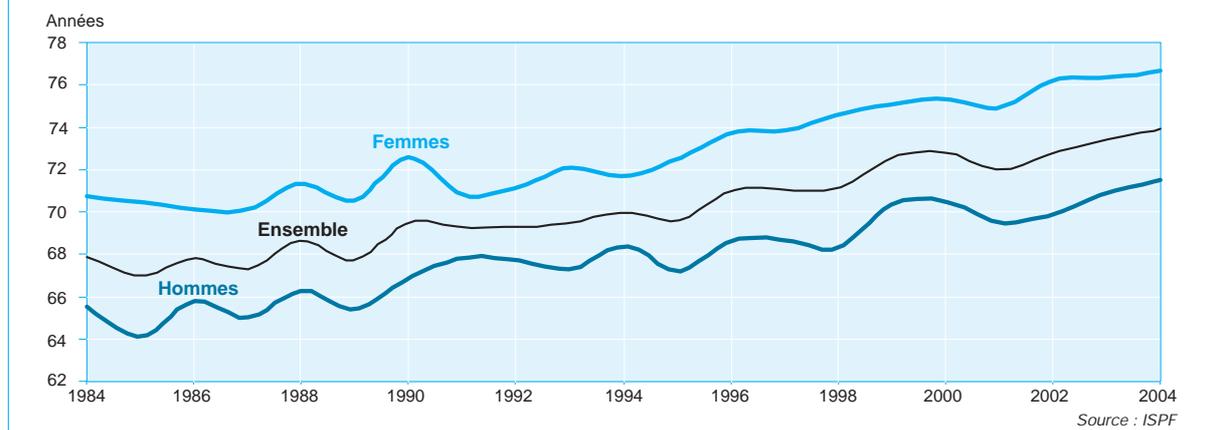
Le nombre de mariages est en augmentation, 1 105 mariages célébrés en 2004 contre 1 053 en 2003. Le taux brut de nuptialité s'établit à 4,4 mariages en moyenne pour 1 000 individus, la tendance est donc à la stabilité des unions légitimes depuis 2001. À titre de comparaison, ce taux brut de nuptialité est de 4,3 % en métropole.

Le taux de nuptialité n'est plus un facteur déterminant de la fécondité des populations de sociétés développées. La désaffection pour le mariage et le développement des unions libres sont des faits de la société moderne. En Polynésie française, la poursuite des études, la montée de l'activité féminine, un individualisme plus marqué et une plus grande permisivité à l'égard de l'union libre sont des facteurs explicatifs possibles. Dix ans auparavant, le taux de nuptialité dépassait couramment les 6 %.

Ainsi, les naissances hors mariage n'ont cessé de croître, au détriment des naissances légitimes qui sont passées de 40% du total annuel des naissances à moins de 30 % en l'espace d'une quinzaine d'années.



Progression de l'espérance de vie en Polynésie française de 1984 à 2004



Toujours dans les naissances hors mariage, le fait marquant de 2004 est la hausse subite du nombre de reconnaissances par un seul des deux parents, généralement la mère (plus de 500 cas sur les 570). Il faut remonter à plus de quinze ans pour retrouver ces niveaux.

La structure de la population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial entre les deux recensements de 1996 et 2002 montre que la diminution de la proportion des personnes mariées est plus importante chez les femmes que chez les hommes. Le nombre des femmes mariées rapporté à la population féminine globale de chaque classe d'âge est en nette diminution dans les classes jeunes : 8 points de moins chez les 20-29 ans et les 30-39 ans par rapport à 1996. Chez les femmes mariées, la classe d'âge la plus nombreuse en 2002 est toujours celle des 30-39 ans (30 % en 2002 contre 31 % en 1996), en revanche, les 20-29 ans ont nettement diminué (10 % en 2002 contre 15 % en 1996).

3. STABILITÉ DE LA MORTALITÉ ET ALLONGEMENT DE LA VIE

En 2004, la mortalité s'établit à 1 129 décès contre 1 122 en 2003. Après un pic en 2001, le nombre de décès retrouve donc le niveau déjà observé à la fin des années 90. Depuis 1999, le taux brut de mortalité se maintient entre 4,4 et 4,6 ‰, excepté l'année 2001 déjà mentionnée.

Le taux de mortalité infantile de 5,2 ‰ est en diminution, après avoir oscillé autour des 7 ‰ (soit 23 décès d'enfants de moins d'un an en 2004 contre 31 en 2003). Ainsi, la baisse continue de fécondité observée précédemment peut certainement trouver en partie ses raisons dans l'effondrement historique de la mortalité infantile depuis vingt ans. Par ailleurs, le nombre d'enfants mort-nés progresse depuis 2002. Il est de 45 en 2004, seuil jamais franchi depuis plus de dix ans.

Globalement, la baisse de la mortalité a été forte jusqu'à la fin des années 80 notamment à travers la diminution de la mortalité infantile qui passe de 23,1 ‰ en 1985 à 5,2 ‰ en 2004, ce qui montre l'importance du progrès sanitaire en Polynésie. Cependant, le taux brut de mortalité reste un mauvais indicateur du niveau de santé (le taux brut de mortalité en métropole est de 8,3 ‰). On peut raisonnablement pen-

Bilan démographique

ser que le taux de mortalité général est en train d'atteindre ses valeurs les plus basses et qu'il amorcera une légère remontée avec le gonflement de la tranche d'âge des plus de 60 ans.

En 2004, l'espérance de vie est de près de 74 ans (71,5 ans pour les hommes et 76,7 ans pour les femmes). Ainsi, en vingt ans, les hommes et les femmes ont gagné 6 ans de longévité. Cette espérance a bénéficié d'une part de la baisse de la mortalité infantile, mais son amélioration passe dorénavant par une diminution de la mortalité aux âges actifs, en particulier de la mortalité prématurée, que l'on définit comme la mortalité survenue avant l'âge de 65 ans. En 2004, elle représente encore près de 46 % de l'ensemble des décès. Elle ne concernait plus qu'un décès sur cinq en France en 1999 où elle est déjà considérée comme importante par rapport à la moyenne européenne. L'analyse des causes de décès par les services de la santé polynésien montre que les traumatismes, en particulier, les morts dues aux accidents de la circulation, les tumeurs et les maladies cardiovasculaires sont les principaux responsables de cette mortalité avant 65 ans.

Ceci dit, l'âge moyen au moment du décès a franchi la barre des 60 ans pour la première fois en 2003 – alors qu'il stagnait à 59 ans depuis 1997 – augmentant sérieusement l'espérance de vie à la naissance depuis deux ans. Les contrôles accentués ces dernières années dans le cadre de la prévention routière sont un facteur d'amélioration non négligeable confirmé par la baisse du nombre d'accidents mortels de la circulation.

Situation de la France métropolitaine									
	2001	2002	2003	2004		2001	2002	2003	2004
Naissances (milliers)	770,9	761,6	761,5	764,7	Espérance de vie (années)				
Décès (milliers)	531,1	534,2	550,0	508,5	Hommes	75,5	75,8	75,9	76,7
Excédent naturel (milliers)	239,9	227,4	211,5	256,2	Femmes	82,9	83,0	82,9	83,8
Solde migratoire (milliers)	85,0	95,0	100,0	105,0	Mariages (milliers)	288,3	279,1	276,0	259,4
Variation totale (milliers)	324,9	322,4	311,5	361,2	Taux de nuptialité (‰)	4,0	3,8	3,5	4,2
Taux de natalité (‰)	13,0	12,8	12,7	12,7	Moins de 20 ans (%)	25,7	25,5	25,4	25,3
Taux de mortalité (‰)	9,0	9,0	9,2	8,4	65 ans et plus (%)	15,9	16,0	16,1	16,1
Taux de mortalité infantile (‰)	4,5	4,1	4,0	3,9					
ICF (enfants par femme)	1,88	1,87	1,88	1,90					

ICF : Indicateur Conjoncturel de Fécondité Source : INSEE

Taux brut de mortalité

Il rapporte le nombre de décès de l'année « n » à la population présente en milieu d'année (population moyenne). Il représente donc le nombre moyen de décès pour 1 000 individus de la population sous observation pour une année donnée.

Taux de mortalité infantile

Il rapporte le nombre de décès d'enfants de moins de 1 an de l'année « n » au nombre de naissances de la même année.

Espérance de vie à la naissance

Elle représente le nombre d'années que vivront en moyenne les individus s'ils étaient soumis à une loi de mortalité considérée de leur naissance jusqu'à leur extinction.

Taux de natalité

Il rapporte le nombre de naissances vivantes de l'année « n » à la population moyenne de cette même année. Il représente donc le nombre moyen de naissances vivantes pour 1 000 individus de la population sous observation pour une année donnée.

Taux global de fécondité générale

Il rapporte le nombre de naissances vivantes d'une année « n » à la population moyenne de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans). Il représente donc le nombre moyen d'enfants par femme en âge d'avoir des enfants pour une année et une population donnée.

Indicateur Conjoncturel de Fécondité (ICF)

Il est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il représente donc le nombre moyen d'enfant(s) nés vivants que mettrait au monde une femme ayant atteint l'âge de 50 ans, si durant toute sa vie féconde elle connaissait à chaque âge, la fécondité observée une année donnée.

Nota

Les tableaux suivants sous format EXCEL sont téléchargeables sur le site web (www.ispf.pf)

- Indicateurs démographiques complémentaires de 1994 à 2004
- Taux de fécondité de 1984 à 2004
- Espérance de vie de 1984 à 2004
- Nuptialité de 1984 à 2004



2- TABLEAUX ET GRAPHIQUES

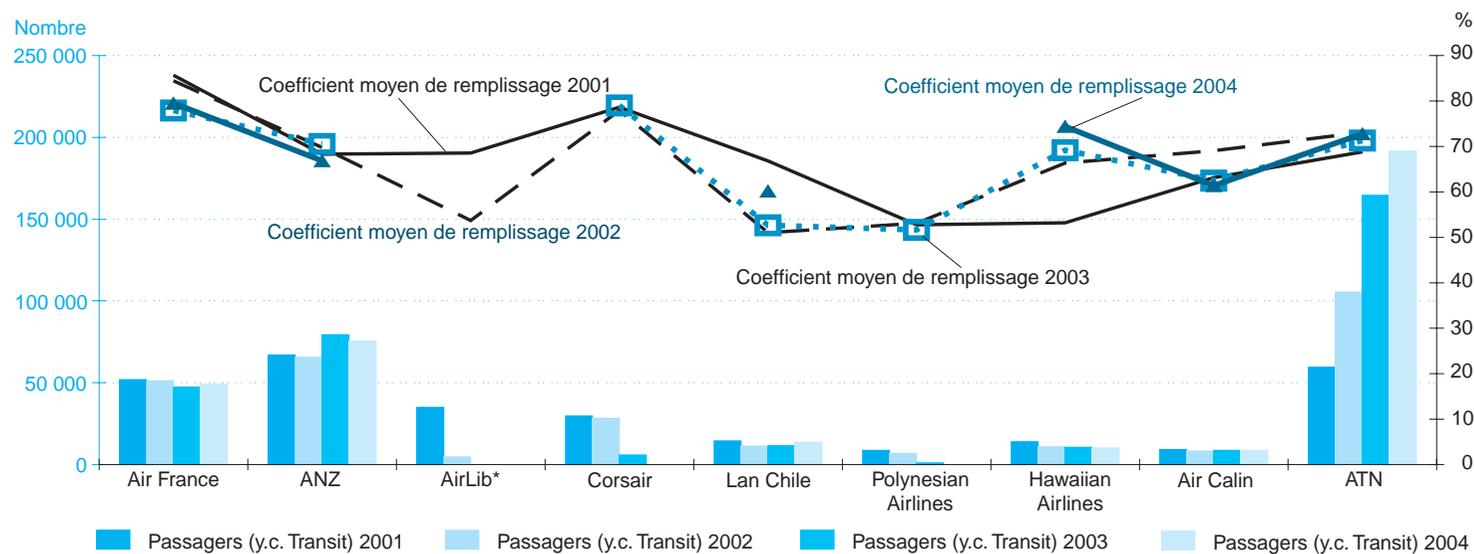


Trafic international de passagers (vols réguliers)

Unité :	Vols au départ de Tahiti-Faa'a			Sièges offerts			Passagers (y compris transit)			Coefficient moyen de remplissage			Part de marché		
	2004	2003	Variation 2004 / 2003	2004	2003	Variation 2004 / 2003	2004	2003	Variation 2004 / 2003	2004	2003	Variation 2004 / 2003	2004	2003	Variation 2004 / 2003
	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%	%	%	%	%	%	%
Air Tahiti Nui	896	785	14,1	263 424	230 998	14,0	191 683	164 649	16,4	72,8	71,3	2,1	54,9	50,0	9,8
Air New Zealand	489	484	1,0	112 802	112 312	0,4	75 450	79 264	-4,8	66,9	70,6	-5,2	21,6	24,1	-10,2
Air France	157	155	1,3	61 824	60 908	1,5	49 139	47 437	3,6	79,5	77,9	2,1	14,1	14,4	-2,3
Corsair	0	13	-100,0	0	7 540	-	0	5 957	-	-	79,0	-	-	1,8	-
Lan Chile	105	104	1,0	22 710	22 048	3,0	13 678	11 607	17,8	60,2	52,6	14,4	3,9	3,5	11,2
Hawaiian Airlines	53	58	-8,6	13 825	15 345	-9,9	10 287	10 619	-3,1	74,4	69,2	7,5	2,9	3,2	-8,6
Air Calin	53	52	1,9	14 113	13 915	1,4	8 669	8 698	-0,3	61,4	62,5	-1,8	2,5	2,6	-6,0
Polynesian Airlines	0	12	-100,0	0	1 848	-	-	955	-	-	51,7	-	-	0,3	-
Total	1 753	1 663	5,4	488 698	464 914	5,1	348 906	329 186	6,0	71,4	70,8	0,8%	100,0	100,0	

Source : Service d'Etat de l'Aviation Civile

Trafic international de passagers par compagnie au départ de Tahiti-Faa'a (vols réguliers)



* : anciennement AOM.

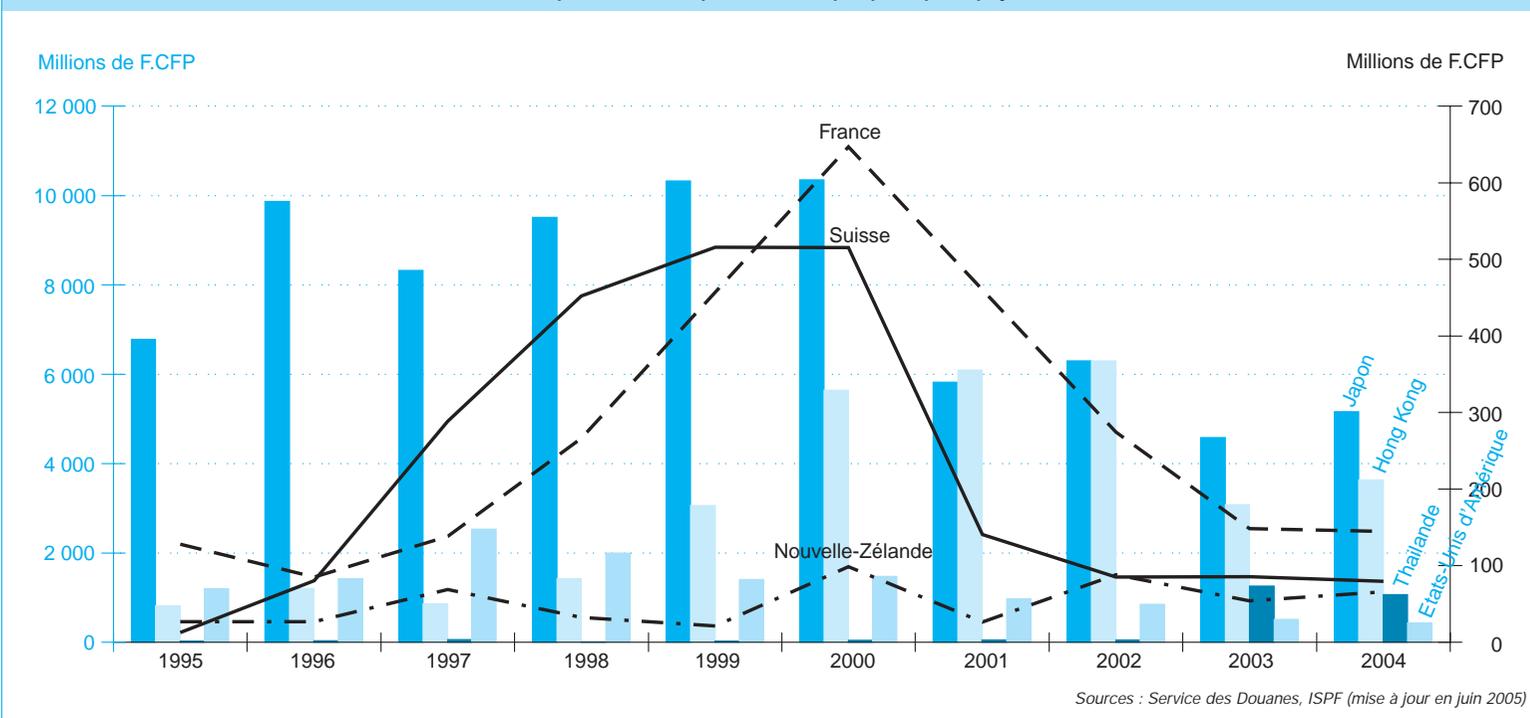
Source : Service d'Etat de l'Aviation Civile

Exportations des perles brutes par pays destinataire

	1997		1998		1999		2000		2001		2002		2003		2004	
Unité : Millions de F.CFP		%		%		%		%		%		%		%		%
Japon	8318	57,5	9 506	65,9	10 327	58,8	10 348	51,6	5 820	40,9	6 297	43,1	4 586	45,4	5 150	47,5
Hong Kong	857	5,9	1424	9,9	3 067	17,5	5 640	28,1	6 089	42,7	6 299	43,1	3 083	30,5	3 638	33,6
Thaïlande	61	0,4	13	0,1	24	0,1	45	0,2	56	0,4	56	0,4	1 256	12,4	1 066	9,8
États-Unis d'Amérique	2 533	17,5	1 998	13,8	1 405	8,0	1 471	7,3	975	6,8	852	5,8	515	5,1	435	4,0
France	138	1,0	266	1,8	457	2,6	647	3,2	460	3,2	274	1,9	148	1,5	145	1,3
Suisse	289	2,0	452	3,1	516	2,9	515	2,6	141	1,0	85	0,6	86	0,8	79	0,7
Nouvelle-Zélande	69	0,5	32	0,2	21	0,1	99	0,5	26	0,2	88	0,6	54	0,5	66	0,6
Canada	28		48		27		61		22		71		86		65	
Total	14 463	100,0	14 429	100,0	17 574	100,0	20 073	100,0	14 244	100,0	14 601	100,0	10 107	100,0	10 834	100,0

Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour en juin 2005)

Évolution des exportations des perles brutes par principaux pays destinataires



Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour en juin 2005)

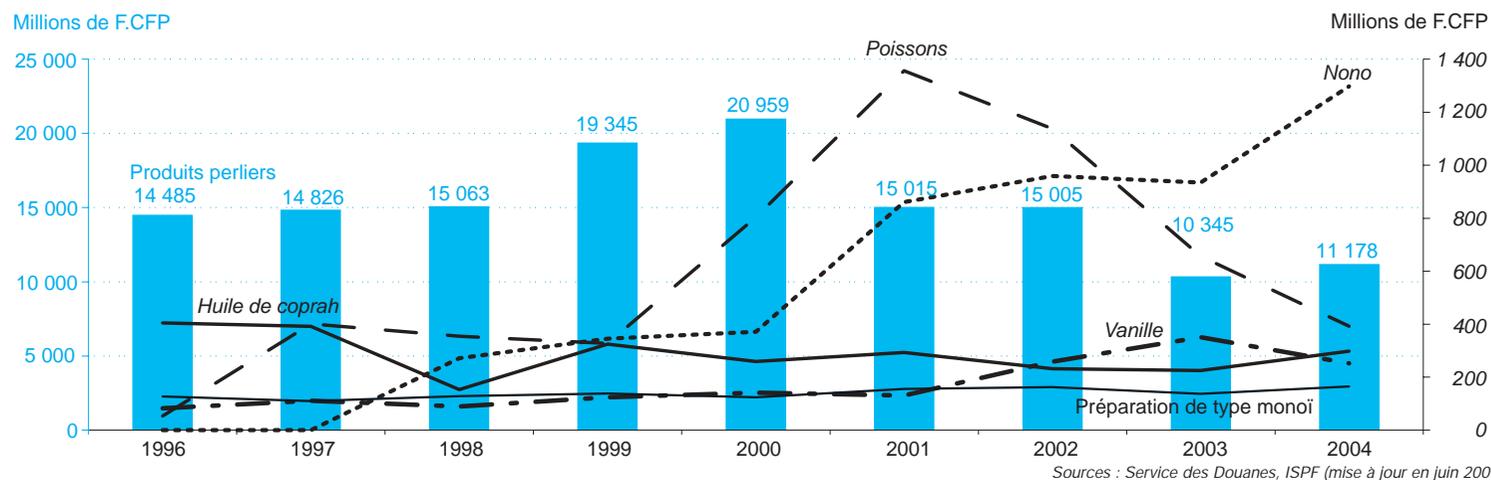


Exportations locales

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Variation 2004 / 2003	Part relative en 2004
<i>Unité : Millions de F.CFP</i>									
Produits perliers	15 063	19 345	20 959	15 015	15 005	10 345	11 178	8,1	74,4
<i>dont perles de culture brutes</i>	14 429	17 574	20 073	14 244	14 601	10 107	10 834	7,2	72,1
Poissons	354	327	804	1 356	1 137	656	393	-40,2	2,6
Vanille	89	125	141	131	259	351	253	-28,0	1,7
Huile de coprah	153	324	259	293	232	225	298	32,2	2,0
Nono	271	346	371	861	960	935	1 298	38,8	8,6
Préparation de type monoi	128	138	124	155	162	137	165	19,9	1,1
Total exportations locales	16 554	21 808	23 416	18 700	18 725	13 440	15 032	11,8	100,0
TOTAL exportations	26 462	28 339	28 741	26 000	23 160	16 493	19 017	15,3	
<i>Unité : Tonnes</i>									
Produits perliers	7	11	12	11	11	10	9	-12,9	0,0
<i>dont perles de culture brutes</i>	6	8	11	11	11	10	9	-14,8	0,0
Poissons	886	842	1 736	2 423	1 924	1 210	772	-36,2	3,9
Vanille	5	7	7	6	11	12	8	-36,6	0,0
Huile de coprah	2 704	4 635	5 750	4 819	5 201	5 022	5 366	6,8	27,4
Nono	2 648	3 690	3 092	3 428	3 579	4 150	6 042	45,6	30,8
Préparation de type monoi	187	196	180	222	243	201	261	29,4	1,3
Total exportations locales	7 888	11 443	15 543	14 714	17 479	16 562	19 597	18,3	100,0
TOTAL exportations	13 295	13 313	16 652	16 278	18 648	20 489	20 732	1,2	

Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour en juin 2005)

Exportations Locales



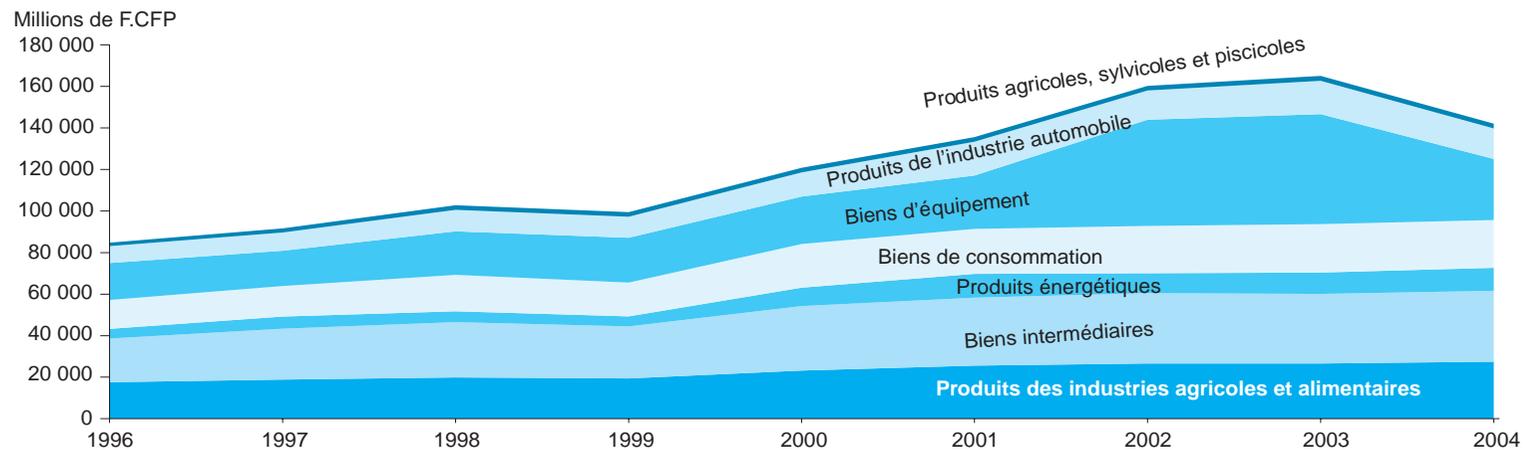


Importations civiles

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Variation 2004 / 2003	Part relative en 2004
<i>Unité : Millions de F.CFP</i>									
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	2 256	2 188	2 166	2 180	2 169	2 435	2 280	-6,4	1,6
Produits des industries agricoles et alimentaires	19 865	19 359	23 138	25 592	26 668	26 660	27 483	3,1	19,3
Biens intermédiaires	26 689	25 095	31 093	32 671	33 793	33 464	34 124	2,0	24,0
Produits énergétiques	5 172	4 803	8 875	11 492	9 561	10 226	11 028	7,8	7,8
Biens de consommation	17 481	16 296	21 041	21 585	22 772	23 325	23 051	-1,2	16,2
Biens d'équipement	20 983	21 552	22 809	25 739	51 132	53 020	29 364	-44,6	20,7
Produits de l'industrie automobile	10 331	10 181	11 635	16 321	14 064	15 907	14 751	-7,3	10,4
Total	102 777	99 474	120 757	135 581	160 159	165 038	142 080	-13,9	100,0
<i>Unité : Tonnes</i>									
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	17 087	15 653	16 635	16 217	16 141	17 208	16 893	-1,8	1,9
Produits des industries agricoles et alimentaires	124 105	121 085	134 786	143 516	142 891	145 387	150 921	3,8	17,2
Biens intermédiaires	228 921	245 591	256 708	275 603	311 364	319 297	336 210	5,3	38,3
Produits énergétiques	221 781	244 522	279 643	287 137	290 009	312 101	313 132	0,3	35,7
Biens de consommation	18 020	16 551	20 537	21 229	22 630	24 363	25 580	5,0	2,9
Biens d'équipement	12 534	12 172	13 761	20 456	17 075	25 787	19 721	-23,5	2,2
Produits de l'industrie automobile	10 368	10 212	10 882	15 157	13 004	15 394	14 895	-3,2	1,7
Total	632 816	665 784	732 950	779 315	813 115	859 537	877 352	2,1	100,0

Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour en juin 2005)

Importations civiles



Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour en juin 2005)



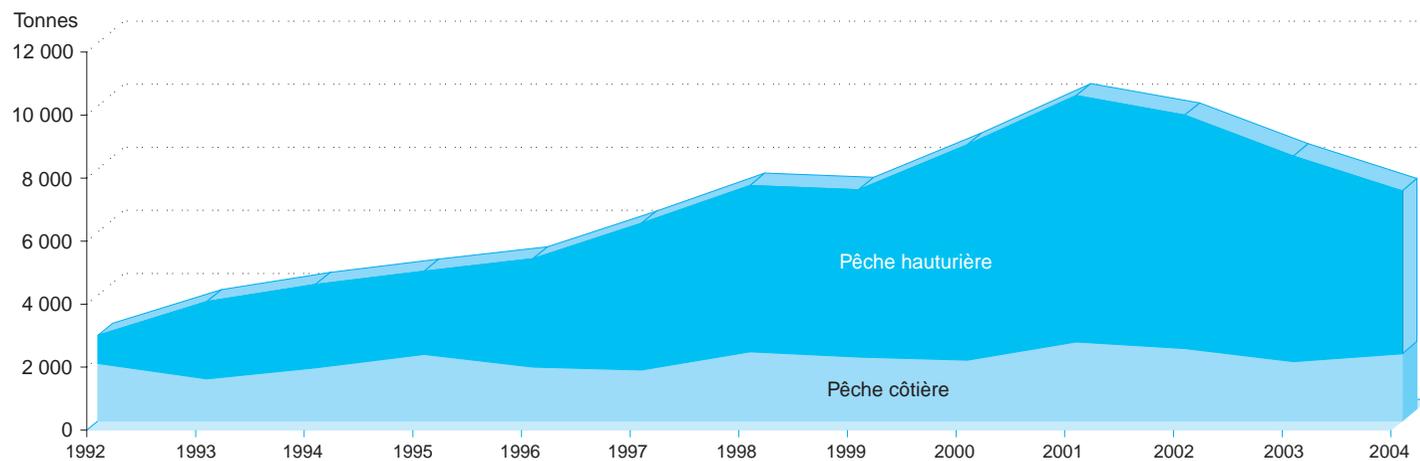
Pêche des professionnels polynésiens

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<i>Unité :</i>						<i>nombre</i>					
Flottille professionnelle active	291	301	294	296	333	373	400	367	346	353	368
Pêche hauturière	66	65	59	60	54	57	57	57	54	64	75
Bonitiers palangriers	28	23	21	15	14	14	11	10	6	5	3
Thoniers de pêche fraîche	29	31	26	30	28	24	30	31	30	37	42
Thoniers mixtes								0	2	4	4
Thoniers congélateurs	9	11	12	15	12	19	16	16	16	18	26
Pêche côtière	225	236	235	236	279	316	343	310	292	289	293
Bonitiers	70	77	75	70	72	74	63	60	55	54	52
Poti marara	155	159	160	166	207	242	280	250	237	235	241
<i>Unité :</i>						<i>tonnes</i>					
Production (poids vifs)	4 334	5 939	6 265	7 542	8 559	8 375	9 825	10 317	9 703	8 409	7 299
Pêche hauturière	2 653	2 638	3 442	4 660	5 282	5 304	6 837	7 811	7 401	6 530	5 159
Bonitiers palangriers	774	381	484	309	270	253	216	228	102	81	
Thoniers de pêche fraîche	1 428	1 513	1 999	2 528	2 438	2 234	2 713	3 228	3 409	3 167	2 438
Thoniers mixtes								0	533	853	1 074
Thoniers congélateurs	451	561	889	1 799	2 574	2 816	3 908	4 355	3 357	2 429	1 647
Ligneurs 40°S	0	183	69	24	0	0	0	0	0	0	0
Pêche côtière	1 681	2 110	1 703	1 612	2 192	2 033	1 924	2 506	2 301	1 879	2 140
Bonitiers	1 229	1 611	1 126	934	992	827	631	891	711	646	767
Poti marara (a)	452	499	577	678	1 200	1 206	1 397	1 615	1 590	1 233	1 373

(a) : il s'agit uniquement des « Poti marara » détenteurs d'une licence de pêche professionnelle

Source : Service de la Pêche

Production des pêches côtière et hauturière depuis 1992



Source : Service de la Pêche

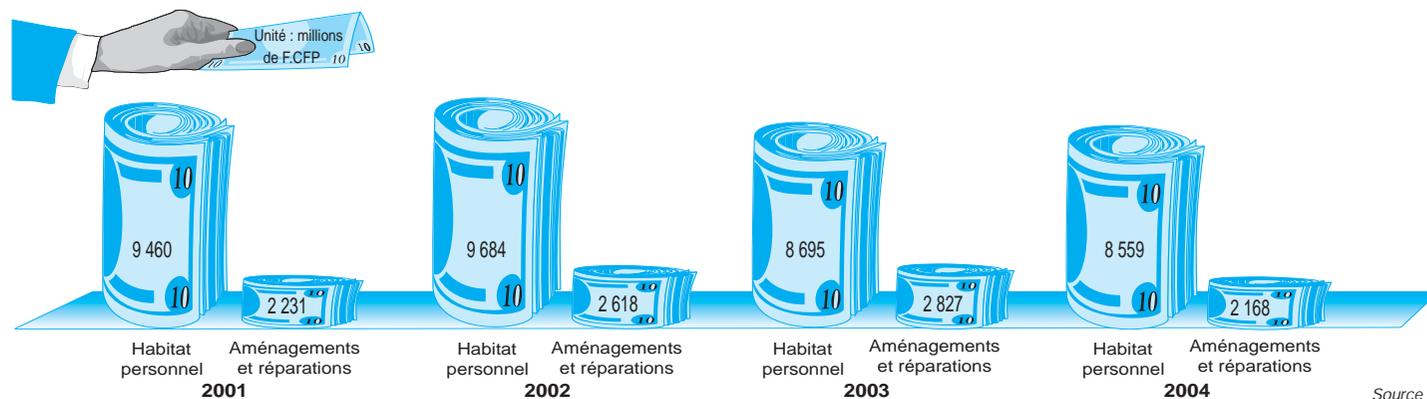
Dépenses publiques d'équipement liquidées (cumul au 31 décembre)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Variation 2004 / 2003
<i>Unité :</i>	<i>F.C.F.P.</i>						<i>%</i>
Bâtiment							
Locaux administratifs	4 524 124 450	2 939 485 519	4 922 732 672	2 166 327 182	292 551 733	180 563 000	-38,3
Logements sociaux	543 960 000	1 839 082 000	2 312 100 000	1 196 400 000	3 369 817 402	3 783 954 041	12,3
Constructions scolaires	830 147 171	1 162 066 438	1 652 036 902	2 065 306 350	1 785 774 163	1 265 762 628	-29,1
Logements de fonction	317 783 000	557 176 328	132 082 919	274 334 150	93 000 000	-	-
Équipement collectif	792 582 384	529 760 657	-	424 501 901	598 267 462	893 822 800	49,4
Équipement social	21 278 103	79 934 208	302 900 000	114 049 046	3 000 000	-	-
Équipement sanitaire	1 618 124 892	74 494 850	1 145 147 507	4 042 081 371	1 707 500 000	2 596 000 000	52,0
Autres	-	-	-	-	1 290 304 453	464 160 000	-64,0
Total	8 648 000 000	7 182 000 000	10 467 000 000	10 283 000 000	9 140 215 213	9 184 262 469	0,5
Travaux publics*							
Infrastructures routières	4 093 471 583	2 044 506 408	1 176 051 674	5 789 375 266	4 564 000 000	5 174 000 000	13,4
Infrastructures aéroportuaires et maritimes	2 038 497 345	1 748 842 816	1 145 535 728	4 133 087 915	4 437 000 000	3 790 000 000	-14,6
AEP - Assainissement	2 697 764 902	2 084 444 508	1 324 281 961	549 461 886	123 000 000	798 045 646	548,8
Travaux électriques	251 510 825	297 861 061	100 293 666	42 039 130	78 000 000	nd	-
Terrassement généraux	90 744 895	351 882 885	-	-	583 000 000	-	-
Viabilisation de terrains	474 281 608	383 395 365	372 605 410	540 619 171	417 000 000	nd	-
Autres	613 578 297	637 882 652	274 806 055	49 841 830	-	-	-
Total	10 259 849 455	7 548 815 695	4 393 574 494	11 104 425 198	10 202 000 000	9 762 045 646	-4,3
Location avec opérateur de matériel de construction	422 816 278	135 925 620	nd	nd	nd	nd	-
TOTAL GÉNÉRAL	19 330 665 733	14 866 741 315	14 860 574 494	21 387 425 198	19 342 215 213	18 946 308 115	-2,0

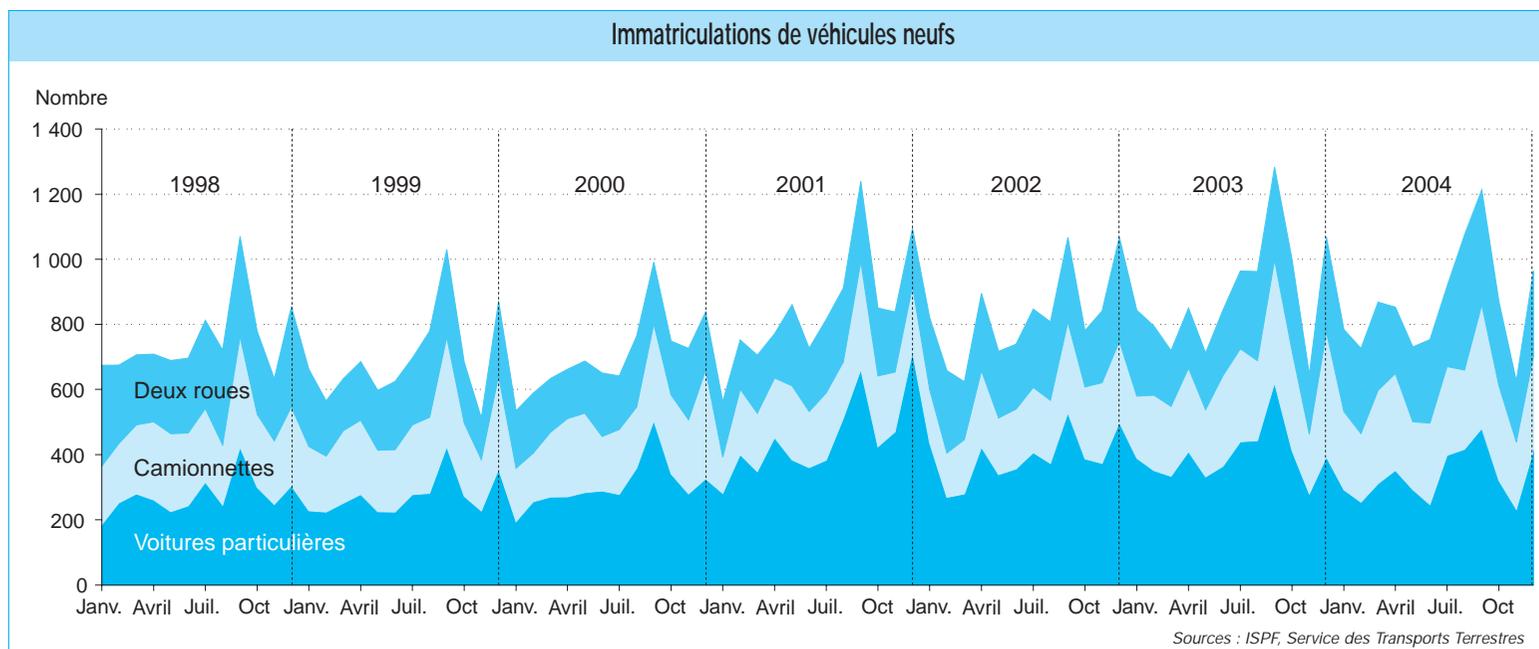
* : données provisoires en 2004

Sources : État, Administration territoriale, Communes, ISPF

Prêts immobiliers accordés par les établissements de crédits locaux



Source : IEOM



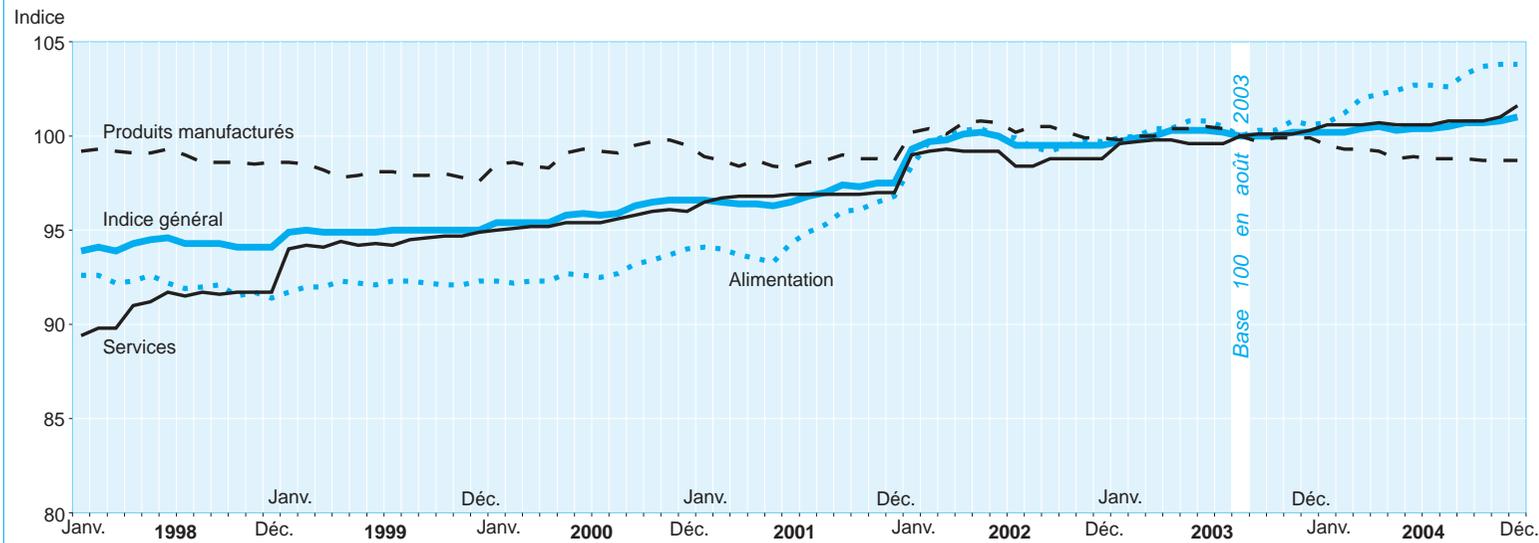
Immatriculations de véhicules neufs

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Total
	<i>Unité :</i>						<i>Nombre</i>							
Voitures Particulières	2002	436	269	280	421	339	356	406	376	528	387	373	499	4 670
	2003	388	354	334	409	332	363	440	443	620	412	280	393	4 768
	2004	292	254	311	352	293	247	398	417	481	321	232	413	4 011
Camionnettes	2002	164	135	166	236	174	184	200	194	279	221	248	249	2 450
	2003	190	231	214	257	206	278	285	245	378	307	183	384	3 158
	2004	240	211	287	297	208	250	272	242	379	291	207	289	3 173
Deux roues	2002	221	253	177	237	204	199	240	242	260	173	220	320	2 746
	2003	263	213	171	184	174	201	239	274	277	280	183	292	2 751
	2004	252	261	270	204	230	256	246	415	353	258	187	262	3 194
TOTAL	2002	821	657	623	894	717	739	846	812	1 067	781	841	1 068	9 866
	2003	841	798	719	850	712	842	964	962	1 275	999	646	1 069	10 677
	2004	784	726	868	853	731	753	916	1 074	1 213	870	626	964	10 378

Sources : ISPF, Service des Transports Terrestres



Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation par grand groupe de 1998 à 2004 (base 100 en août 2003)



Source : ISPF

Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation par grand poste en 2004

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<i>Indice base 100 en août 2003</i>												
Indice général	100,2	100,2	100,4	100,5	100,3	100,4	100,4	100,5	100,7	100,7	100,8	101,0
Alimentation	100,7	101,2	102,0	102,2	102,4	102,7	102,7	102,6	103,3	103,7	103,8	103,8
Produits manufacturés	99,5	99,3	99,3	99,2	98,8	98,9	98,8	98,8	98,8	98,7	98,7	98,7
Services	100,6	100,6	100,6	100,7	100,6	100,6	100,6	100,8	100,8	100,8	101,0	101,6

Source : ISPF

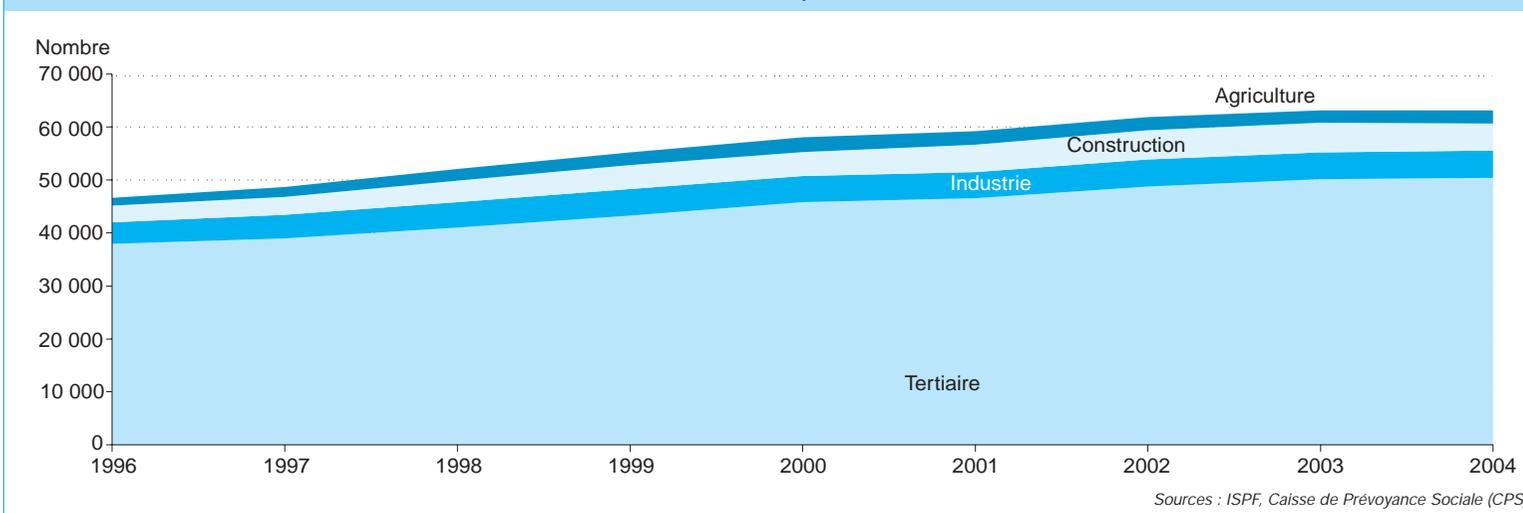


Effectifs salariés déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<i>Unité :</i>								
	<i>Nombre</i>							
Primaire	1 858	2 197	2 415	2 760	2 531	2 501	2 308	2 446
Agriculture, chasse, sylviculture	498	573	700	665	675	659	688	738
Pêche, aquaculture	1 360	1 624	1 715	2 095	1 856	1 842	1 620	1 708
Industrie	4 484	4 738	4 979	4 967	4 958	5 104	4 999	5 138
Industries extractives	123	163	194	178	148	149	150	157
Industrie manufacturière	3 913	4 136	4 334	4 349	4 342	4 473	4 361	4 485
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	448	439	451	440	468	482	488	496
Construction	3 394	4 063	4 544	4 529	5 162	5 497	5 656	5 106
Construction	3 394	4 063	4 544	4 529	5 162	5 497	5 656	5 106
Tertiaire	38 939	41 057	43 276	45 794	46 550	48 782	50 182	50 421
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	7 467	8 005	8 463	9 073	9 312	9 416	9 732	9 901
Hôtels et restaurants	4 984	5 492	5 941	6 254	5 867	6 257	6 495	6 680
Transports et communications	3 900	4 099	4 403	4 683	4 813	5 134	5 677	5 808
Activités financières	1 439	1 468	1 447	1 423	1 481	1 497	1 488	1 532
Immobilier, locations et services aux entreprises	2 723	2 983	3 210	3 588	3 658	4 158	4 505	4 430
Administration publique	12 238	12 507	12 993	13 628	13 938	14 657	14 271	14 008
Éducation	558	520	535	524	546	667	654	730
Santé et action sociale	2 157	2 336	2 467	2 649	2 770	2 889	3 064	3 099
Services collectifs, sociaux et personnels	2 271	2 384	2 509	2 654	2 871	2 788	2 860	2 810
Services domestiques	1 202	1 263	1 308	1 318	1 294	1 319	1 436	1 423
Total des effectifs salariés déclarés à la CPS	48 675	52 055	55 214	58 050	59 201	61 884	63 145	63 111

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Effectifs salariés déclarés par secteur d'activité



Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

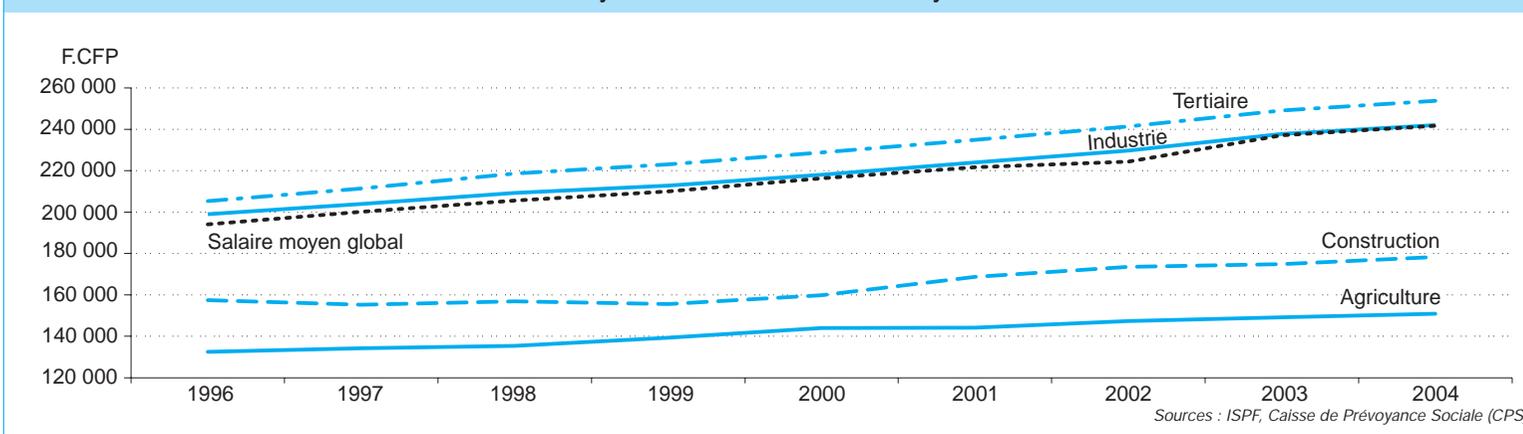
Salaires moyens* déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<i>Unité :</i>								
					<i>F.CFP</i>			
Primaire	134 303	135 419	139 376	143 970	144 271	147 385	149 231	150 982
Agriculture, chasse, sylviculture	120 017	117 234	118 243	122 234	123 303	129 476	133 685	135 485
Pêche, aquaculture	139 942	142 028	147 507	150 913	150 971	153 832	155 276	157 702
Industrie	200 131	205 478	209 895	216 293	221 599	224 383	237 035	241 732
Industries extractives	145 677	145 496	155 382	167 806	182 846	189 107	186 463	187 521
Industrie manufacturière	188 147	192 837	198 097	204 858	209 371	210 914	222 063	227 009
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	316 289	339 325	343 720	350 616	350 359	361 401	390 184	393 307
Construction	155 261	156 912	155 588	159 843	168 669	173 507	174 819	178 252
Construction	155 261	156 912	155 588	159 843	168 669	173 507	174 819	178 252
Tertiaire	211 486	218 569	223 071	228 791	234 873	241 366	249 075	253 749
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	178 322	183 972	189 217	196 328	201 657	205 544	213 721	218 045
Hôtels et restaurants	147 105	152 954	155 488	161 497	169 273	170 311	175 773	180 434
Transports et communications	243 776	255 202	260 673	267 516	273 961	283 181	294 764	303 481
Activités financières	304 902	325 272	340 921	344 377	350 641	351 125	366 211	371 739
Immobilier, locations et services aux entreprises	185 889	191 019	193 724	198 520	199 915	203 032	209 470	216 480
Administration publique	244 504	254 364	261 944	267 519	273 217	281 901	289 514	294 208
Education	270 851	251 153	245 850	247 426	237 243	265 808	273 984	278 084
Santé et action sociale	256 580	262 086	265 505	270 100	274 103	286 001	297 644	303 399
Services collectifs, sociaux et personnels	188 629	199 753	203 572	216 764	229 532	234 593	241 201	240 542
Services domestiques	106 737	109 299	111 483	114 803	118 302	122 322	128 473	132 330
Salaires moyens globaux	203 893	209 235	212 819	218 082	223 969	229 702	237 711	242 040

* : salaire moyen calculé sur la base d'un équivalent temps plein

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Salaires moyens déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale



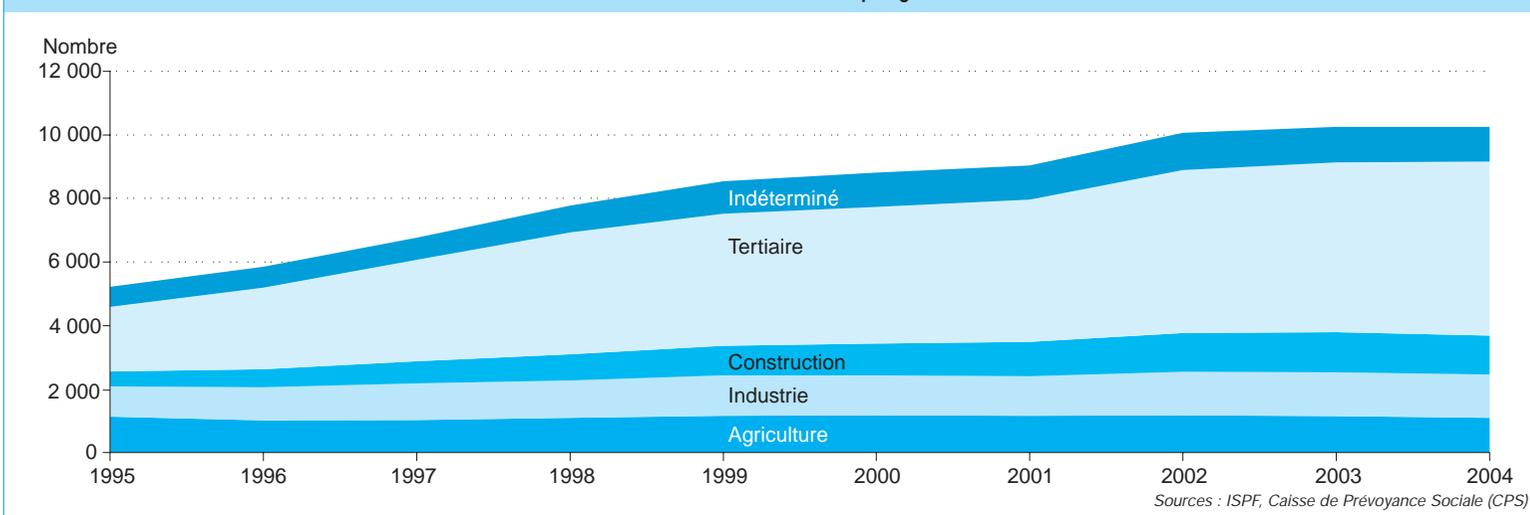


Évolution des non salariés déclarés à la CPS par grand secteur d'activité

Au 31 décembre	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	<i>Unité :</i>					<i>Nombre</i>				
Agriculture	1 131	1 010	1 029	1 091	1 157	1 167	1 152	1 175	1 140	1 085
Industrie	957	1 046	1 147	1 183	1 281	1 263	1 260	1 371	1 383	1 377
Construction	464	574	701	819	929	999	1 069	1 225	1 271	1 225
Tertiaire	2 039	2 561	3 192	3 830	4 155	4 311	4 479	5 124	5 338	5 472
Indéterminé	629	656	701	851	1 021	1 074	1 082	1 164	1 121	1 092
Total	5 220	5 847	6 770	7 774	8 543	8 814	9 042	10 059	10 253	10 251

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Évolution des non salariés déclarés à la CPS par grand secteur d'activité



Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

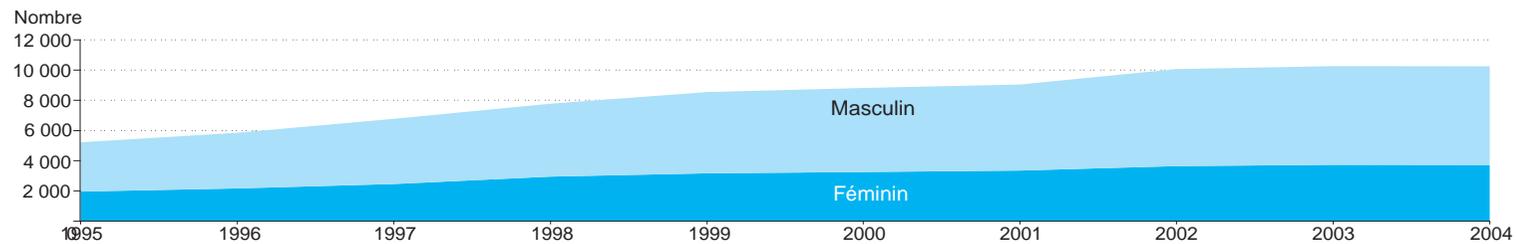
Évolution des non salariés déclarés à la CPS par sexe

Au 31 décembre	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	<i>Unité :</i>					<i>Nombre</i>				
Masculin	3 263	3 684	4 317	4 826	5 378	5 570	5 696	6 414	6 523	6 530
Féminin	1 957	2 163	2 453	2 948	3 165	3 244	3 346	3 645	3 730	3 721
Total	5 220	5 847	6 770	7 774	8 543	8 814	9 042	10 059	10 253	10 251

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)



Évolution des non salariés déclarés à la CPS par sexe



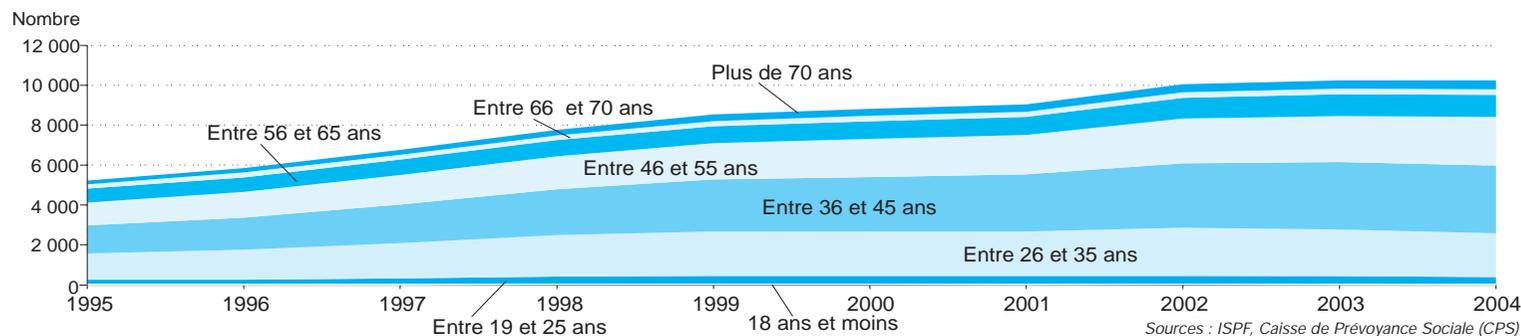
Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Évolution des non salariés déclarés à la CPS par tranche d'âge

Au 31 décembre	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	<i>Unité :</i>		<i>Nombre</i>							
18 ans et moins	5	5	4	22	17	19	15	18	8	4
Entre 19 et 25 ans	245	246	303	383	418	418	421	420	412	372
Entre 26 et 35 ans	1 318	1 502	1 783	2 087	2 238	2 216	2 235	2 415	2 350	2 201
Entre 36 et 45 ans	1 397	1 603	1 928	2 299	2 604	2 741	2 869	3 229	3 382	3 394
Entre 46 et 55 ans	1 151	1 301	1 485	1 648	1 818	1 915	1 968	2 261	2 309	2 443
Entre 56 et 65 ans	702	728	770	815	856	884	906	1 035	1 092	1 106
Entre 66 et 70 ans	218	247	249	234	255	274	259	282	277	281
Plus de 70 ans	184	215	248	286	337	347	369	399	423	450
Total	5 220	5 847	6 770	7 774	8 543	8 814	9 042	10 059	10 253	10 251

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Évolution des non salariés déclarés à la CPS par tranche d'âge



Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)





BP. : 385 - 88713 Papeete - Tahiti - Polynésie française
Tel. : (800) 47 34 34 - Fax : 42 72 52
email : ispf@ispf.pf - site web : www.ispf.pf

